



Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde ASBL

Comitee voor de Opheffing van de Derde Wereld Schuld VZW

RAPPORT NARRATIF 2012

DEUXIEME ANNEE DU PROGRAMME 2011-2013

Maintenir, dans un contexte de crise mondiale, la question de la dette du tiers-monde dans l'agenda politique belge et dans les revendications prioritaires du mouvement altermondialiste

TABLES DES MATIERES

LEXIQUE DES ACRONYMES	6
SECTION 1 : ENSEMBLE DU PROGRAMME EN 2012.....	9
I. ÉVOLUTIONS ET REORIENTATIONS SIGNIFICATIVES LIÉES À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENSEMBLE DU PROGRAMME OU DE CERTAINES DE SES PARTIES ESSENTIELLES	9
a) <i>Évolution de la structure globale du programme, des résultats et des thématiques prévus dans le programme du CADTM Belgique en 2012.....</i>	9
b) <i>Réactions du CADTM Belgique face à l'évolution de la conjoncture internationale en 2012</i>	11
(1) Le « printemps arabe » menacé par la répression des mouvements sociaux et les créanciers étrangers.....	12
(2) Le renforcement des mobilisations de la société civile contre l'austérité et la dette illégitime en Europe	13
c) <i>Évolution au niveau des publics-cibles prioritaires du CADTM Belgique</i>	16
II. LEÇONS TIRES DE L'ANNEE 2012 ET ENTRE AUTRES D'EVENTUELLES EVALUATIONS EXTERNES	17
OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : LES CITOYENS FRANCOPHONES RÉSIDANT EN BELGIQUE INFORMÉS DES ACTIVITÉS DU CADTM BELGIQUE SE MOBILISENT POUR L'ANNULATION DE LA DETTE DU TIERS-MONDE	19
I. FICHE DESCRIPTIVE DE L'OS 1	19
II. ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OS 1 : « LES CITOYENS FRANCOPHONES RÉSIDANT EN BELGIQUE INFORMÉS DES ACTIVITÉS DU CADTM BELGIQUE SE MOBILISENT POUR L'ANNULATION DE LA DETTE DU TIERS-MONDE ».	20
a) <i>Concernant le RESULTAT 1 : « Un nombre plus important de citoyens francophones résidant en Belgique est sensibilisé au problème de la dette du tiers-monde », nos indicateurs sont les suivants</i>	20
b) <i>Concernant le RESULTAT 2 : Les citoyens francophones résidant en Belgique ont accès à des stages de formation sur la dette du tiers-monde, les indicateurs sont les suivants</i>	22
c) <i>Concernant le RESULTAT 3 « Les deux grands quotidiens (Le Soir et la Libre Belgique), la presse associative et la presse syndicale belges francophones diffusent les analyses et les activités auxquelles prend part le réseau CADTM »</i>	23
III. ÉVOLUTIONS ET REORIENTATIONS SIGNIFICATIVES PAR RAPPORT AU CONTEXTE, AUX GROUPES CIBLES, AUX PARTENAIRES, AUX MÉTHODES, AUX SYNERGIES	24
a) <i>Poursuite dans la recherche et l'écriture d'analyses établissant le lien entre la dette du Nord et la dette du Sud (R1)</i>	24
b) <i>Renforcement de la démarche proactive consistant à rendre accessible nos analyses au plus grand nombre de citoyens.....</i>	25
c) <i>Lancement en 2012 de la campagne « A qui profite la dette ? »</i>	26
d) <i>Renforcement dans les collaborations existantes avec les organisations de la société civile belge</i>	27
e) <i>Le développement de notre stratégie en direction des grands médias belges.....</i>	28
f) <i>L'utilisation des réseaux sociaux</i>	29
g) <i>Évolution des groupes bénévoles du CADTM Belgique en 2012</i>	30
IV. ADAPTATIONS EVENTUELLES DANS LA FORMULATION DES RESULTATS, DES INDICATEURS DE L'OBJECTIF ET/OU DES RESULTATS.....	33
V. ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS TIRES DES EVALUATIONS EXTERNES	33
VI. TABLEAU.....	37
OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : LE MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE, AUX NIVEAUX EUROPÉEN ET INTERNATIONAL, MAINTIENT L'ABOLITION DE LA DETTE DU TIERS-MONDE DANS SES DIX REVENDICATIONS PRIORITAIRES	41
I. FICHE DESCRIPTIVE DE L'OS 2	41
II. ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OS 2 : LE MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE, AUX NIVEAUX EUROPÉEN ET INTERNATIONAL, MAINTIENT L'ABOLITION DE LA DETTE DU TIERS-MONDE DANS SES DIX REVENDICATIONS PRIORITAIRES	42
a) <i>Concernant le RESULTAT 1 : l'expertise et les capacités matérielles du réseau CADTM sont renforcées</i>	42

b) Concernant le <i>RESULTAT 2</i> : Le mouvement altermondialiste européen et international a accès à l'argumentaire développé par le réseau CADTM pour l'abolition de la dette du tiers-monde	43
c) Concernant le <i>Résultat 3</i> : Les responsables des organisations, collaborant avec le réseau CADTM aux niveaux européen et international, participent à des séminaires de formation sur la dette du tiers-monde	44
III. ÉVOLUTIONS ET REORIENTATIONS SIGNIFICATIVES PAR RAPPORT AU CONTEXTE, AUX GROUPES CIBLES, AUX PARTENAIRES, AUX MÉTHODES, AUX SYNERGIES	45
a) <i>Concernant le processus Alter summit et le réseau ICAN : les deux nouveaux publics-cibles du CADTM Belgique</i>	45
b) <i>Concernant la stratégie CADTM Belgique en direction de ses partenaires au Sud</i>	47
c) <i>Concernant les actions du CADTM Belgique en direction de ses collaborateurs présents dans les grandes rencontres altermondialistes.....</i>	50
d) <i>Concernant la stratégie du CADTM Belgique en direction de ses collaborateurs en dehors des grandes rencontres altermondialistes.....</i>	51
IV. ADAPTATIONS EVENTUELLES DANS LA FORMULATION DES RESULTATS, DES INDICATEURS DE L'OBJECTIF ET/OU DES RESULTATS.....	52
a) <i>Changements portant sur 2 indicateurs liés au Résultat 1 de l'OS 2</i>	52
b) <i>Changement portant sur un indicateur lié au Résultat 2 de l'OS 2</i>	52
V. ENSEIGNEMENTS INTERESSANTS TIRES DES EVALUATIONS EXTERNES	53
VI. TABLEAU.....	55
OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : LE GOUVERNEMENT BELGE ET LES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES (IFI) SONT INTERPELLES DIRECTEMENT SUR LA RELATION ENTRE LA DETTE DU TIERS-MONDE ET LES OBLIGATIONS RELATIVES AUX DROITS HUMAINS AINSI QUE SUR LE LIEN ENTRE LA DETTE AU SUD ET AU NORD.....	64
I. FICHE DESCRIPTIVE DE L'OS 3	64
II. ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OS 3	65
a) <i>Concernant le Résultat 1, nos indicateurs sont les suivants.....</i>	65
b) <i>Concernant le Résultat 2, nos indicateurs sont les suivants.....</i>	67
c) <i>Concernant le Résultat 3, nos indicateurs sont les suivants</i>	68
III. ÉVOLUTIONS ET REORIENTATIONS SIGNIFICATIVES PAR RAPPORT AU CONTEXTE, AUX GROUPES CIBLES, AUX PARTENAIRES, AUX MÉTHODES, AUX SYNERGIES	69
IV. ADAPTATIONS EVENTUELLES DANS LA FORMULATION DES RESULTATS, DES INDICATEURS DE L'OBJECTIF ET/OU DES RESULTATS.....	73
V. RECOMMANDATIONS TIREES DE L'EVALUATION EXTERNE	74
VI. TABLEAU.....	75
ANNEXE	81
I. CERCLE VERTUEUX GENERAL DU CADTM	81
II. DESCRIPTION DES PARTENAIRES MEMBRES DU RESEAU CADTM	82
I. LISTE DES ATELIERS CO-ORGANISES DANS LE CADRE DU PROCESSUS FSM :	83
II. LISTE DES ARTICLES PUBLIES DANS LE QUOTIDIEN <i>LE SOIR</i> EN 2012.....	84
a) « <i>L'Etat-providence n'a pas été généreux</i> »	84
b) <i>Contre la garantie Dexia et pour un audit citoyen de la dette belge</i>	87
c) <i>Dexia : la décharge des administrateurs. Et après ?</i>	88
d) <i>L'Espagne en ligne de mire.....</i>	90
e) Non, les Belges n'ont pas vécu au-dessus de leurs moyens	92
f) <i>Dexia : et si on arrêtait de banquer ?.....</i>	94
h) <i>Fallait-il à nouveau injecter de l'argent dans Dexia ? « Non, il faut mettre Dexia en faillite »</i>	96
III. LISTE DES ARTICLES PARUS DANS LA PRESSE ASSOCIATIVE ET SYNDICALE – 2012	98
IV. LISTE DES ARTICLES PARUS ENTRE 2009 ET 2012 EN LIEN AVEC LES FORUMS OU ACTIVITÉS DU RÉSEAU DANS LES DIFFÉRENTS NUMÉROS DE LA REVUE TRIMESTRIELLE DU CADTM BELGIQUE « LES AUTRES VOIX DE LA PLANÈTE »	

LEXIQUE DES ACRONYMES

ACODEV : Fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement

ACP : Afrique Caraïbes Pacifique

AFP: Agence France Presse

AG: Assemblée générale

ALSF : African Legal Support Facility, Facilité africaine de soutien juridique

AMS : Assemblée des mouvements sociaux

APD : Aide Publique au Développement

ATTAC: Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne

AVP : les Autres Voix de la Planète (revue trimestrielle du CADTM Belgique)

BAD : Banque Africaine de Développement

BM : Banque mondiale

CA: Conseil d'Administration

CAD Mali : Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement du Mali (membre du CADTM International)

CADD Bénin : Centre d'Auto-promotion pour le Développement Durable du Bénin (membre du CADTM International)

CADTM AYNA : CADTM Abya Yala Nuestra America= CADTM Amérique Latine-Caraïbes

CEPAG : Centre d'Education Populaire André Genot

CI : Conseil international du Forum Social Mondial

CNCD :Centre National de Coopération au Développement

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement

CSC : Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique

CTB : Coopération Technique Belge

EURODAD : European Network on Debt and Development

EURO-IFI NET : Réseau européen d'information sur les IFI

FGTB : Fédération Générale du Travail de Belgique

FMI: Fonds Monétaire International

FSdB : Forum social de Belgique

FSE : Forum Social Européen

FSM : Social Mondial

G20 : Groupe des 20 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Russie, Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Mexique, Turquie et l'Union européenne représentée par la présidence tournante du Conseil européen et par la Banque centrale européenne)

GNC : Groupe National de Coordination du CADTM Belgique

IFI : Institutions Financières Internationales

IFT : International Facilitation Team, groupe de facilitation des campagnes dette

IIRF : Institut International de Recherche et de Formation d'Amsterdam

ITECO : Centre de formation pour le développement et la solidarité internationale

Latindadd : Réseau latino-américain sur la dette, le développement et les droits

MMF : Marche Mondiale des Femmes (réseau international)

MOC: Mouvement Ouvrier Chrétien

ODG : Observatorio de la Deuda en la Globalizacion (Espagne)

OID : Observatoire International de la Dette

OS : Objectif spécifique

PED : Pays en développement

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

RDC : République démocratique du Congo

RTBF : la Radio Télévision Belge de la Communauté française

NOTA BENE:

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Le terme collaborateur désigne les organisations avec lesquelles le CADTM Belgique collabore, sans qu'il n'y ait pour autant de convention de collaboration.

SECTION 1 : ENSEMBLE DU PROGRAMME EN

2012

I. Évolutions et réorientations significatives liées à la mise en œuvre de l'ensemble du programme ou de certaines de ses parties essentielles

a) Évolution de la structure globale du programme, des résultats et des thématiques prévus dans le programme du CADTM Belgique en 2012

Le programme du CADTM Belgique (2011-2013) ne comporte qu'un volet Nord. Son titre et son objectif global sont : « *Maintenir, dans un contexte de crise mondiale, la question de la dette du tiers-monde dans l'agenda politique belge et dans les revendications prioritaires du mouvement altermondialiste* ».

En vue d'atteindre cet objectif global, nous nous sommes fixés 3 objectifs spécifiques (OS). Chaque OS repose sur trois résultats. Le libellé du 3ème OS a été modifié en 2012 au moment de l'écriture du rapport narratif et financier portant sur l'année 2011 afin d'intégrer la relation entre la dette du Nord et la dette du Sud. Les libellés des 3 résultats en vue d'atteindre ce 3ème OS ont aussi logiquement été modifiés. Rappelons que le lien entre la dette du Nord et la dette du Sud constitue à la fois une des thématiques prioritaires du programme 2011-2013 mais aussi un élément central de la stratégie de l'ONG pour atteindre ses 3 OS.

- **Objectif spécifique 1 : Les citoyens francophones résidant en Belgique informés des activités du CADTM Belgique se mobilisent pour l'annulation de la dette du tiers-monde**
 - RESULTAT 1: Un nombre plus important de citoyens francophones résidant en Belgique est sensibilisé au problème de la dette du tiers-monde
 - RÉSULTAT 2 : Les citoyens francophones résidant en Belgique ont accès à des stages de formation sur la dette du tiers-monde
 - RESULTAT 3 : Les deux grands quotidiens (Le Soir et la Libre Belgique), la presse associative et la presse syndicale belges francophones diffusent les analyses et les activités auxquelles prend part le réseau CADTM
- **Objectif spécifique 2 : Le mouvement altermondialiste, aux niveaux européen et international, maintient l'abolition de la dette du tiers-monde dans ses dix revendications prioritaires**
 - RESULTAT 1 : L'expertise et les capacités matérielles du réseau CADTM sont renforcées
 - RÉSULTAT 2 : Le mouvement altermondialiste européen et international a accès à l'argumentaire développé par le réseau CADTM pour l'abolition de la dette du tiers-monde
 - RESULTAT 3 : Les responsables des organisations, collaborant avec le réseau CADTM

aux niveaux européen et international, participent à des séminaires de formation sur la dette du tiers-monde

- **OS 3: Le gouvernement belge et les Institutions financières internationales (IFI) sont interpellés directement sur la relation entre la dette du tiers-monde et les obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord.**

- RESULTAT 1 : Les parlementaires belges au niveau fédéral interpellent le gouvernement belge et les représentants belges au sein des IFI sur la relation entre la dette du tiers-monde et leurs obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord.
- RÉSULTAT 2 : Le CADTM Belgique et ses collaborateurs belges interpellent ensemble directement le gouvernement belge sur la relation entre la dette du tiers-monde et ses obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord.
- RESULTAT 3 : Le CADTM Belgique et ses collaborateurs belges interpellent ensemble directement les IFI sur la relation entre la dette du tiers-monde et leurs obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord.

Tous ces résultats ont été globalement atteints en 2012. Nous entrons dans les détails pour chaque résultat dans la partie traitant de chaque OS pris individuellement.

Pour atteindre ces résultats, nous avons préparé, mis en œuvre et assuré le suivi de plusieurs activités dans lesquelles nous mettons en avant nos thématiques prioritaires et transversales telles qu'elles apparaissent dans le programme 2011-2013. Nous indiquons ci-dessous quelques-uns des travaux majeurs que nous avons réalisés en 2012 en lien avec ces thématiques.

Pour rappel, nos thématiques prioritaires sont :

- **les liens entre la dette publique du Sud et la dette publique du Nord :** En 2012, nous avons notamment impulsé avec nos collaborateurs la création du réseau ICAN (International Citizen debt Audit Network) qui rassemble pour le moment les initiatives d'audits citoyens de la dette en Europe, en Afrique du Nord et au Brésil. Soulignons qu'un nouveau manuel sur les audits de la dette a été élaboré tout au long de l'année 2012 sous la coordination de Maria-Lucia Fatorelli (représentante de l'Audit citoyen du Brésil – organisation membre du réseau CADTM). Cette dernière était également membre de la Commission d'audit de la dette équatorienne en 2007-2009 aux côtés d'Éric Toussaint (président du CADTM Belgique). Une présentation de l'état d'avancement de ce manuel a été faite à Bruxelles en novembre 2012 dans le cadre du séminaire du CADTM/OID (voir OS 2) et lors d'une réunion de travail à Genève en septembre 2012.
- **l'architecture financière internationale avec une priorité sur le FMI et le groupe Banque mondiale :** En 2012, l'accent a été mis sur le rôle de ces institutions dans le processus de transition démocratique dans les pays d'Afrique du Nord et notamment en Tunisie.
- **l'évolution de la structure de la dette publique du Sud.** En 2012, une actualisation des chiffres de la dette des pays du Sud et du Nord a notamment été réalisée et a donné lieu à la publication

de l'ouvrage : « Les Chiffres de la dette¹ ». Cette brochure indique également la provenance de ces dettes et les différents créanciers des États. Certains chiffres ont fait l'objet d'infographisme et ont été très bien relayés sur les réseaux sociaux (facebook). Nous avons également développé en 2012 des outils pédagogiques sur la dette du Sud. Enfin, le manuel sur les audit de la dette du Sud mentionné plus haut mentionne l'évolution de la structure de la dette publique des PED.

- **le droit international** a notamment été au cœur du Séminaire international du CADTM sur la dette et les droits humains organisé au Sénat belge en novembre 2012.

Nos thématiques transversales sont:

- les OMD
- le genre
- l'audit de la dette
- l'environnement
- les alternatives

Ces 5 thématiques transversales sont présentes dans les analyses du CADTM mais aussi dans les formations et les conférences que nous organisons ou dans lesquelles nous intervenons, lorsqu'il s'agit d'activités organisées par nos collaborateurs et partenaires. La problématique du genre associée notamment au respect de la parité homme/femme figure dans la Charte de fonctionnement du réseau CADTM² tandis que la mise en place d'alternatives respectueuses de l'environnement est inscrite comme objectifs dans notre Charte politique³. L'audit de la dette constitue quant à lui un élément central de notre stratégie en vue de l'annulation de la dette illégitime des pays. En juillet 2012, l'audit figurait même dans le titre de notre stage de formation intitulé « *Rencontres d'été du CADTM Belgique : "Uni-e-s contre la dette : Audit - Annulation - Autres politiques*⁴». La référence aux OMD est, quant à elle, systématiquement utilisée dans le cadre de nos activités de sensibilisation, de formation et d'interpellation politique (notamment lors des réunions avec les élus politiques).

b) Réactions du CADTM Belgique face à l'évolution de la conjoncture internationale en 2012

Nous synthétisons ci-dessous 2 événements majeurs de la conjoncture internationale survenus en 2012 ayant eu un impact sur le programme du CADTM Belgique :

- Le « printemps arabe » menacé par la répression des mouvements sociaux et les créanciers étrangers
- Le renforcement des mobilisations de la société civile contre la dette illégitime en Europe.

Ces 3 éléments de la conjoncture internationale étaient logiquement au cœur du programme des Rencontres d'été du CADTM Europe à la Marlagne (près de Namur) en juillet 2012 et de la conférence « grand public » du 24 novembre 2012 (voir l'OS 1), du séminaire de l'OID/CADTM de

1 <http://cadtm.org/Les-Chiffres-de-la-dette-2012>

2 <http://cadtm.org/Charte-de-fonctionnement>

3 <http://cadtm.org/Charte-politique>

4 <http://cadtm.org/Rencontres-d-ete-du-CADTM-Belgique>

novembre 2012 (voir l'OS2), du Séminaire international du CADTM sur le droit et la dette (OS2) de novembre 2012 et de la mobilisation internationale durant la semaine d'action mondiale sur la dette et les IFI en octobre de la même année (voir l'OS 3).

(1) Le « printemps arabe » menacé par la répression des mouvements sociaux et les créanciers étrangers

En 2012, la situation politique, économique et sociale dans les pays d'Afrique du Nord ne s'est pas améliorée à cause de la répression des mouvements sociaux par les autorités (en Tunisie, Égypte mais aussi au Maroc) et du poids de la dette largement héritée des dictatures. A titre d'exemple, la majorité des ressources financières de la Tunisie est allouée en priorité au paiement des dettes. Le budget consacré au remboursement de la dette publique tunisienne représente 3 fois celui de la santé et presque 6 fois celui de l'emploi.

Une partie importante de cette dette peut pourtant être qualifiée d' « odieuse » selon la doctrine portant le même nom. Selon cette doctrine de droit international (une thématique prioritaire du CADTM), *« Si un pouvoir despote contracte une dette non pas pour les besoins et dans les intérêts de l'État, mais pour fortifier son régime despote, pour réprimer la population qui le combat, etc., cette dette est odieuse pour la population de l'État entier (...). Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation ; c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée, par conséquent elle tombe avec la chute de ce pouvoir. »*. Cette définition de la dette odieuse, bien que restrictive, s'applique parfaitement aux dettes contractées par le régime de Ben Ali mais aussi à d'autres dictatures comme celles de Moubarak en Égypte, comme le reconnaît d'ailleurs le **Parlement européen dans sa résolution du 10 mai 2012**.

En effet, cette résolution « *juge odieuse la dette publique extérieure des pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient sachant qu'elle a été accumulée par les régimes dictatoriaux, par le biais principalement de l'enrichissement personnel des élites politiques et économiques et de l'achat d'armes, utilisées souvent contre leurs propres populations* ».

On peut également citer la **Résolution du Conseil des droits de l'homme de l'ONU du 18 juillet 2012** qui dénonce « *l'iniquité du système actuel de règlement de la dette, qui continue de donner la priorité aux intérêts des créanciers* ». Sont clairement visés dans cette résolution la Banque mondiale et le FMI. Un nouveau prêt de 500 millions de dollars, assortis de conditionnalités incompatibles avec le droit du peuple tunisien à disposer de lui-même, a d'ailleurs été accordé fin 2012 par la Banque mondiale au gouvernement provisoire de Tunisie. A ces programmes conclus avec les créanciers étrangers s'ajoutent les accords de libre échange "approfondis et complets" avec la Tunisie, le Maroc, l'Égypte et la Jordanie en cours de négociation entre l'Union Européenne (UE) et ces 4 pays. Alors que ces accords auront un impact majeur sur les populations, les sociétés civiles ne sont pour le moment pas consultées.

Face à cette situation, le CADTM a poursuivi, tout au long de l'année 2012, son soutien actif à la campagne pour le moratoire et l'audit de la dette tunisienne initiée en 2011 par son partenaire en Tunisie : RAID-ATTAC-CADTM. A cette fin, nous avons notamment utilisé les résolutions de 2012 adoptées par le Parlement européen et l'ONU. Nous avons notamment rédigé et diffusé des analyses sur la dette tunisienne (OS 1). Nous sommes intervenus sur la dette tunisienne en Belgique et à l'étranger dans le cadre de conférences organisées par ses collaborateurs (OS 2). Nous nous sommes impliqués dans le processus FSM (Forum Social Mondial) pour préparer le FSM qui se tiendra à Tunis du 26 au 30 mars 2013. Enfin, nous avons interpellé le gouvernement belge sur la nécessité d'appliquer les résolutions en faveur d'un moratoire et d'un audit de la dette tunisienne (voir OS 3).

Des résultats concrets ont été obtenus en 2012 puisqu'**une proposition de loi pour un audit de la dette tunisienne a été déposée en septembre 2012** par une députée tunisienne au sein de l'Assemblée nationale Constituante (ANC). En 2012 toujours, le Président Moncef Marzouki s'est prononcé pour cet audit et l'Équateur a récemment proposé d'apporter son aide pour sa réalisation. Rappelons que l'Équateur a mené entre 2007 et 2009 un audit sur l'intégralité de sa dette publique⁵.

Le CADTM Belgique diffuse également de manière systématique tous les communiqués dénonçant la répression des mouvements sociaux dans ces pays où le réseau est implanté. C'est le cas notamment au Maroc où ATTAC-CADTM Maroc est victime de cette répression. Cet élément est pris en compte dans le rapport sur la faisabilité du transfert du Secrétariat international du réseau CADTM au Maroc. Pour rappel, la dernière Assemblée mondiale du réseau CADTM qui s'est tenue en 2010 a décidé de mettre en place un mécanisme d'étude de faisabilité devant aboutir au transfert du secrétariat international de Belgique vers le Maroc d'ici 2014. Conformément à cette décision, Françoise Mulfinger, experte indépendante, s'est vu confier la mission de faire cette étude de faisabilité. La décision sur cet éventuel transfert sera prise lors de la prochaine Assemblée mondiale du réseau qui aura lieu en mai 2013 au Maroc.

Parallèlement à cette étude sur la faisabilité du transfert du Secrétariat international, force est de constater **une autonomisation du réseau CADTM au Sud grâce au renforcement des coordinations des structures continentales du CADTM Afrique et du CADTM AYNA**. Voir l'OS 2.

(2) Le renforcement des mobilisations de la société civile contre l'austérité et la dette illégitime en Europe

Au Sud comme au Nord, les pouvoirs publics continuent de rembourser les dettes publiques et d'appliquer des politiques de rigueur au détriment des budgets sociaux. Ce qui a indubitablement un effet négatif sur le respect des droits humains et sur les femmes en particulier qui sont les principales victimes de l'austérité.

Face à cette situation, le CADTM a continué à faire en 2012 le lien entre l'austérité et la dette qui sert de prétexte pour réduire les dépenses publiques tant en Europe que dans le tiers-monde. Dans nos analyses, nos animations, nos conférences, et nos stages de formations, nous mettons en évidence le fait que les femmes subissent encore plus fortement les effets des politiques d'austérité (le genre étant une de nos thématiques transversales) et rappelons les textes de protection des droits humains (le droit international est une thématique prioritaire) qui lient tous les États mais aussi les organisations internationales et le secteur privé.

En 2012, nous nous sommes notamment appuyés sur la **Résolution adoptée le 18 juillet 2012** (que nous avons déjà citée plus haut) dans laquelle le **Conseil des droits de l'Homme de l'ONU** condamne sévèrement les politiques d'ajustement structurel et toutes les autres formes de conditionnalités imposées par les créanciers. En effet, le Conseil réaffirme « *que l'exercice des droits fondamentaux de la population des pays débiteurs à l'alimentation, au logement, à*

5 Sur base des conclusions de cet audit mené par une commission internationale instituée par Rafael Correa et composée de représentants de l'État, de mouvements sociaux et de réseaux internationaux travaillant sur la dette dont le CADTM, l'Équateur avait alors suspendu le paiement d'une part importante de sa dette illégitime et forcé ses créanciers à reprendre leurs titres diminués de trois-quarts de leur valeur. Au final, cette opération a permis au pays d'économiser 7 milliards de dollars, autant de nouveaux moyens financiers qui peuvent être consacrés non plus au remboursement de la dette mais aux dépenses sociales dans la santé, l'éducation et dans le développement d'infrastructures de communication.

l'habillement, à l'emploi, à l'éducation, aux services de santé et à un environnement salubre ne peut pas être subordonné à l'application de politiques d'ajustement structurel, de programmes de croissance et de réformes économiques liés à la dette».

Cette résolution appelle donc les États et les institutions financières internationales à ne pas répéter « *les politiques d'ajustement structurel antérieures qui n'ont pas fonctionné, telles que les exigences dogmatiques en matière de privatisation et de limitation des services publics* », tout en rappelant que « *chaque État a au premier chef la responsabilité de promouvoir le développement économique, social et culturel de sa population, qu'il a, à cette fin, le droit et la responsabilité de choisir ses moyens et ses objectifs de développement et qu'il ne devrait pas être soumis à des prescriptions spécifiques venant de l'extérieur pour sa politique économique* ».

Le CADTM a également utilisé le dernier rapport de l'Expert des Nations-unies sur la dette extérieure paru en 2012 qui affirme que "les États créanciers et les institutions financières internationales ne doivent pas tirer parti d'une crise économique, financière ou liée à la dette extérieure pour promouvoir des réformes structurelles dans les États débiteurs". Enfin ce rapport rappelle la primauté des droits humains en soulignant que : « *Si le service de la dette est excessif ou disproportionné et absorbe des ressources financières destinées à la réalisation des droits de l'homme, il devrait être ajusté ou modifié de manière à refléter la primauté de ces droits. Les allocations budgétaires des États débiteurs devraient consacrer la priorité des dépenses liées aux droits de l'homme* ».

En plus de l'effet négatif qu'elles peuvent produire sur le respect des droits humains, ces politiques d'austérité ne permettent pas de diminuer le niveau de la dette publique. Pire, la rigueur budgétaire aggrave la situation économique des États. **En octobre 2012, le département d'étude du FMI** a lui-même affirmé que pour chaque euro de réduction de dépenses publiques, il y avait, en conséquence, entre 0,9 et 1,7 euro de réduction du produit intérieur brut. Wolfgang Munchen un éditorialiste du *Financial Times* en déduit qu'en ces temps de crise, un ajustement fiscal de 3% (c'est-à-dire une réduction de dépenses publiques de 3%) produit une réduction du PIB de 4,5%⁶. Cela veut dire que la politique suivie par les gouvernements européens conduit à une baisse de l'activité économique et empêche de réduire le poids de la dette publique. A titre d'exemple, selon les chiffres du FMI, la Grèce a vu sa dette publique passer de 120% de son PIB en 2010 (date du premier memorandum conclu avec la Troïka) à 164% en 2013. Malgré ces conclusions, le FMI et ses autres partenaires de la Troïka (Commission européenne et Banque centrale européenne) ainsi que les gouvernements ne semblent pas pour l'instant changer d'orientation.

C'est pourquoi en 2012, la mobilisation citoyenne contre l'austérité et les dettes illégitimes (celles qui n'ont pas profité à la population) s'est considérablement renforcée sur le continent européen (et plus particulièrement dans les pays ayant conclu des accords avec la Troïka : Portugal, Grèce et Irlande) mais aussi aux États-Unis avec le mouvement *Strike Debt*⁷ avec un slogan commun « *Don't owe, won't pay !* ».

Le CADTM et ses partenaires du réseau international ont soutenu ces mobilisations **en contribuant en 2012 au lancement de l'Alter summit**. L'Altersummit a été créé dans la continuité du Forum Social Européen (FSE) et de la Joint Social Conference⁸. Le processus d'Alter Summit vise à tenir un Sommet alternatif mettant en valeur les alternatives mises en avant par « le mouvement social européen ». Il compte actuellement une centaine de membres divers (syndicats,

6 Wolfgang Münchau, "Heed the siren voices to end fixation with austerity", Financial Times, 15 octobre 2012.

7 Lire notamment cet article sur le mouvement *Stike Debt* <http://cadtm.org/Etats-Unis-Les-objecteurs-de>

8 www.jointsocialconference.eu

ONG, réseaux européens...). A travers ce processus Alter summit, le CADTM a notamment comme objectif que ses analyses et ses revendications sur la dette soient reprises dans cette plateforme commune. Un parallèle entre la situation de la dette au Nord et au Sud est constamment fait et l'audit citoyen de la dette est mis en avant comme un outils prioritaire d'action. La dette constitue une des 4 priorités de ce processus. Voir l'OS 2. Rappelons que l'audit de la dette est une de nos thématiques transversales et surtout notre principal outil pour identifier les dettes illégitimes comme celles issues des sauvetages bancaires. En 2012, la mise en place d'audit de la dette constitue une des revendications mises en avant par ces mouvements citoyens issus des Indigné-e-s. L'Expert de l'ONU sur la dette préconise également la mise en place de ces audits dans les principes directeurs sur la dette extérieure des États élaborés en 2012⁹.

Comme nous l'avions écrit dans le rapport narratif 2011, plusieurs collectifs d'audits citoyens de la dette ont été créés en Europe en 2011 (Grèce, France, Portugal, Espagne, Irlande, etc). Un des enjeux principaux de 2012 était de mieux organiser le mouvement international en faveur de l'audit. En 2012, le CADTM a donc œuvré pour mettre en place une coordination internationale entre ces différents audits citoyens en Europe mais aussi dans plusieurs pays du Sud où des audits sont en cours (Tunisie, Égypte et Brésil notamment). Cette proactivité du CADTM Belgique et de ses partenaires du réseau a conduit à **la création d'un réseau international Nord/Sud consacré aux audits citoyens de la dette : le réseau ICAN (International Citizen debt Audit Network)**. Voir OS 2.

Bien que sa situation soit moins dramatique que celle de la Grèce ou du Portugal, la Belgique risque de voir ses finances publiques se dégrader en cas de nouveaux sauvetages bancaires. Rappelons, en effet, que l'augmentation récente de la dette publique belge est directement liée à la crise financière de 2008 et aux sauvetages bancaires réalisés par l'État belge en 2008, 2011 et 2012. Il est probable qu'il y ait d'autres sauvetages bancaires en Belgique ; ce qui conduirait à une nouvelle augmentation de la dette publique belge. En effet, dans son rapport d'avril 2012, le FMI cite aux côtés de l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et le Portugal, comme étant l'un des pays de la zone euro où le secteur bancaire est le plus fragile.¹⁰

Face à cette situation, le CADTM Belgique a mis en évidence, tout au long de l'année 2012, dans ses analyses, formations et conférences, **la transformation des dettes privées en dettes publiques via les sauvetages bancaires à l'instar de ce qui s'est produit dans plusieurs pays du tiers-monde notamment en Amérique latine**. Pour expliquer ce lien entre les sauvetages bancaires et l'augmentation de la dette publique ainsi que les similitudes entre l'austérité au Nord et l'ajustement structurel au Sud, le CADTM Belgique a publié en 2012 un ouvrage sur la dette de la Belgique en collaboration avec le CEPAG. Nous avons également réalisé, aux côtés de certains de nos collaborateurs (FGTB Wallonne, FGTB Bruxelles et CEPAG), un dessin animé sous forme de clip vidéo (vu sur internet près de 200 000 fois) pour expliquer de manière pédagogique les causes de l'endettement public et la nécessité de réaliser des audits citoyens de la dette. Ces deux outils sont au cœur de la campagne de sensibilisation sur la dette publique intitulée « A qui profite la dette ? » lancée en Belgique par le CADTM Belgique et les 3 collaborateurs précités. Voir OS 1. Notons

9 Les présents Principes directeurs visent à assister les États et autres acteurs concernés, notamment les institutions financières privées et publiques, nationales et internationales, les bailleurs de fonds bilatéraux et les groupes organisés de titulaires d'obligations, dans la conduite de leurs activités et la poursuite de leurs intérêts respectifs, dans la mesure où ceux-ci sont relatifs à la dette extérieure.

10 L'Écho, 18 avril 2012

http://www.lecho.be/actualite/economie_politique/international/Bientot_45_000_chomeurs_supplementaires_en_Belgique_selon_le_FMI.9182569-3501.art

également que nos analyses sur les sauvetages bancaires nous ont permis d'approfondir nos collaborations avec les organisations de la société civile basée en Flandres telles que FAIRFIN.

c) Évolution au niveau des publics-cibles prioritaires du CADTM Belgique

En 2012, nos publics-cibles prioritaires demeurent **les personnes-relais en Belgique** (les cadres syndicaux, les cadres d'associations qui collaborent avec le CADTM Belgique, les bénévoles du CADTM Belgique actifs au sein de nos différents groupes locaux et thématiques), les ONG belges francophones de solidarité internationale comme le CNCD, 11.11.11, les syndicats et les mouvements sociaux belges, la communauté éducative belge (professeurs, étudiants en cycle secondaire et supérieur). Nous touchons le public néerlandophone via notre collaboration avec la coupole d'ONG flamandes 11.11.11 et FAIRFIN.

Notons que nous avons poursuivi en 2012 les collaborations entamées en 2011 avec « Vie féminine » ; le « Corporate Europe Observatory » (CEO) ; les associations liégeoises « Barricade », « l'Aquilone », « Attac Liège », « Financité » avec qui le CADTM a écrit, publié et diffusé à 15 000 exemplaires un journal contenant des analyses sur la crise de la dette et son impact en Belgique. Cette démarche collective a permis à la fois de renforcer les collaborations, de former des nouvelles personnes relais au sein de ces organisations et de sensibiliser un grand nombre de citoyens aux problématiques du CADTM.

Nous continuons par ailleurs à accorder une attention particulière aux **citoyens « précaires » résidant en Belgique disposant d'un faible revenu**. En effet en 2012, nous avons rendu accessibles nos analyses à toutes et tous en pratiquant des prix différenciés en fonction de la situation financière des personnes (pour nos productions mais également pour l'inscription à nos stages de formation) ; en mettant la majorité de nos productions sur notre site internet (accessibles gratuitement), en accord avec l'éditeur de ces publications et en relayant nos analyses sur les réseaux sociaux comme Facebook notamment. Depuis 2012, nous avons en effet opté pour une démarche proactive en direction des membres des réseaux sociaux comme Facebook. Voir l'OS 1.

Aux niveaux belge, européen et international, les acteurs du mouvement altermondialiste constituaient un autre public-cible prioritaire du CADTM. A l'intérieur de ce public-cible, nous incluons comme en 2011 les partenaires du CADTM (les organisations membres du réseau CADTM), les réseaux internationaux avec lesquels nous collaborons depuis plusieurs années comme les réseaux ATTAC, Marche Mondiale des Femmes (MMF), la Via Campesina, No Vox, etc. Depuis 2012, nous visons aussi les organisations membres du processus Alter Summit et celles du réseau ICAN.

Aux niveaux des grands médias, nous avons visé, comme en 2011, **la presse écrite et audiovisuelle belge francophone** (notamment les deux grands quotidiens : *Le Soir* et *La Libre Belgique*), les principaux quotidiens étrangers (*Le Monde* en France, *Le Courier* en Suisse, le *Potentiel* en RDC, etc), les grandes radios comme la RTBF mais aussi les grands sites alternatifs d'information au niveau international (comme www.mondialisation.ca).

Concernant les représentants politiques, le CADTM a poursuivi ses interpellations en direction des **Ministres belges des finances et de la coopération au développement ; des représentants belges au FMI et à la Banque mondiale ; des députés et sénateurs francophones au niveau fédéral, mais aussi les parlementaires européens**. Pour rappel, depuis 2011, nous utilisons ces derniers comme des « relais » pour interroger le gouvernement belge et les IFI. Voir l'OS 3.

II. Leçons tirées de l'année 2012 et entre autres d'éventuelles évaluations externes

Les 7 évaluations que nous utilisons dans le présent rapport portent sur :

- l'impact du CADTM dans la presse alternative sur la période 2010-2011 – 1er semestre 2012
- l'impact presse traditionnelle sur la période 2010-2011 – 1er semestre 2012
- le bruit du site internet du CADTM sur la toile couvrant la période 2011 – 1er semestre 2012
- la revue trimestrielle du CADTM « Les Autres Voix de la Planète »
- l'impact politique du CADTM Belgique sur la période 2009-2010-2011 et 2012
- la deuxième Université d'été du CADTM Europe en juillet 2011 et du stage de formation résidentiel de juillet 2012
- l'étude sur la faisabilité du transfert du secrétariat international du réseau CADTM au Maroc

Nous mentionnons de manière précise les constats et les recommandations tirés de ces évaluations dans le cadre des OS pris individuellement. Voir plus bas.

De manière globale, il ressort de ces évaluations que la stratégie développée par le CADTM Belgique consistant à faire des liens entre la dette du Sud et du Nord nous permet d'avoir un écho grandissant auprès des citoyens. Nombre de citoyens sont sensibilisés sur la dette du tiers monde via nos analyses portant sur l'endettement au Nord. A cet égard, nous pensons que la campagne de sensibilisation sur la dette « A qui profite la dette ? » et le travail d'audit de la dette publique belge en relation avec l'audit des créances de la Belgique sur les PED, lancé en 2013 en synergie avec nos collaborateurs, constituent des opportunités pour renforcer notre impact en Belgique afin que les citoyens belges prennent conscience des similitudes entre le mécanisme d'endettement et son impact sur la population au Nord et au Sud. *In fine*, l'objectif est que les citoyens belges se mobilisent pour l'annulation de la dette du tiers-monde et fassent pression sur les décideurs politiques (cf notre cercle vertueux).

Mentionnons ici le succès de la vidéo de la campagne « A qui profite la dette ? ». Le nombre de vues sur internet a même dépassé nos espérances puisque ce dessin animé a été visionné près de 200.000 fois (sur youtube et vimeo) et le soutien à la réalisation d'un audit citoyen a été signé par plus de 7.000 personnes. Cela démontre un intérêt certain de la part des citoyens pour la question de la dette publique, sujet qui va occuper une place prédominante dans les années à venir.

Il est donc logique que nous soyons de plus en plus sollicités pour donner des conférences et des formations sur nos thématiques ou de participer à des stages de formations organisés par nos collaborateurs (en Belgique et à l'étranger). Voir OS 2. Face à ce nombre croissant d'invitations, nous donnons la priorité aux personnes relais (identifiées plus haut) en raison de leur effet multiplicateur.

Ainsi, nous travaillerons en priorité avec ces personnes relais pour renforcer dans les prochaines années :

- le travail d'éducation au développement (animations, conférences et stages de formation) en Belgique, en nous inspirant notamment des outils pédagogiques que nous avons développé sur la dette du Sud et en accordant une attention particulière à l'impact de la dette sur les femmes

- le travail de recherche et d'écriture sur la dette publique belge et les créances de la Belgique sur les PED
- le travail d'interpellation politique aux niveaux belge, européen et international pour la mise en place de mesures concrètes en faveur de l'annulation des dettes illégitimes du Sud et du Nord ainsi que la mise en place d'alternatives respectueuses des droits humains et de l'environnement ;
- le travail de coordination avec les autres initiatives citoyennes pour des audits de la dette, notamment au sein du réseau ICAN et du processus *Alter Summit*.

Vu les collaborations que nous avons récemment nouées avec des associations situées en Flandres, nous continuerons à travailler sur le lien entre dette et sauvetages bancaires.

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Les citoyens

**francophones résidant en Belgique informés
des activités du CADTM Belgique se
mobilisent pour l'annulation de la dette du
tiers-monde**

I. Fiche descriptive de l'OS 1

O B J E C T I F S P E C I F I Q U E 1	TITRE	LES CITOYENS FRANCOPHONES RESIDANT EN BELGIQUE INFORMES DES ACTIVITES DU CADTM BELGIQUE SE MOBILISENT POUR L'ANNULATION DE LA DETTE DU TIERS-MONDE		
	OBJECTIF SPECIFIQUE	Les citoyens francophones résidant en Belgique informés des activités du CADTM Belgique se mobilisent pour l'annulation de la dette du tiers-monde en : participant aux stages résidentiels de formation sur la dette organisés annuellement par le CADTM Belgique et en devenant bénévoles du CADTM Belgique		
	AUTRES ORGANISATIONS IMPLIQUEES		Autres financements prévus pour cet objectif spécifique (source de financement et montant)	
	GROUPE-CIBLE	Les citoyens francophones résidant en Belgique qui sont informés des activités du CADTM Belgique (via le bulletin Belgique du CADTM)	Nombre de bénéficiaires finaux: 5702 (chiffre actualisé en mars 2013)	5702 personnes résidant en Belgique reçoivent le bulletin francophone du CADTM Belgique informant des activités du CADTM en Belgique

Pour rappel :

- L'objectif de mobilisation citoyenne correspond à l'étape 4 du cercle vertueux général qui matérialise la stratégie du CADTM Belgique (voir le cercle vertueux en annexe).
- Dans le cadre de l'OS 1, le terme « mobiliser » recouvre deux aspects essentiels : tout

d'abord que les citoyens francophones résidant en Belgique, informés des activités du CADTM Belgique, font la démarche de se former sur la question de la dette du tiers-monde en participant aux séminaires résidentiels organisés par le CADTM Belgique ; ensuite que ces citoyens, devenus « sympathisants » du CADTM, deviennent des bénévoles en s'impliquant dans la préparation des activités du CADTM Belgique. Nous visons dans cet OS 1 une augmentation du nombre de bénévoles du CADTM Belgique et le maintien du nombre de citoyens francophones résidant en Belgique qui participent à nos séminaires résidentiels de formation comme les Rencontres d'été du CADTM de juin 2012 (dont il sera question dans son rapport d'évaluation) et l'Université d'été bisannuelle du CADTM Europe (dont la troisième édition se tiendra en 2013).

II. État d'avancement de l'OS 1 : « Les citoyens francophones résidant en Belgique informés des activités du CADTM Belgique se mobilisent pour l'annulation de la dette du tiers-monde ».

L'OS 1 repose sur trois résultats :

- RÉSULTAT 1 : Un nombre plus important de citoyens francophones résidant en Belgique est sensibilisé au problème de la dette du tiers-monde
- RÉSULTAT 2 : Les citoyens francophones résidant en Belgique ont accès à des stages de formation sur la dette du tiers-monde
- RÉSULTAT 3 : Les deux grands quotidiens (Le Soir et la Libre Belgique), la presse associative et la presse syndicale belges francophones diffusent les analyses et les activités auxquelles prend part le réseau CADTM

AU VU DES DIFFÉRENTS INDICATEURS, CES 3 RÉSULTATS ONT TOUS ÉTÉ ATTEINTS EN 2012.

- a) Concernant le RÉSULTAT 1 : «Un nombre plus important de citoyens francophones résidant en Belgique est sensibilisé au problème de la dette du tiers-monde», nos indicateurs sont les suivants

AUGMENTATION DU NOMBRE DE CITOYENS RÉSIDANT EN BELGIQUE QUI REÇOIVENT LES BULLETINS ÉLECTRONIQUES D'INFORMATION EN FRANÇAIS DU CADTM (CONTENANT LES NOUVELLES ANALYSES SUR LA DETTE ET L'AGENDA DES ACTIVITÉS ORGANISÉES EN BELGIQUE)

Alors que notre objectif était de 5000 abonnés, nous comptabilisions, au 1er mars 2013, 5702 abonnés. Ces chiffres sont donc très encourageants et nous poussent à réhausser nos objectifs en lien avec cet indicateur dans le cadre du programme triennal 2014-2016. En effet, nous avons décidé en accord avec la DGD, lors du dialogue politique d'octobre 2012, d'attendre les résultats obtenus en 2013 pour ajuster nos valeurs. Nous reproduisons ici l'extrait du procès-verbal du dernier dialogue politique avec la DGD (octobre 2012) : «*On s'accorde pour signaler que l'ajustement de valeurs doit surtout s'envisager en vue d'une prochaine programmation, en se basant sur les chiffres obtenus tout au long des 3 ans du programme pour préciser l'évaluation*».

Rappelons que le CADTM dispose de plusieurs listes afin de diffuser ses analyses et d'informer

sur ses activités (listes Belgique, francophone, hispanophone et anglophone).

Ci-dessous, l'évolution positive du nombre total d'abonnés aux listes « Belgique », francophone, hispanophone et anglophone entre le 1er juin 2005 et le 1er mars 2012

ABONNÉS AUX LISTES DE DIFFUSION

Date de relevé	Belgique ¹¹	Francophone	Hispanophone	Anglophone
1 juin 2005	-	5727	1430	398
1 juin 2006	-	11024	1962	556
1 juin 2007	-	15768	2322	640
1 juin 2008	-	18084	3157	1836
1 juin 2009	-	19683	3706	1889
1 juin 2010	4135	20685	4746	2048
1 mars 2012	4860	23464	7446	2283
1 mars 2013	5702	25016	7861	2483

Nous expliquons, ci-dessous, l'articulation entre les différentes listes francophones (bulletin en français, liste Belgique, liste Liège et liste Bruxelles).

Lors de nos activités (animations, conférences, formations, etc.), nous recueillons les adresses e-mail (et postales pour l'envoi d'un exemplaire du trimestriel du CADTM « Les Autres Voix de la Planète ») des personnes qui souhaitent s'inscrire :

- 1) au bulletin francophone du réseau CADTM qui leur permet d'accéder aux dernières analyses publiées par le CADTM, sous une fréquence de deux semaines environ. En mars 2013, on comptabilise 25 016 inscrits.
- 2) à la liste de diffusion du CADTM Belgique via laquelle le CADTM Belgique communique principalement sur ses prochaines activités partout en Belgique. En mars 2013, le nombre d'abonnés est de 5702.
- 3) en plus du bulletin francophone et de la liste « Belgique », nous inscrivons les personnes qui résident à Liège ou à Bruxelles, aux listes « Liège » ou « Bruxelles ». Ces deux listes permettent des envois plus spécifiques à l'une ou l'autre agglomération, souvent à titre de « rappel » d'une activité préalablement envoyée à la liste « Belgique ». En mars 2013, 736 personnes sont abonnées à la liste CADTM Liège tandis que la liste CADTM Bruxelles compte 573 abonnés.

A noter qu'il existe également des « mailing list de travail » qui s'adressent plus particulièrement

11 Nous procédons depuis 2005 à des relevés réguliers du nombre d'abonnés à nos listes de diffusion francophone, hispanophone et anglophone. La liste de diffusion destinée aux citoyens résidant en Belgique (les abonnés à cette liste « Belgique » sont également abonnés à la liste de diffusion francophone) n'a pas fait l'objet du même suivi. Mais depuis juin 2010 (année de l'élaboration du programme 2011-2013), la liste Belgique fait l'objet d'un suivi régulier.

aux bénévoles du CADTM Belgique (les listes « groupe CADTM Liège » et « groupe CADTM Bruxelles »). Ces dernières visent à faciliter la discussion et l'élaboration collective entre les bénévoles du CADTM à Liège et à Bruxelles. En mars 2013, 38 personnes sont inscrites sur la liste du groupe CADTM Bruxelles et 24 sont inscrites sur la mailing list du groupe CADTM Liège.

MAINTIEN DU NOMBRE DE CITOYENS RÉSIDANT EN BELGIQUE CONSULTANT LE SITE DU CADTM

Pour rappel, nous nous sommes dotés en avril 2012 d'un nouvel indicateur « Maintien du nombre de citoyens résidant en Belgique consultant le site du CADTM », suite à l'installation du logiciel de statistiques web PIWIK, qui nous permet d'obtenir le comptage des visites par jour, semaine, mois, ou sur une durée à déterminer. Entre le 13 avril 2012 (date d'installation de ce nouveau logiciel) et le 25 avril 2012, nous comptabilisons en moyenne 90 visites de notre site par des citoyens résidant en Belgique. Ce qui donne (par extrapolation) 32850 visites pour une année. Nous visions donc le maintien de 32850 visites de notre site internet depuis la Belgique pour les années 2012 et 2013.

Pour l'année 2012, nous sommes très légèrement en dessous de notre objectif puisque nous comptabilisons entre le 13 avril (date d'installation du logiciel PIWIK) et le 31 décembre 2012 : 23215 visites en provenance de Belgique. Cela fait une moyenne de 88 visites par jour. Par extrapolation, nous atteignons **le chiffre de 32 215 pour l'année 2012**. Compte tenu de ce faible écart, nous maintenons notre objectif de 32850 visites pour l'année 2013.

MAINTIEN D'UNE DIVERSITÉ DE SUPPORTS DE DIFFUSION UTILISÉS PAR LE CADTM BELGIQUE : LIVRE/BROCHURE, REVUE, BULLETIN D'INFORMATION, DIAPORAMA, VIDÉO, AUDIO

En 2012, nous avons maintenu ces 6 supports. Voir ces différentes rubriques sur le site du CADTM. Depuis 2012, le site contient une nouvelle rubrique consacrée aux outils pédagogiques sur la dette du Sud.¹² L'objectif est donc atteint.

- b) Concernant le RÉSULTAT 2 : Les citoyens francophones résidant en Belgique ont accès à des stages de formation sur la dette du tiers-monde, les indicateurs sont les suivants

MAINTIEN D'UN STAGE RÉSIDENTIEL DE FORMATION ORGANISÉ PAR LE CADTM BELGIQUE EN BELGIQUE

En 2012, nous avons effectivement maintenu un séminaire résidentiel de formation. Il s'agissait des « **Rencontres d'été du CADTM** » qui se sont déroulées à Namur en juillet 2012¹³.

NB : A côté de ce séminaire, le CADTM Belgique a organisé en 2012 le séminaire OID/CADTM et le séminaire international sur la dette et les droits humains (voir OS 2). Nous avons également organisé trois week-ends résidentiels de formation (l'un sur la thématique du droit international et les deux autres sur les outils pédagogiques). Ces trois week-end de formations ont été subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

MAINTIEN DU NOMBRE DE STAGES DE FORMATION ORGANISÉS EN BELGIQUE PAR LES COLLABORATEURS DU CADTM BELGIQUE AVEC SA PARTICIPATION COMME EXPERT SUR LA DETTE

Pour rappel, compte tenu du dépassement de notre objectif en 2011, nous avions revu à la hausse

12 <http://cadtm.org/Outils-pedagogiques>

13 <http://cadtm.org/Galerie-photo-des-rencontres-d-ete>

nos objectifs pour 2012 et 2013. Nous nous fixions pour ces deux années le maintien de 15 stages de formation organisés en Belgique par les collaborateurs du CADTM Belgique avec sa participation comme expert sur la dette.

Nous sommes intervenus, dans les faits, dans **19 stages de formation**. Il s'agit de 9 formations pour les cadres syndicaux (FGTB et CSC), 6 formations pour la CTB, 2 formations pour ITECO, 1 formation pour les animateurs-formateurs d'annoncer la couleur, 1 formation pour de futurs animateurs d'éducation au développement dans le cadre de la formation « provocateurs-trices de changement ». Alors que nous planifions une baisse des demandes de formation pour l'année 2012 par rapport à l'année 2011, nous avons au contraire connu une forte demande de formations. Nous pouvons l'expliquer par l'effet « boule de neige » engendré par les formations que nous assurons en direction des syndicats depuis quelques années puisque de nouvelles centrales syndicales ont fait appel au CADTM en 2012. Voir plus bas les ajustements concernant cet indicateur pour l'année 2013.

- c) Concernant le **RESULTAT 3 « Les deux grands quotidiens (Le Soir et la Libre Belgique), la presse associative et la presse syndicale belges francophones diffusent les analyses et les activités auxquelles prend part le réseau CADTM »**

Nos indicateurs sont les suivants :

« MAINTIEN DE 7 RÉFÉRENCES AU CADTM DANS LES QUOTIDIENS BELGES *LA LIBRE BELGIQUE ET LE SOIR*.

En 2012, on recense 7 références aux analyses du CADTM Belgique (sous forme de tribune, interview dans « *Le Soir* » (édition papier et sur le site internet) : *L'Espagne en ligne de Mire* (le 2/01/2012) ; *Éric Toussaint appelle les citoyens à se mobiliser pour exiger une politique qui ne soit plus au service des banques et du profit privé* (le 18/03/2012) ; *Contre la garantie Dexia et pour un audit citoyen de la dette belge* (le 19/04/2012) ; *Dexia : La décharge des administrateurs. Et après ?* (le 30/05/2012) ; *Non, les Belges n'ont pas vécu au-dessus de leurs moyens* (le 26/09/2012) ; *Fallait-il à nouveau injecter de l'argent dans Dexia ?* (le 15/11/2012) ; *Banquer pour Dexia : « C'est spolier la population et attenter à la démocratie »* (le 03/12/12)).

Ces articles sont reproduits en annexe.

Nous avons donc atteint notre objectif qui était de 7 références.

MAINTIEN DE 5 ACTIVITÉS RELAYÉES PAR LA PRESSE ASSOCIATIVE ET SYNDICALE BELGES FRANCOPHONES

En 2012, le CADTM a été repris 10 fois dans la presse syndicale et associative. A noter que notre impact a augmenté de manière très importante du fait du lancement de la campagne « A qui profite la dette ? » avec la FGTB Wallonne, FGTB Bruxelles et le CEPAG. En effet, nous avons été principalement repris dans la presse syndicale (Syndicats). Compte tenu de ce dépassement, nous adaptons notre objectif lié à cet indicateur pour l'année 2013.

III. Évolutions et réorientations significatives par rapport au contexte, aux groupes cibles, aux partenaires, aux méthodes, aux synergies

a) Poursuite dans la recherche et l'écriture d'analyses établissant le lien entre la dette du Nord et la dette du Sud (R1)

Comme nous l'avions annoncé dans le rapport narratif 2011, nous avons poursuivi en 2012 notre stratégie consistant à mettre en évidence dans nos analyses mais aussi dans nos formations les liens entre la dette du Nord et la dette du Sud. Dans un premier temps, l'objectif stratégique est de sensibiliser les citoyens résidant en Belgique sur l'impact et les mécanismes de la dette publique au Nord et au Sud et ainsi créer une solidarité entre les populations. Dans un second temps, les citoyens résidant en Belgique, qui sont sensibilisés au problème de la dette, peuvent se mobiliser alors pour l'annulation de la dette du tiers-monde en intégrant notamment les groupes locaux de bénévoles du CADTM.

Comme en 2011, on s'aperçoit, à la lecture des statistiques relatives à la fréquentation du site internet du CADTM (analysées dans l'évaluation externe du bruit du site du CADTM sur la toile), que ce sont les articles ayant comme angle d'attaque la dette du Nord qui enregistrent les records de visites depuis la Belgique en 2012.

Ces chiffres record démontrent (comme le souligne l'évaluation du bruit du CADTM sur internet – voir plus bas) une fois encore que la dette du Nord est un angle d'attaque pertinent pour aborder le problème de la dette en général et faire le parallèle avec la situation dans le tiers-monde. On retrouve logiquement ce lien Nord/Sud dans les productions que le CADTM Belgique a sorti en 2012 et qu'il a systématiquement envoyées aux abonnés de sa revue trimestrielle « *Les Autres Voix de la Planète* ».

Les ouvrages parus en 2012 sont :

- Le livre « *AAA. AUDIT ANNULATION AUTRE POLITIQUE* » (envoyé avec l'AVP numéro 54 en avril 2012) de Damien Millet et Éric Toussaint, paru aux éditions du Seuil. Les auteurs analysent la crise et les mesures appliquées depuis qu'elle a éclaté en soulignant les points communs avec les PAS appliqués dans les pays du Sud suite à la crise de la dette du tiers-monde.
- Le livre « *ET SI ON ARRÊTAIT DE PAYER ? DIX QUESTIONS DIX RÉPONSES SUR LA DETTE PUBLIQUE BELGE ET LES ALTERNATIVES À L'AUSTÉRITÉ* » (envoyé avec l'AVP 55 de juillet 2012) de Olivier Bonfond, paru aux éditions Aden en collaboration avec le CEPAG. Dans cet ouvrage, l'auteur explique les mécanismes et les conséquences de la dette publique en Belgique en se référant également aux plans d'ajustement structurel (PAS) appliqués dans les pays du tiers-monde. Cet ouvrage plaide pour la mise en place d'un audit citoyen et d'alternatives respectueuses des droits humains et de l'environnement. Avec ce numéro de juillet, les abonnés à la revue ont également reçu un DVD comprenant trois documentaires : « *Catastroïka* », par les réalisateurs de « *Debtocracy* » ; « *On ne doit rien !* », un reportage tourné en Grèce par Olivier Azam pour Les Mutins de Pangée les 28 et 29 février 2012, à l'occasion d'une délégation solidaire internationale. Un 3ème reportage est consacré à la 1ère réunion euro-méditerranéenne des campagnes d'audit de la dette qui s'est tenue à Bruxelles le 7 avril 2012, sous l'impulsion du CADTM Belgique et de ses partenaires. Cette première réunion a officialisé le lancement du réseau ICAN (voir la partie générale).

- La brochure « *LES CHIFFRES DE LA DETTE 2012* » envoyée avec l'AVP numéro 56 en octobre 2012. De la crise de la dette des pays du Sud en 1982 à la crise actuelle en Europe, en passant par les dettes odieuses du Sud et du Nord et les chiffres du FMI et de la Banque mondiale, l'analyse des statistiques permet d'identifier les véritables enjeux de la crise actuelle. Les auteurs sont Damien Millet (CADTM France), Éric Toussaint (CADTM Belgique) et Daniel Munevar (CADTM Colombie). Cette brochure sert de référence à la fois pour les organisations membres du mouvement altermondialiste, les citoyens mais aussi les experts des institutions internationales. En effet, l'Expert des Nations-unies sur la dette a utilisé les chiffres du CADTM dans son rapport officiel en 2011.

A côté de ses analyses portant à la fois sur la dette du Sud et la dette du Nord, le CADTM Belgique poursuit son travail spécifique sur la dette du Sud. Ainsi en janvier 2012, nous avons envoyé à nos abonnés le DVD du documentaire « *Le salaire de la dette* » de Jean-Pierre Carlon. Il s'agit d'un reportage qui, de la RDC à Washington, en passant par le Mali et le Congo, donne la parole à des experts, des responsables politiques et plusieurs militants du CADTM pour expliquer comment le système colonial a évolué vers une forme de domination insidieuse, par le truchement, entre autres, de la dette. Ce DVD est accompagné d'une brochure sur un célèbre « éléphant blanc » : le barrage d'Inga en RDC. Le CADTM a souhaité traduire et actualiser ce texte, issu d'un rapport de mission effectuée par Anders Lustgarten en 2009 pour le compte de la coalition d'ONG Counter Balance, afin de le rendre accessible au plus grand nombre.

b) Renforcement de la démarche proactive consistant à rendre accessible nos analyses au plus grand nombre de citoyens

En 2012, nous avons rendu nos analyses accessibles au plus grand nombre de citoyens francophones résidant en Belgique et ce, de trois façons : par le prix, le téléchargement libre et le format donné aux publications et aux formations.

En effet, le CADTM Belgique publie régulièrement des brochures et autres supports légers à visée pédagogique comme le quizz sur la dette distribué largement et souvent gratuitement. Ces outils nous permettent d'élargir les publics cibles de nos analyses, tout en nous poussant à multiplier les supports. Ils nous permettent également d'amener certains publics, comme les citoyens qui suivent nos formations, à approfondir les sujets ouverts avec eux durant les ateliers et à se tourner ensuite vers nos articles publiés sur le site internet du CADTM ou vers nos publications au format papier.

Sur notre site internet, plusieurs de nos ouvrages (parus en 2012) sont accessibles gratuitement (après accord de nos éditeurs). C'est le cas notamment du livre « 65 questions/65 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale en téléchargement libre sur notre site¹⁴. Pour la première fois, nous avons conçu une vidéo de promotion pour accompagner ce livre.

NB : Nous diffusons aussi certains de ces outils gratuitement sur notre page facebook. Cela nous permet d'accroître considérablement notre audience sur notre page facebook et par conséquent sur notre site, par l'utilisation de liens hypertextes. Par exemple, la diffusion sur facebook et via twitter de nos publications et nos vidéos rencontrent un écho beaucoup plus vaste que la publication de nos articles et analyses seulement sur notre site internet, multipliant par 2, 3 ou 4 notre portée moyenne. Notre stratégie vis-à-vis des réseaux sociaux a été considérablement améliorée en 2012. Elle fait donc l'objet d'un développement particulier, plus loin dans le présent rapport.

14 <http://cadtm.org/65-questions-65-reponses-sur-la.8331>

Pour les ouvrages payants (c'est le cas des livres publiés en 2012 et envoyés avec l'AVP - voir la liste ci-dessus), le CADTM Belgique a pratiqué en 2012 comme pour les années précédentes des prix réduits en fonction des revenus (lors de nos activités). Cette discrimination positive s'applique à la fois pour le prix de vente de nos productions (résultat 1) que pour l'inscription à nos stages de formation (résultat 2). En effet, le prix ne doit pas être un frein pour l'accès à nos analyses d'autant que les « précaires » (chômeurs, étudiants, salariés et indépendants ayant un faible revenu, sans-papiers, etc) constituent un de nos publics-cibles prioritaires.

Afin de rendre plus accessibles nos analyses, nous avons aussi poursuivi notre travail autour des outils pédagogiques. En 2012, différents outils pédagogiques (jeu de la ficelle de la dette, ligne du temps, jeu des alternatives...), conçus notamment au cours de l'année 2011, ont été proposés à de nombreuses reprises. Au-delà de leur utilisation dans des animations et formations, 2 week-end résidentiels ont été proposés à des personnes relais (membres de groupes locaux CADTM, membres d'organisations partenaires). Ces 2 rendez-vous ont connu un large succès puisque réunissant une trentaine de personnes à chaque session, ce qui représente le nombre maximum pour ce type de formation. Par ailleurs, nous avons noté plusieurs impacts directs de ces formations :

- Certaines personnes formées ont à leur tour utilisé ces outils. C'est notamment le cas de bénévoles du groupe CADTM Bruxelles.
- Des organisations non partenaires présentes ont décidé de faire appel au CADTM pour former leurs publics cibles, comme l'ONG « Annoncer la couleur ».

Enfin, 4 de ces outils pédagogiques ont été améliorés grâce aux remarques des participants puis mis en ligne sur le site du CADTM ceci afin de permettre leur appropriation à un large public. Tous les documents nécessaires à leur animation sont donc disponibles dans la nouvelle rubrique « outils pédagogiques » du site du CADTM : <http://cadtm.org/Outils-pedagogiques>

La présentation de ces outils a fait l'objet d'un atelier spécifique lors des Rencontres d'été du CADTM Belgique en juillet 2012¹⁵.

c) Lancement en 2012 de la campagne « A qui profite la dette ? »

Pour accroître notre audience en Belgique et notamment sensibiliser les citoyens sur la nécessité de réaliser des audits citoyens de la dette publique, nous avons décidé de collaborer avec le CEPAG, la FGTB Wallonne et la FGTB Bruxelles en lançant en 2012 une campagne commune intitulée « A qui profite la dette ? ». Voir la partie générale. Cette campagne s'appuie notamment sur l'ouvrage du CADTM Belgique et du CEPAG « *Et si on arrêtait de payer ? Dix questions dix réponses sur la dette publique belge et les alternatives à l'austérité* » et sur son site internet onveutsavoir.be où l'on peut retrouver certains outils pédagogiques mentionnés plus haut ainsi que le dessin animé qui a rencontré un grand écho sur la toile.

Pour augmenter notre impact en Flandre, nous avons décidé de faire traduire ce dessin animé en flamand. La traduction est en cours courant 2013.

15 Voir le programme sur ce lien <http://cadtm.org/Rencontres-d-ete-du-CADTM-Belgique>

d) Renforcement dans les collaborations existantes avec les organisations de la société civile belge

Le lancement de la campagne « *A qui profite la dette* » a permis de considérablement renforcer nos collaborations avec la FGTB et le CEPAG. A côté de ces organisations, le CADTM Belgique a continué à collaborer en tant qu'intervenant dans des conférences ou des stages de formations organisés par ses collaborateurs. Parmi eux, on trouve notamment la CSC, ATTAC, CNCD, 11.11.11, ITECO, Annoncer la couleur, etc. Soucieux de l'effet multiplicateur, nous avons également donné une formation pour de futurs animateurs d'éducation au développement dans le cadre de la formation « provocateurs-trices de changement ».

En 2012, le CADTM Belgique a également poursuivi sa collaboration avec la CTB en donnant 6 formations sur "Dette, mondialisation et alternatives" (R2-A3) devant une cinquantaine de futurs coopérants¹⁶.

Nous sommes également intervenus dans les écoles supérieures comme à l'UCL pour une conférence sur la dette du Sud le 17 avril 2012 dans le cadre d'un cours de sociologie ou encore le 29 mars à l'ULB dans le cadre d'un cours de sciences politiques.

Suite aux contacts, formations et actions collectives initiées entre le CADTM Belgique et Vie Féminine en 2011, 2012 fut l'année d'un réel renforcement des collaborations entre ces 2 associations (le genre étant une thématique transversale). Cette synergie se matérialise pour 2012 principalement par la construction collective (entre des bénévoles et permanentes de Vie Féminine et le CADTM) d'un outil pédagogique composé de 5 modules sur les mesures d'austérité, la dette et la crise en y intégrant la dimension du genre. Cet outil de formation qui vise à promouvoir une analyse critique de la société mais surtout à permettre le développement d'actions collectives contre l'austérité et la dette illégitime est destiné autant aux membres de Vie féminine (cf. public alpha, public Fle (français-langue étrangère) - public scolarisé dans le pays d'origine pouvant s'exprimer dans un langage courant, aux animatrices bénévoles de VF, ...) qu'au réseau CADTM, qu'à d'autres associations féminines/istes ou à toutes personnes désireuses d'en apprendre plus sur le sujet. Par ailleurs, le CADTM et Vie Féminine ont été sollicités pour intervenir sur la thématique des impacts de la dette sur les femmes et des alternatives et mobilisations féministes lors du café-citoyen organisé par l'ONG Quinoa sur la dette et les femmes (le 11 octobre 2012). Cela témoigne d'une appropriation par Vie Féminine des analyses du CADTM et vice-versa.

Nous avons également noué de nouvelles collaborations avec d'autres associations et mouvements sociaux membres de l'Altersummit, dans le cadre notamment des conférences « grand public » organisées par le CADTM Belgique du 20 au 24 novembre 2012 sur le thème général « « *Notre AAA : Audit-Annulation-Autre politique – Et si on arrêtait de banquer*¹⁷ ?».

NB : Les collaborations dans le cadre de l'Altersummit sont également développées dans l'OS 2 vu sa dimension européenne.

16 Ces formations se déroulent en deux parties : une première partie qui est étudiée via un cours sur internet où l'on aborde l'ABC de la dette (historique, crise, PAS, arguments pour et contre, audit, ...) ; et une deuxième partie qui se concentre sur l'actualité de la dette (notamment les liens entre la dette du Sud et du Nord) ainsi que sur les autres alternatives. En tout, les participants suivent donc 6 heures de cours : 3 heures via le cours sur internet (qu'ils peuvent consulter à volonté en vidéo, en MP3 ou en texte PDF) et 3 heures en cours interactif avec deux conférenciers du CADTM Belgique.

17 Consulter le programme et la liste des organisations de la société civile belge ayant soutenu ces conférences grand public sur : http://cadtm.org/IMG/jpg/programme_rect_03.jpg ; http://cadtm.org/IMG/jpg/programme_verso.jpg

Notons qu'en 2012, les collaborations avec les organisations de la société civile situées en Flandres comme FAIRFIN se situent essentiellement à deux niveaux : au niveau des interpellations politiques (voir l'OS 3) et au niveau des activités de sensibilisation sur le lien entre les sauvetages bancaires et la dette publique, via l'écriture d'article notamment et l'organisation de conférence de presse comme en décembre 2012. Cette conférence de presse organisée par le CADTM, FAIRFIN et INTAL a permis de mettre en évidence l'impact de la recapitalisation des banques sur la dette publique belge. Ce travail a connu en 2012 un écho très important sur notre site internet puisqu'on enregistre 1914 visites (dont 228 le jour même) pour l'article « *Le CADTM demande l'annulation des garanties de l'État belge aux créanciers du groupe Dexia* ». L'impact a également été très important dans les médias francophones belges (radio, presse écrite et TV). Voir plus bas.

Enfin, il faut souligner le succès des Rencontres d'été du CADTM Belgique des 6, 7 et 8 juillet 2012 (à la Marlagne près de Namur) car cette activité a permis d'une part, de sensibiliser/former les citoyens en Belgique et d'autre part, de renforcer nos collaborations à la fois en Belgique et au niveau européen par la présence de représentants des pays suivants : France, Portugal, Grande-Bretagne, Grèce, Italie et Espagne¹⁸. Ces rencontres d'été ont réuni au total plus de 100 participants qui ont pu, à travers 9 ateliers et 2 plénières, s'informer, se former, et débattre sur les enjeux liés à la dette et aux plans d'austérité qui sont désormais imposés à l'ensemble des pays du monde¹⁹. 85 personnes ont participé à ce stage de formation (hors membres de l'équipe permanente du CADTM Belgique et sans compter les intervenants).

e) Le développement de notre stratégie en direction des grands médias belges

Le CADTM Belgique a connu un écho médiatique très important en 2012 puisque nous avons touché en Belgique des grands médias en ligne tels que Belga²⁰ ou encore la RTBF (presse écrite et radio)²¹ les journaux gratuits comme Métro²², publié plusieurs tribunes dans le principal quotidien francophone d'information en Belgique « Le Soir²³ ». Au niveau des médias étrangers, nous avons notamment touché le quotidien « Le Monde²⁴ » (dans son format électronique).

On peut véritablement parler en 2012 de percée médiatique puisque nous avons atteint de nouveaux médias. C'est le cas du quotidien financier L'Echo²⁵, le journal parlé de la RTBF²⁶, la

18 Voir le programme avec les intervenants sur ce lien : <http://cadtm.org/Rencontres-d-ete-du-CADTM-Belgique>

19 <http://cadtm.org/Galerie-photo-des-rencontres-d-ete>

20 Le CADTM et ATTAC dénoncent les "atteintes au droit à l'information", Belga (10 février 2012)

21 Eric Toussaint, « Abordant l'Espagne, le cyclone poursuit sa route dévastatrice » 12 juin 2012

http://www.rtb.be/info/opinions/detail_abordant-l-espagne-le-cyclone-poursuit-sa-route-devastatrice?id=77856461

Renaud Vivien, « La Belgique, créancière illégitime », 25 juin 2012 http://www.rtb.be/info/opinions/detail_la-belgique-creanciere-illegitime?id=7793709

Interview d'Eric Toussaint dans l'émission de radio FACE A l'INFO sur la RTBF le 3 avril 2012 sur les agences de notation et l'audit de la dette

22 Édition du 21 mars 2012

23 Nous donnons en annexe la liste des articles parus dans le Soir

24 Eric Toussaint Damien Millet, Recourir à l'emprunt public, 3 avril 2012

http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/04/03/recourir-a-l-emprunt-public_1679668_3232.html

25 Krystèle Tachdjian « Garanties publiques : Dexia introduit une requête devant le Conseil d'État » (édition du 22 février 2012)

26 Édition du 21 mars http://www.rtb.be/laune/emission/detail_jt-19h30?id=21

A 22'4 Passage d'environ 4 minutes dans le JT de 13h00 le 1er novembre (commencer la lecture à 19'40")

http://www.rtb.be/video/detail_en-direct-d-ostende-avec-j-fr-noulet-et-e-toussaint?id=1772350

Passage de deux minutes dans le JT de 19h30 le 1er novembre.

http://www.rtb.be/info/media/video_le-sauvetage-de-dexia-en-question?id=1772402&mediaset=rtbfinfo--belgique&type=video

chaîne TV5 Monde dans les émissions « Le Bar de l'Europe²⁷ » et « C'est ça l'Europe²⁸ ? », qui sont également diffusées sur la RTBF Trois. Nous sommes également intervenus pour la première fois dans l'émission de débat télévisé « Mise au point » sur la RTBF²⁹.

A côté de cela, nous poursuivons notre stratégie de toucher la presse associative et syndicale. En 2012, nous recensons 10 reprises (voir en annexe).

En favorisant l'organisation de conférences-débats avec ses collaborateurs (syndicats, associations), le CADTM Belgique obtient donc (via les revues de ses collaborateurs) une diffusion plus large de ses activités afin d'augmenter le nombre de personnes sensibilisées sur la dette du tiers-monde et *in fine* d'accroître la mobilisation citoyenne en Belgique. Cette activité contribue donc à atteindre le résultat 3 et la réalisation de l'OS 1.

Nous énonçons 5 facteurs principaux permettant d'expliquer l'augmentation de nos impacts médiatiques en 2012 :

- l'arrivée d'un permanent chargé de la communication du CADTM en octobre 2012. En tant que chargé de communication, son rôle est de maintenir à jour un fichier presse, de créer et maintenir des relations avec les journalistes de la presse écrite et audiovisuelle en Belgique (y compris correspondants de la presse étrangère à Bruxelles), afin de diffuser le plus efficacement possible les analyses et activités du CADTM, parfois dans des délais très courts. Il assure également une veille quotidienne de la presse belge et des grands titres de presse internationale.
- le renforcement de notre expertise sur le lien entre l'augmentation de la dette publique et les sauvetages bancaires en lien avec la conjoncture en Belgique et au niveau international.
- notre réactivité face à l'évolution de la conjoncture (avec notamment le renforcement des politiques d'austérité dans les pays de la zone euro, etc) et aux opinions exprimées dans le quotidien³⁰.
- notre capacité à exploiter différents supports comme la presse imprimée, la presse en ligne, la radio et la TV.
- le recours à d'autres personnes et associations pour co-signer une opinion dans la presse écrite³¹.

f) L'utilisation des réseaux sociaux

Au cours de l'année 2012, le CADTM Belgique a adopté une démarche proactive à l'égard des réseaux sociaux, principalement Facebook et Twitter. Au travers de ces outils, les objectifs sont multiples. Il s'agit avant tout de diffuser les analyses et activités du CADTM Belgique à un public le plus large possible, tout en leur offrant la possibilité de relayer eux-mêmes les annonces de

27 Émission diffusée le 12 mai 2012

28 Première diffusion le 26 juin 2012 http://www.rtbf.be/info/monde/dossier/l-europe-et-vous/detail_c-est-ca-l-europe?id=7793725

29 Émission du 11 novembre 2012 http://www.rtbf.be/video/detail_mise-au-point-du-11-11-2012-dexia-va-t-on-encore-banquer-pour-les-banques?id=1774852

30 L'article « *Non, les Belges n'ont pas vécu au-dessus de leurs moyens* » en réponse à une analyse publiée par Bruno Colmant dans le quotidien « Le Soir »

31 Voir en annexe la carte blanche « Dexia : et si on arrêtait de banquer ? », 18 octobre 2012

l'organisation. Ces outils nous permettent également d'être plus réactifs qu'avec le site internet pour communiquer autour d'un événement ponctuel lié notamment à l'actualité tout en renvoyant vers notre site internet. Twitter est également utilisé pour communiquer autour des grandes analyses du réseau CADTM, mais aussi pour diffuser les idées et opinions exprimées lors des conférences, débats, soirées, animations en Belgique. Quant à Facebook, le CADTM l'utilise principalement pour publier des liens vers les articles mis en ligne sur son site, faire la promotion de ses activités en amont (conférences, formations, animations) et publier des comptes-rendus de ses activités.

g) Évolution des groupes bénévoles du CADTM Belgique en 2012

Dans le rapport narratif 2011, nous écrivions que deux nouveaux embryons de groupes locaux du CADTM Belgique (le CADTM Namur et le CADTM Luxembourg) avaient émergé lors de l'Université d'été du CADTM de 2010 et que nous espérions leur consolidation en 2011 et 2012. Plus récemment, le procès-verbal du dernier dialogue politique avec la DGD mentionnait l'*« autonomisation progressive des groupes locaux, très satisfaisante à Bruxelles et à Liège, en développement à Namur et au Luxembourg »*. Cela continue à être le cas du CADTM Bruxelles, du CADTM Liège et du CADTM Luxembourg. En revanche, le CADTM Namur a connu un essoufflement au cours de l'année 2012. En effet, quelques-unes des personnes les plus investies dans ce groupe ont du se retirer pour des raisons personnelles (départs à l'étranger). Le groupe ne se retrouve donc plus régulièrement bien que plusieurs Namurois continuent à s'impliquer dans certaines activités du CADTM Belgique.

En 2012, ces 3 groupes locaux (Luxembourg, Liège et Bruxelles) ont organisé différents types d'activités : des réunions publiques d'information, des conférences-débats, des formations, des projections-débats. A Bruxelles, le groupe s'est réuni régulièrement autour d'un noyau de 7-8 bénévoles. Il a notamment organisé un week-end de formation sur les outils pédagogiques sur la dette qui a rassemblé 35 personnes. Le groupe CADTM Liège s'est également réuni de façon régulière et a travaillé sur la question de la dette liégeoise. Il est composé d'un noyau actif de 5-6 personnes venant d'horizons divers (pensionnés, étudiants, actifs). Enfin le groupe de la province du Luxembourg a organisé 3 activités, dans le but notamment d'inviter de nouvelles personnes à le rejoindre.

Annoncés dans le rapport narratif 2011, « les lundis contre la dette » ont en outre permis d'attirer de nouveaux bénévoles au CADTM Belgique. Nous avons donc décidé de maintenir cet outil de mobilisation citoyenne tout au long de l'année 2012 et en 2013. Lancé en mars 2011 dans l'objectif d'informer, former et mobiliser les citoyens francophones sur la question de l'endettement public, ce rendez-vous mensuel des « lundis contre la dette », qui prend la forme de conférence-débat « allégée » (exposé court afin de favoriser la discussion et la réflexion collective) rassemble entre 20 et 30 personnes. Cette activité remplit deux fonctions essentielles permettant d'atteindre partiellement l'OS 1. Primo, il permet aux bénévoles du CADTM Belgique de se former sur les thématiques prioritaires de l'organisation. Secundo, il permet de toucher un nouveau public qui assiste à ces rendez-vous en fonction du sujet traité. A noter que 3 personnes présentes régulièrement aux « lundis contre la dette » ont intégré en 2012 le CADTM Liège. Fort de cette activité à Liège à laquelle quelques bénévoles du CADTM Bruxelles assistent, le CADTM Bruxelles a organisé en 2012 2 soirées reposant sur le même concept intitulées les « comptoirs de la dette ».

Les groupes thématiques du CADTM Belgique (groupe dette écologique et groupe droit) ont continué à bien fonctionner en 2012. Le groupe dette écologique a principalement travaillé tout au long de l'année 2012 sur l'ouvrage du CADTM consacré à la dette écologique qui sera publié fin 2013 ou en 2014. Soulignons que cet ouvrage collectif est coordonné par deux bénévoles du

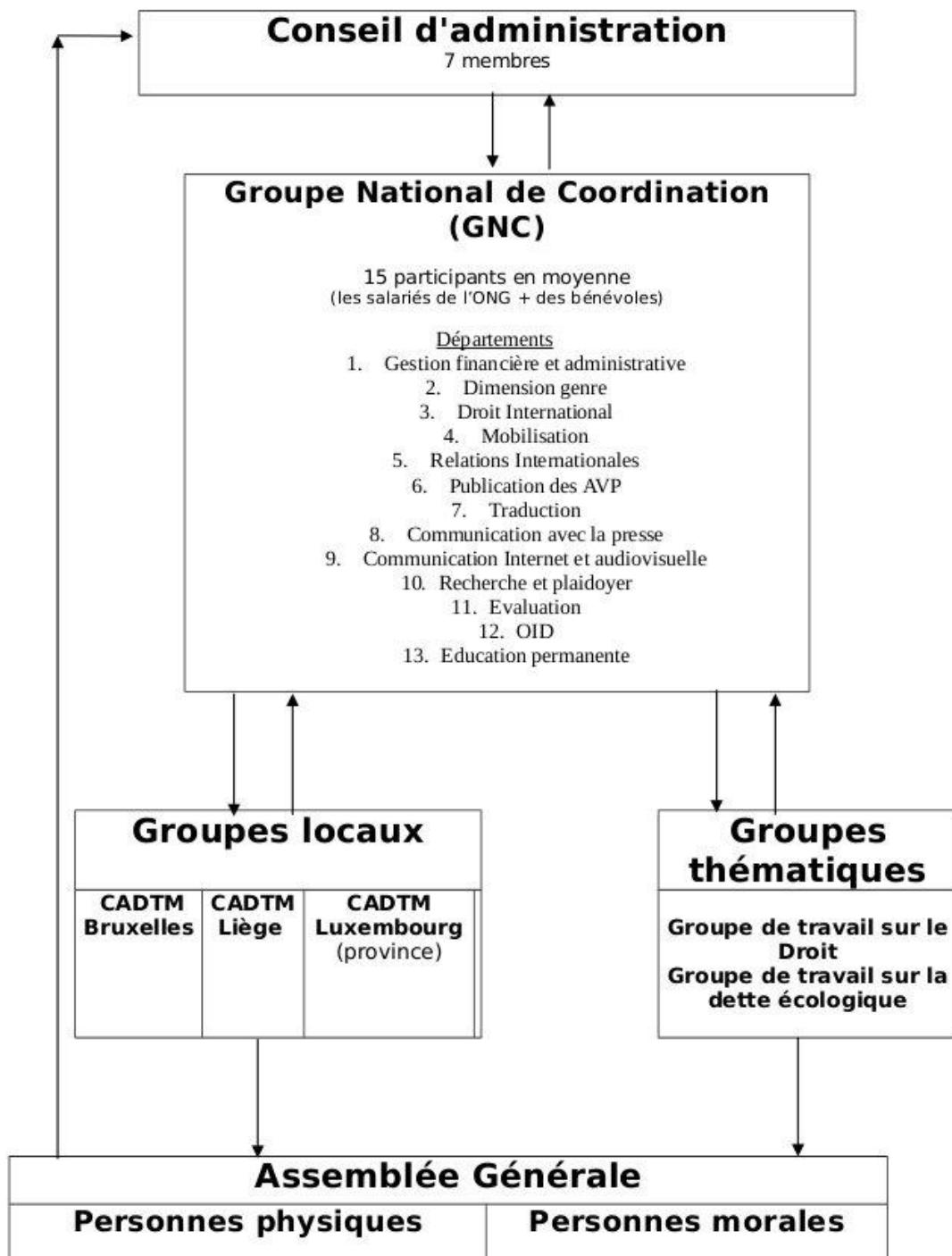
CADTM Belgique. Le groupe droit du CADTM a, quant à lui, travaillé sur la rédaction de la brochure « *Droits devant ! Plaidoyer contre toutes les dettes illégitimes*³² » paru en janvier 2013 et sur l'organisation de deux activités publiques : un stage de formation à Liège sur le droit et la dette (financé partiellement par la Fédération Wallonie-Bruxelles) et le Séminaire international du CADTM sur la dette et les droits humains qui s'est déroulé au Sénat belge à Bruxelles en novembre 2012. Voir OS 2 et OS 3. Les membres du groupe droit du CADTM ont également alimenté le débat des campagnes travaillant sur la dette en apportant des arguments juridiques qui permettent de suspendre et d'annuler les dettes publiques illégitimes lors du Séminaire CADTM/OID de novembre 2012. Voir l'OS 2.

Nous ferons le bilan de ces différents groupes bénévoles et dresserons des perspectives, lors de la prochaine Université d'été du CADTM qui aura lieu en juin 2013 à la Marlagne (Namur).

Sur recommandation de la DGD exprimée lors du dernier dialogue politique, nous précisons de manière schématique le fonctionnement institutionnel du CADTM Belgique (AG/groupes thématiques/groupes locaux/groupe national de coordination /CA).

32 <http://cadtm.org/Droits-devant>

Organigramme du CADTM-Belgique



IV. Adaptations éventuelles dans la formulation des résultats, des indicateurs de l'objectif et/ou des résultats

Nous revoyons à la hausse certains objectifs liés aux indicateurs lorsque nous les avons largement dépassés.

En fonction des chiffres obtenus en 2012, nous nous fixons comme objectif de maintenir en 2013 le même nombre de stages de formation organisés en Belgique en 2012 par les collaborateurs du CADTM Belgique avec sa participation comme expert sur la dette. Ce nombre est de 19.

De la même manière, nous visons le maintien en 2013 de 10 annonces d'activités et articles du CADTM Belgique relayés par la presse associative et syndicale belge francophone pour l'année 2013.

En effet, ces deux changements se justifient notamment par la création en février 2013 d'un collectif d'audit de la dette au niveau belge dont l'objectif est d'auditer la dette publique et les créances de la Belgique sur les PED. Le développement de ce collectif devrait logiquement nous permettre de maintenir nos collaborations avec les associations et syndicats belges et donc de remplir les deux indicateurs précités.

V. Enseignements et recommandations tirés des évaluations externes

Avant d'aborder le contenu des évaluations externes directes reliées à l'OS 1 (sur l'impact du CADTM dans la presse imprimée³³, sur sa revue trimestrielle « les AVP », le bruit de son site internet sur la toile³⁴, l'Université d'été du CADTM de 2011 et les Rencontres d'été du CADTM de 2012³⁵), il semble important de dégager des enseignements généraux.

Tout d'abord, le fait que nous ayons atteint tous nos résultats en 2012 nous incite à poursuivre notre stratégie reposant sur le lien entre la dette du Sud et la dette du Nord qui est mis en évidence dans nos analyses, conférences, formations et animations. Afin de sensibiliser les médias, nous essaierons d'être le plus réactif possible à l'évolution de la conjoncture belge et internationale. Nous serons particulièrement attentifs à l'évolution de la dette publique belge et aux effets de la crise et des politiques d'austérité sur le niveau d'endettement en Europe et au Sud. A côté de ces analyses collant au plus près aux évolutions du contexte politique, économique et social, que nous mettrons en ligne sur notre site internet, que nous enverrons pour publication aux médias et que nous exploiterons au cours de nos diverses formations, nous planifions plusieurs ouvrages pour 2013 et 2014.

Comme demandé par la DGD lors de notre dernier dialogue politique de 2012, nous indiquons à titre informatif ces prochaines publications pour les années 2013 et 2014, sachant que cette programmation peut changer en fonction de l'évolution de cette conjoncture : un ouvrage sur le Rwanda et notamment sa politique en matière d'endettement (lié à notre thématique prioritaire sur l'évolution de la dette publique au Sud) ; une brochure sous forme de plaidoyer juridique pour la suspension et l'annulation des dettes illégitimes au Sud et au Nord (le droit international étant notre

33 <http://cadtm.org/Evaluation-de-l-impact-presse-du>

34 <http://cadtm.org/Etude-Bruit-du-site-CADTM-2011-et>

35 <http://cadtm.org/Evaluations-Universite-d-ete-2011.9064>

thématique prioritaire) ; un ouvrage sur le fonctionnement des banques, leur sauvetage par les pouvoirs publics et leur impact sur la dette des États au Nord en faisant le lien avec les sauvetages au Sud (thématique prioritaire) ; un ouvrage collectif coordonné par deux bénévoles du CADTM Belgique sur la dette écologique (thématique transversale), un livre consacré à l'impact de la dette sur les femmes (thématique transversale) ; un livre sur les alternatives à l'austérité (thématique transversale) . Notons que dans tous ces ouvrages, l'audit de la dette (thématique transversale) sera développé comme une des principales stratégies permettant de sortir du cercle vicieux de l'endettement illégitime.

A côté de ces livres, nous continuerons à produire des analyses sur divers supports et accessibles au plus grand nombre, en privilégiant la gratuité via le téléchargement libre sur notre site internet.

Toutes ces publications seront exploitées dans le cadre de nos formations qui s'intègrent largement dans la campagne de sensibilisation « A qui profite la dette ? » lancée en 2012 par le CADTM Belgique, la FGTB Wallonne, la FGTB Bruxelles et le CEPAG. Nous utiliserons notamment les outils pédagogiques développés en 2011 et 2012.

Face à la demande croissante des formations que nous rencontrons, nous mettrons l'accent dès 2013 et plus encore dans le cadre du programme 2014-2016 sur la formation des bénévoles du CADTM Belgique (actifs au sein des groupes locaux et thématiques) pour qu'ils puissent assurer de plus les formations sur les thématiques prioritaires du CADTM Belgique. A noter que nous avons déjà organisé en 2013 (février et mars) deux réunions avec les bénévoles sur le contenu des nouvelles publications du CADTM portant sur la dette écologique (l'environnement est une thématique transversale) et sur le droit international (thématique prioritaire). L'objectif étant de débattre du contenu de ces ouvrages et permettre progressivement aux bénévoles de se les approprier avant même leur présentation au grand public. Comme écrit plus haut, l'ouvrage à paraître sur la dette écologique est coordonné par deux bénévoles du CADTM Belgique.

Nous veillerons également à consolider les groupes locaux créés en 2013 qui travaillent sur l'audit de la dette belge en relation avec les créances de la Belgique sur les PED.

Nous reproduisons à présent les principaux enseignements et recommandations tirés de l'évaluation sur l'impact du CADTM dans la presse imprimée (couvrant la période 2010-2011 – 1er semestre 2012) et portant spécifiquement sur notre écho en Belgique.

« En Belgique, le taux de reprise des analyses du CADTM va croissant, notamment grâce au travail de rapprochement effectué par les membres de l'équipe permanente avec certains journalistes de la presse quotidienne belge » (...). De plus, dans les auteurs du CADTM, la parité hommes/femmes a tendance à augmenter, on passe d'environ 20% d'articles écrits par des femmes en 2010 à près de 40% en 2012. Enfin, sur les types de journaux reprenant les analyses du CADTM, il est intéressant de noter qu'il s'agit d'une presse diversifiée et de qualité. En Belgique, les deux plus importants quotidiens nationaux francophones Le Soir et La Libre Belgique ont publié en tout respectivement 13 et 7 articles citant ou reprenant le CADTM. En France, on peut citer Le Monde (6 articles) et Libération (3 articles) ».

Nous suivrons les recommandations de cette évaluation en assurant de manière rigoureuse le recensement de nos impacts dans la presse et en entretenant nos liens avec les journalistes et les médias via notre chargé de communication qui a été recruté en octobre 2012. Nous poursuivrons notre démarche proactive à l'égard des médias et continuerons à faire traduire un maximum de nos articles en langue étrangère.

NB : Les principaux enseignements et recommandations tirées de l'évaluation sur l'impact du CADTM dans la presse alternative figurent dans l'OS2 compte tenu du fait que l'une des activités de

l'OS 2 consiste à sensibiliser les grands sites alternatifs.

Concernant la revue trimestrielle du CADTM « Les Autres Voix de la Planète », l'évaluation qui couvre la période allant du 2ème semestre à l'année 2012 (incluse) indique que cette revue « participe à la sensibilisation des citoyens, ONG et mouvements sociaux dans une démarche, une dynamique et une temporalité qui se veulent complémentaires aux autres supports (livres, bulletins électroniques, vidéos, audios, site internet) et activités proposées par l'organisation ».

Nous maintiendrons donc cette revue en 2013 en suivant les recommandations formulées par cette évaluation. Nous reproduisons ici plusieurs extraits de cette évaluation contenant les recommandations que nous tâcherons d'appliquer durant ces prochaines années :

« Le CADTM Belgique a veillé à intégrer une série de recommandations issues de l'évaluation précédente. Les changements et améliorations apportés au trimestriel, en termes de contenus (diversification du type de contenus par des brèves, des encadrés, etc.) et de qualité visuelle (amélioration de la mise en page, diversification des illustrations, etc.), témoignent de la volonté de tendre vers un support plus didactique, plus attractif, afin de mieux rencontrer les attentes des différents publics-cibles. Il est important de veiller à poursuivre en ce sens (...) «Des pistes de promotion et d'incitation à l'abonnement restent à envisager et/ou concrétiser pour sensibiliser de nouveaux publics (...) Au vu de la petite taille de l'équipe et des nombreuses autres activités menées par ailleurs, la parution régulière et l'évolution qualitative de cette revue doivent être soulignée. »

NB : Nous reproduisons d'autres extraits de cette évaluation dans l'OS 2 vu que cette revue contient de nombreux articles produits par le réseau Sud et traitent des grandes rencontres altermondialistes organisées aux niveaux européen et international.

Selon l'évaluation du bruit du site internet du CADTM sur la toile (couvrant la période 2011 – 1er semestre 2012), le site du CADTM est de loin le plus fréquenté parmi les sites traitant de la dette³⁶. Cette évaluation révèle que Facebook est la première interface d'entrée au site du CADTM en terme de nombre de visites sur le site.

« Cela s'explique par le fait qu'un membre de l'équipe permanente poste depuis un certain temps un certain nombre de textes et d'information qui représente une porte d'entrée intéressante lorsque l'on sait le nombre de personnes qui disposent d'un compte Facebook (...) Il en est de même avec Twitter qui permet de faire suivre une question particulière. On constate donc que la stratégie de poster les infos est payante ».

Étant donné cet impact lié aux réseaux sociaux Facebook et Twitter, nous veillerons à les utiliser de manière systématique pour relayer nos analyses et nos activités d'éducation au développement notamment en Belgique.

Soulignons que selon les chiffres mis en valeur par cette évaluation, le site du CADTM a comptabilisé entre le 13 avril et le 30 juin 2012 7473 visites depuis la Belgique sur un total de 90122 visites. La Belgique se situe en 3e position quant à l'origine géographique des visites (en chiffres absolus) derrière la France et l'Espagne indique l'évaluation. Cependant, lorsqu'on introduit une pondération par habitant, la Belgique (avec 11 millions d'habitants) se retrouve en 1ere place ; d'où l'importance de veiller à la diffusion de nos analyses sur notre site.

L'évaluation portant sur la deuxième Université d'été du CADTM Europe de juillet de 2011 et les

36 Ce classement a été obtenu par le logiciel de *traffic ranking Alexa*

Rencontres d'été de 2012 souligne que pour la majorité des participants (environ 60%), ces deux stages résidentiels de formation furent l'un et l'autre la première activité du CADTM à laquelle ils participaient.

« Cela montre que cette formation permet de toucher un nouveau public et donc d'accentuer la portée du CADTM (...) Dans les répondants, on retrouve 65% pour l'Université d'été et 71% pour les Rencontres d'été de personnes actives dans des structures associatives et militantes. Ceci montre une bonne répartition dans l'éventail que l'association prévoyait d'atteindre (cf. des membres du CADTM, d'autres associations, des étudiants et le tout-public). L'impact de ces formations s'étend bien au-delà du milieu militant étant donné que le tout-public représente tout de même 35% (pour l'Université d'été) et 29% (pour les Rencontres d'été) des sondés. On peut donc espérer que le message du CADTM va continuer à être transmis par ces différents participants au-delà de la formation. En effet, en général, les militants transmettent aux autres membres de leurs structures les enseignements et réflexions glanés lors des diverses activités auxquelles ils participant. Ceci permet une véritable démultiplication de l'impact de cette formation grâce à la diversité des associations présentes qui pourront retransmettre à leur tour le message du CADTM à leur public. Le tout-public permet de toucher des personnes qui n'ont parfois aucune connaissance et intérêt pour les enjeux de la dette. Venant de milieux professionnels et sociaux diversifiés, il transmet surtout le message à leur famille, leurs amis ou leurs collègues, ce qui amplifie grandement la sensibilisation et la diffusion des actions du CADTM. L'impact de cette formation peut donc être considéré comme considérable.

(...)

« Il est tout aussi important de souligner que pour un tiers des répondants ayant déjà participé à une activité CADTM, les connaissances acquises lors de ces formations furent réutilisées lors d'autres activités et ce, principalement dans l'entourage, la famille et les collègues, mais aussi dans le cadre professionnel. Pour de nombreux nouveaux participants, l'envie d'utiliser les compétences acquises est élevée. Ils ont pour la plupart une idée plus ou moins précise quant à la façon dont ils vont utiliser les connaissances acquises lors de l'Université d'été 2011 et les Rencontres d'été 2012 du CADTM Europe. Pour une partie d'entre eux, la suite logique à ces formations est de continuer à s'informer via la participation à des interventions du CADTM ou en prenant part aux groupes locaux du CADTM, voire d'autres organisations (...) Certains pensent créer des outils d'expression et organiser des actions de sensibilisation ».

Pour le vérifier, nous suivrons la recommandation de cette évaluation qui nous encourage à introduire dans le questionnaire une question demandant comment les personnes ayant participé à l'Université 2011 et aux Rencontres d'été 2012 ont réutilisé les compétences acquises.

VI. Tableau

Objectif spécifique 1 : Les citoyens francophones résidant en Belgique informés des activités du CADTM Belgique se mobilisent pour l'annulation de la dette du tiers-monde

RÉSULTAT 1 : Un nombre plus important de citoyens francophones résidant en Belgique est sensibilisé au problème de la dette du tiers-monde

Indicateurs	Situation de départ	Prévu en 2011-12-13	Réalisé en 2012
Augmentation du nombre de citoyens qui reçoivent les bulletins électroniques d'information en français du CADTM (contenant les nouvelles analyses sur la dette et les activités organisées en Belgique)	2010 : 4 135	2011 : 4 150 2012 : 5 000 2013 : 5 150	<p>On comptait 5702 abonnés au 1er mars 2013. L'augmentation du nombre d'abonnés à la liste « Belgique » (contenant les nouvelles analyses sur la dette et les activités organisées en Belgique) est la conséquence logique de la mise en œuvre de plusieurs activités en 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Recherche et écriture d'articles et d'ouvrages (livres, brochures) (R1-A1) : publication du livre « AAA. Audit Annulation Autre politique » ; de la brochure « les Chiffres de la dette de 2012 », du livre « <i>Et si on arrêtait de payer ? Dix questions dix réponses sur la dette publique belge et les alternatives à l'austérité</i> ». Ces publications sont envoyées systématiquement aux abonnés de notre revue trimestrielle « Les Autres Voix de la Planète ». Certaines de ces analyses font l'objet de traductions. La liste des productions publiées par le CADTM Belgique en 2012 se trouve dans la partie narrative. – Élaboration d'autres productions sur des supports diversifiés (vidéo, diaporama, dépliants, mallette « féminismes », etc.) (R1-A2) avec notamment la sortie en 2012 des DVD Debtocracy et Catastroika également envoyés avec les AVP. – La diffusion de ces productions par voie électronique et sur les stands (R1-A3) avec notamment une démarche proactive envers les réseaux sociaux depuis 2012. – L'organisation de conférences « grand public » et autres conférences-débats

			<p>organisées en soirée (R1-A4) comme les débats contradictoires entre Eric Toussaint et Bruno Colmant (06/03/12) et entre Eric Toussaint et Etienne de Callataÿ (15/03/12) ; la conférence avec Alain Deneault dans le cadre des « Lundis contre la dette » (le 08/10/12) et les conférences grand public organisées dans le cadre de la Semaine du 20 au 24 novembre 2012 « <i>Notre AAA : Audit-Annulation-Autre politique – Et si on arrêtait de banquer ?</i> ». </p> <p>Les déplacements de nos experts pour donner des conférences organisées par nos partenaires (ONG, syndicats, etc) et des formations dans les universités (R1-A5). Leur nombre s'élève en 2012 à 12 à Bruxelles, Namur et Luxembourg. Les activités à Liège sont subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>
Maintien du nombre de citoyens résidant en Belgique consultant le site du CADTM	1 ^{er} sem 2009 = 92 770	2011 : 92 770 2012 : 32 850 2013 : 32 850	Nous comptabilisons entre le 13 avril (date d'installation du logiciel PIWIK) et le 31 décembre 2012 : 23 215 visites en provenance de Belgique. Cela fait une moyenne de 88 visites par jour. Par extrapolation, nous atteignons le chiffre de 32 215 pour l'année 2012 .
Maintien d'une diversité de supports de diffusion utilisés par le CADTM Belgique : livre /brochure, revue, bulletin d'information, diaporama, vidéo, audio	2010 : 6	2011 : 6 2012 : 6 2013 : 6	En 2012, nous avons maintenu 6 supports pour diffuser nos analyses : livre/brochure, revue, bulletin d'information, diaporama, vidéo, audio. Depuis 2012, le site contient une nouvelle rubrique consacrée aux outils pédagogiques sur la dette du Sud. Rappelons ici le succès du dessin animé produit par le CADTM Belgique, le CEPAG, la FGTB Wallonne et la FGTB Bruxelles dans le cadre de la campagne commune intitulée « A qui profite la dette ? ».
Dépenses par résultat		101.755,00	102.312,61

RÉSULTAT 2 : Les citoyens francophones résidant en Belgique ont accès à des stages de formation sur la dette du tiers-monde

Maintien du nombre de stages résidentiels de formation organisés par le CADTM Belgique en Belgique	2009 : 1	2011 : 1 2012 : 1 2013 : 1	Organisation d'un week-end résidentiel de formation en 2012 (R2A2) avec les Rencontres d'été du CADTM Belgique les 6, 7 et 8 juillet 2012 (à la Marlagne près de Namur). 85 personnes ont participé à ce stage de formation (hors membres de l'équipe permanente du CADTM Belgique et sans compter les intervenants).
Maintien du nombre de stages de formation organisés en Belgique par les collaborateurs du CADTM Belgique avec sa participation comme expert sur la dette	2009: 13	2011: 13 2012 : 15 2013 : 15 <u>remplacé par</u> 2013 :19	19 stages de formation. Il s'agit de 9 formations pour les cadres syndicaux (FGTB et CSC), 6 formations pour la CTB, 2 formations pour ITECO, 1 formation pour les animateurs-formateurs d'Annoncer la couleur, 1 formation pour de futurs animateurs d'éducation au développement dans le cadre de la formation « provocateurs-trices de changement ».
Dépenses par résultat		6.825,00	6.777,09

RESULTAT 3 : Les deux grands quotidiens (*Le Soir* et *la Libre Belgique*), la presse associative et la presse syndicale belges francophones diffusent les analyses et les activités auxquelles prend part le réseau CADTM

Maintien du nombre d'articles du CADTM Belgique repris par les	2008 : 7	2011 : 7 2012 : 7 2013 : 7	On recense tout juste 7 références aux analyses du CADTM Belgique (sous forme de tribunes et interviews dans « <i>Le Soir</i> » (édition papier et sur le site internet). Voir en annexe.
---	----------	----------------------------------	---

quotidiens belges la Libre Belgique et Le Soir			
remplacé par			
Maintien du nombre de références au CADTM dans les quotidiens belges La Libre Belgique et Le Soir			
Maintien du nombre d'activités relayées par la presse associative et syndicale belge francophone	2008 : 5 2012 : 5 2013 : 5 <u>remplacé par :</u> 2013 : 10	2011 : 5	Le CADTM a été repris 10 fois dans la presse syndicale et associative (revue d'ATTAC Liège, Syndicats, Financité magasine, etc). Voir en annexe.
Dépenses par résultat		9.119,00	9.117,60

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Le mouvement altermondialiste, aux niveaux européen et international, maintient l'abolition de la dette du tiers-monde dans ses dix revendications prioritaires

I. Fiche descriptive de l'OS 2

O B J E C T I F S P E C I F I Q U E 2	TITRE	LE MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE, AUX NIVEAUX EUROPEEN ET INTERNATIONAL, MAINTIENT L'ABOLITION DE LA DETTE DU TIERS-MONDE DANS SES DIX REVENDICATIONS PRIORITAIRES		
	OBJECTIF SPECIFIQUE	<p>Le mouvement altermondialiste, aux niveaux européen et international, maintient l'abolition de la dette du tiers-monde dans ses dix revendications prioritaires en :</p> <p>inscrivant l'abolition de la dette du tiers-monde dans le Top 10 des revendications qui figurent dans les déclarations des Forums liés au processus FSM</p> <p>faisant une déclaration spécifique sur la dette du tiers-monde lors du FSM de 2011 et 2013</p>		
	AUTRES ORGANISATIONS IMPLIQUEES	Les organisations membres du réseau CADTM	Autres financements prévus pour cet objectif spécifique (source de financement et montant)	
	GROUPE-CIBLE	Les mouvements sociaux, les réseaux européens et internationaux participant au processus FSM au sens large (FSM, AMS, Alter summit, le réseau ICAN)	Nombre de bénéficiaires finaux: 160	Environ 160 organisations (mouvements sociaux et réseaux altermondialistes) siégeant au Conseil International du Forum Social Mondial. On retrouve certaines de ces organisations dans les organisations membres de l'Alter summit.

II. État d'avancement de l'OS 2 : Le mouvement altermondialiste, aux niveaux européen et international, maintient l'abolition de la dette du tiers-monde dans ses dix revendications prioritaires

L'OS 2 renvoie spécifiquement à l'étape 2 de notre cercle vertueux général qui est le « *Renforcement du mouvement altermondialiste et la consolidation du réseau CADTM* ». Pour atteindre l'OS 2, le CADTM Belgique s'appuie sur son réseau international pour renforcer le mouvement altermondialiste sur la question de la dette. L'objectif in fine est de maintenir l'abolition de la dette du tiers-monde comme une des revendications prioritaires du mouvement altermondialiste aux niveaux européen et international. La mise en évidence des liens entre la dette du Nord et la dette du Sud vise également dans ce contexte de crise mondiale à maintenir l'attention du mouvement altermondialiste sur la dette du tiers-monde.

L'OS 2 repose sur trois résultats :

- RÉSULTAT 1 : L'expertise et les capacités matérielles du réseau CADTM sont renforcées
- RÉSULTAT 2 : Le mouvement altermondialiste européen et international a accès à l'argumentaire développé par le réseau CADTM pour l'abolition de la dette du tiers-monde
- RÉSULTAT 3 : Les responsables des organisations, collaborant avec le réseau CADTM aux niveaux européen et international, participent à des séminaires de formation sur la dette du tiers-monde

AU VU DES DIFFÉRENTS INDICATEURS, CES 3 RÉSULTATS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT ATTEINTS EN 2012.

- a) Concernant le RÉSULTAT 1 : l'expertise et les capacités matérielles du réseau CADTM sont renforcées

AUGMENTATION DU NOMBRE DE PRISES DE POSITION ÉCRITES DU CADTM INTERNATIONAL ET DES STRUCTURES CONTINENTALES DU CADTM (AFRIQUE, ASIE DU SUD, AMÉRIQUE-LATINE-CARAÏBES ET EUROPE)

Nous comptabilisons 14 prises de positions écrites par le réseau CADTM notamment sous forme de communiqués de presse³⁷ alors que nous nous en fixions 22 pour l'année 2012. Il convient toutefois de relativiser cet écart au regard du nombre important de productions du réseau Sud en 2012. Voir l'indicateur ci-dessous.

Le CADTM Belgique a, certes, continué à impulser/coordonner avec les différentes structures continentales (CADTM Afrique, CADTM AYNA, CADTM Europe, CADTM Asie) les prises de positions du réseau en 2012 mais elles sont moins nombreuses que les années précédentes, du fait de ce nombre croissant de productions du réseau Sud. En effet, face au nombre important de productions de son réseau au Sud, le CADTM Belgique a choisi en 2012 de rationaliser son temps en privilégiant l'écriture et la publication de ces productions via une aide directe à la relecture de ces articles et à la mise en valeur de ces productions notamment sur son site internet.

37 Voir la liste des communiqués du réseau CADTM en français: <http://cadtm.org/Communiques-de-presse>
en anglais : <http://cadtm.org/Press-releases>
en espagnol : <http://cadtm.org/Espanol>

MAINTIEN DU NOMBRE DE PRODUCTIONS DU RÉSEAU SUD

Nous dépassons largement notre objectif de 41 productions puisque le nombre de productions du réseau CADTM Sud en 2012 s'élève à 53. Il s'agit de 20 articles en français, 4 vidéos de Souad Guennoun (membre d'ATTAC-CADTM Maroc), 26 articles en espagnol et 3 en anglais.

Compte tenu de l'écart entre nos prévisions et les valeurs atteintes en 2012, nous décidons d'ajuster pour 2013 nos objectifs attachés à ces deux derniers indicateurs : « Augmentation du nombre de prises de position écrites du CADTM International et des structures continentales du CADTM (Afrique, Asie du Sud, Amérique-latine-Caraïbes et Europe) » et « Maintien du nombre de productions du réseau Sud ». Voir la partie « *Adaptations éventuelles dans la formulation des résultats, des indicateurs de l'objectif et/ou des résultats* ».

MAINTIEN DE LA DIVERSITÉ DES MOYENS DE COMMUNICATION MIS À LA DISPOSITION DES MEMBRES DU RÉSEAU (MAILING LIST, NOTES INFORMATIVES, RÉUNIONS PAR SKYPE, TÉLÉPHONE)

En 2012, nous avons bien maintenu ces 4 outils de communication internes au réseau.

Deux éditions des notes informatives ont été réalisées. Cependant la note informative est devenue « Bulletin de liaison du réseau CADTM international » afin de mentionner aux organisations membres qu'il ne s'agit pas seulement d'un outils d'information mais bien d'un outils pour mettre en lien nos travaux et qui peut engager des discussions au sein du réseau.

- b) Concernant le RÉSULTAT 2 : Le mouvement altermondialiste européen et international a accès à l'argumentaire développé par le réseau CADTM pour l'abolition de la dette du tiers-monde

MAINTIEN DE 377 REPRISES D'ARTICLES DU RÉSEAU CADTM SUR LES GRANDS SITES ALTERNATIFS SUR L'ANNÉE 2012

Au 1er semestre 2012, les articles du CADTM ont fait l'objet de 245 reprises sur les grands sites alternatifs identifiés par le CADTM³⁸. L'objectif sera donc clairement atteint pour l'année 2012. En effet, selon les résultats de l'évaluation de l'impact du CADTM dans la presse alternative qui couvre la période 2010-2011 et 1er semestre 2012, la visibilité du CADTM augmente, passant de 193 reprises au 1er semestre 2010 à 245 au 1er semestre 2012. Ainsi on constate une augmentation de plus de 20 % (21,22%). En moyenne sur la période étudiée (2010 – 2011 - 1er semestre 2012), les articles du CADTM font l'objet de 213 reprises par semestre, soit plus de 8 reprises par semaine.

MAINTIEN DU NOMBRE D'ATELIERS CO-ORGANISÉS PAR LE RÉSEAU CADTM DANS LE CADRE DU PROCESSUS FSM

En 2012, nous atteignons tout juste notre objectif d'ateliers co-organisés par le réseau CADTM dans le cadre du processus FSM. Voir le détail de ces activités en annexe.

Les ateliers co-organisés dans le cadre du processus FSM :

- 3 ateliers pendant le Forum Social Thématique « Crise du capitalisme, justice social et environnementale » à Porto Alegre (24 au 28 janvier 2012)

38 Il s'agit de forumdesalternatives.org, mondialisation.ca, attac.org, europesolidaire.org, alterinfo.net, legrandsoir.info et millebabord

- 2 ateliers dans le cadre de l'Action européenne à Francfort (16 -18 mai 2012)
 - 3 ateliers dans le cadre du processus Alter Summit le 6 octobre 2012 à Bruxelles
 - 1 atelier dans le cadre du Sommet des peuples lors de Rio +20 (20 au 22 juin 2012)
 - 3 ateliers dans le cadre du conseil international du FSM qui s'est tenu à Monastir en Tunisie du 12 au 17 juillet 2012
 - 5 ateliers à Florence (Firenze 10+10), organisé au sein du réseau ICAN, (8-11 novembre 2012)
- c) Concernant le Résultat 3 : Les responsables des organisations, collaborant avec le réseau CADTM aux niveaux européen et international, participent à des séminaires de formation sur la dette du tiers-monde

MAINTIEN DU NOMBRE DE RESPONSABLES D'ORGANISATIONS COLLABORANT AVEC LE RÉSEAU CADTM (15), QUI PARTICIPENT AUX FORMATIONS DE L'OID (OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE LA DETTE)

14 délégués d'organisations collaborant avec le CADTM³⁹ ont assisté aux deux journées de travail sur la dette illégitime et l'audit de la dette organisées à Bruxelles les 21 et 22 novembre 2012 par le CADTM Belgique et l'OID. Nous sommes donc légèrement en dessous de notre objectif de 15 délégués. Notons, toutefois, le désistement en dernière minute pour cas de force majeure (lié à des raisons personnelles) de la représentante de la Campagne égyptienne pour l'audit de la dette.

Cette activité co-organisée par le CADTM Belgique et l'OID constitue également le Dialogue Nord/Sud des campagnes travaillant sur la dette au niveau international. En effet, ces 2 jours de travail ont permis de rassembler des personnes engagées au niveau international dans l'audit citoyen de la dette et d'échanger les expériences acquises ainsi que les problèmes rencontrés. Des délégués d'organisations (incluant des partenaires du CADTM Belgique) venant d'Espagne, du Portugal, de France, d'Italie, de Grèce, d'Irlande, du Royaume-Uni, de Suisse, de Belgique, du Maroc, de Tunisie, d'Égypte, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Brésil, d'Argentine et de Colombie y ont participé. Au total 52 personnes ont participé à ces 2 jours de travail.

MAINTIEN DU NOMBRE DE RESPONSABLES D'ORGANISATIONS COLLABORANT AVEC LE RÉSEAU CADTM, QUI PARTICIPENT AU SÉMINAIRE INTERNATIONAL DU CADTM SUR LE DROIT ET LA DETTE (12)

Nous dépassons légèrement notre objectif puisque 14 délégués d'organisations collaborant avec le CADTM Belgique ont participé au 11ème séminaire international sur la dette et les droits humains qui se sont déroulé le 20 novembre 2012 à Bruxelles⁴⁰. Il s'agit des mêmes délégués que ceux ayant participé aux deux journées de travail organisées par le CADTM Belgique et l'OID.

39 Ces 14 délégués sont : **BONFOND OLIVIER** : CEPAG, **FONTAINE PASCAL** : CEPAG (Belgique), **LHOST DANIEL** : Forum Bruxellois contre la pauvreté (Belgique), **SAURIN PATRICK** : CAC France – Syndicat SUD (France), **KATROUGALOS GEORGE** : ELE - Greek Debt Audit Campaign (Grèce), **MARCHETOS SPYROS** : No Debt No Euro (Grèce), **O'FLYNN DIARMUID** : Ballyhea says No (Irlande), **FILONI CHIARA** : Rivolta il debito (Italie), **CALDAS CASTRO JOSE** : IAC – CES (Portugal), **XAVIER TERESA** : IAC (Portugal), **CUTILLAS SERGI** : PACD Barcelona (Espagne), **LANDALUZE JANIRE** : Sindicato ELA (Pays Basque), **NOVAL MIKEL** : Sindicato ELA (Pays Basque), **DUCHÂTEL JULIE** : CETIM Suisse (Suisse)

40 Lire un article sur ce séminaire sur ce lien : <http://cadtm.org/11eme-seminaire-international-d>

III. Évolutions et réorientations significatives par rapport au contexte, aux groupes cibles, aux partenaires, aux méthodes, aux synergies

L'année 2012 se caractérise tout d'abord par l'émergence de deux nouveaux publics-cibles pour le CADTM Belgique dans le cadre de l'OS 2: l'Altersummit et le réseau ICAN (International Citizen debt Audit Network). Cela a conduit le CADTM Belgique à développer une stratégie particulière à leur égard (1) tout en poursuivant sa stratégie de renforcement de l'expertise et des capacités matérielles des partenaires du Sud (2) et son implication au sein des grandes rencontres altermondialistes aux niveau européen et international (3). En dehors de ces grandes rencontres, nous sommes également intervenus tout au long de l'année 2012 dans des conférences et formations organisées par nos collaborateurs à l'étranger (4).

a) Concernant le processus Alter summit et le réseau ICAN : les deux nouveaux publics-cibles du CADTM Belgique

L'Altersummit a été créé dans la continuité du Forum Social Européen et de la Joint Social Conference⁴¹. Après la tenue d'une conférence européenne en mars 2012, il a été décidé de lancer le processus d'Alter Summit⁴² qui vise à tenir un Sommet alternatif mettant en valeur les alternatives mises en avant par « le mouvement social européen ». Ce processus qui rassemble plus d'une centaine de membres divers (syndicats, ONG, réseaux européens...) a été lancé lors de la rencontre internationale (Firenze 10+10) en novembre 2012 à laquelle le CADTM Belgique et ses partenaires ont participé (voir plus bas). Le CADTM Belgique est membre de l'équipe de coordination de l'Altersummit. En y participant, nous avons pour objectifs que nos analyses et nos revendications sur la dette soient reprises dans la plateforme commune. Un parallèle entre la situation de la dette au Nord et au Sud est constamment fait et l'audit citoyen de la dette est mis en avant comme un outils prioritaire d'action. En 2013, la dette est une des 4 priorités de ce processus.

L'Altersummit Europe a été décliné au niveau belge avec comme objectif d'appuyer le processus européen, de sensibiliser et de mobiliser de nouvelles personnes et d'agir au niveau belge. Un premier événement rassemblant 120 personnes s'est tenu le 6 octobre 2012 à Bruxelles.

Le réseau ICAN a lui aussi été lancé en 2012. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie du CADTM Belgique telle que formulée dans son rapport narratif 2011 dans ces termes :

« Compte tenu de la situation en Europe, nous continueros en 2012 et 2013 à faire le lien entre la dette du Nord et la dette du Sud. Nous poursuivrons notre collaboration avec les différents collectifs d'audits citoyens de la dette à l'étranger qui feront appel à notre expertise, en mettant l'accent sur l'impact de la dette sur les femmes (le genre est une de nos thématiques transversales) et sur la nécessité de lier l'audit de la dette du pays du Nord avec l'audit des créances de ces pays sur les PED (...) » L'audit est une revendication commune des campagnes dette depuis de nombreuses années, il était donc logique de se lancer dans ce processus en Europe. Différentes initiatives sont donc nées : en premier en Grèce puis en Espagne, Portugal, Italie, France... ».

41 [Www.jointsocialconference.eu](http://www.jointsocialconference.eu)

42 [Www.altersummit.eu](http://www.altersummit.eu)

Ainsi, le 7 avril 2012, le CADTM Belgique et ses partenaires ont organisé une réunion internationale à Bruxelles en invitant toutes les organisations de la société civile engagées dans le processus d'audit de la dette (R2-A2). L'objectif était de se rencontrer, de se connaître et de mieux se coordonner pour renforcer notre travail commun. Cette rencontre a rassemblé des représentants d'une douzaine de pays. Il a été décidé de créer le réseau ICAN et de communiquer via une mailing list. Au-delà du travail mené sur la dette en Europe, chaque organisation membre de ce réseau s'est engagée à intégrer le travail d'audit sur les créances de son pays sur les pays en voie de développement et à relayer spécifiquement le travail mené par les campagnes tunisienne et égyptienne⁴³. Lors de cette réunion du réseau ICAN, le CADTM Belgique et ses partenaires ont poussé à l'organisation d'activités pendant l'automne 2012 et plus particulièrement lors de la semaine de mobilisation mondiale sur la dette et les institutions financières internationales. Un appel a été rédigé et signé par de nombreuses organisations qui ont organisé des activités pendant cette semaine-là et notamment lors du 25ème anniversaire de la mort de Thomas Sankara le 17 octobre 2012⁴⁴. Voir également dans l'OS3.

NB : Ce réseau ICAN prend le relais du groupe de facilitation de l'IFT qui ne fonctionne plus du fait de problèmes internes rencontrés par certaines organisations membres de l'IFT.

Depuis cette réunion d'avril 2012, de nombreuses réunions ont eu lieu, soit lors de conférences téléphoniques, soit de manière physique (lors de l'événement Firenze10+10). Chaque initiative a travaillé soit en terme de sensibilisation/formation, soit de recherche. Le réseau ICAN a pu aussi co-organisé des ateliers lors d'événements européens comme à Firenze10+10 où 5 activités ont été organisées. De cette manière, le CADTM Belgique a pu maintenir dans l'agenda du mouvement altermondialiste européen la question de l'annulation de la dette illégitime des pays du Sud et du Nord. A noter que début 2013, une réunion de coordination du réseau s'est tenue à Thessalonique en Grèce où le lancement du site internet a été acté : citizen-audit.net. Ce site est une vitrine des travaux sur l'audit de la dette entrepris par le CADTM et les autres membres du réseau à travers le monde.

Afin de renforcer ces deux réseaux (ICAN et Alter summit), le CADTM Belgique a mené tout au long de l'année 2012 un travail de recherche et d'écriture sur la notion de « dette illégitime » et amélioré la méthodologie pour réaliser des audits de la dette. Pour ce faire, nous avons notamment :

- aidé tout au long de l'année 2012 à la coordination du travail de recherche de l'OID⁴⁵ (R2-A7) incluant la co-organisation d'une réunion internationale à Genève sur la réalisation d'un nouveau manuel sur les audits de la dette. Cet ouvrage élaboré collectivement par le réseau CADTM et ses collaborateurs est coordonné par Maria Lucia Fattorelli (Audit citoyen de la dette au Brésil : organisation membre du réseau CADTM).
- organisé le 11ème Séminaire international du CADTM sur le droit et les droits humains à Bruxelles (R3-A3) notamment en présence de l'Expert des Nations-Unies sur la dette. Les conclusions de ce séminaire ont largement contribué à l'écriture de la

43 Pour lire le compte-rendu de cette réunion : <http://cadtm.org/Des-efforts-coordonnes-en-Europe>

44 <http://cadtm.org/Pour-des-actions-coordonnees>

45 Lire notamment ces deux études de Daniel Munevar (CADTM Colombie et coordinateur du travail de recherche de l'OID) publiées en 2012

<http://cadtm.org/Impacto-de-la-Crisis-Internacional>

<http://cadtm.org/Alzas-en-los-precios-de-alimentos>

brochure « *Droits devant ! Plaidoyer contre toutes les dettes illégitimes*⁴⁶ » paru en janvier 2013.

- co-organisé avec l'OID à Bruxelles les 21 et 22 novembre 2012 le Dialogue Nord/Sud des campagnes travaillant sur la dette au niveau international (R3-A5). Ce dialogue a pris la forme de deux journées de travail sur la dette illégitime et les audits citoyens de la dette réunissant les campagnes travaillant sur la dette au niveau mondial dont plusieurs membres du réseau ICAN (R3-A5). En marge de cette activité, une réunion sur le nouveau manuel des audits de la dette a eu lieu.
- aidé à l'organisation et participé au Séminaire de formation organisé par le CADTM AYNA et l'OID à Bogota en octobre 2012 (R3-A2 et R1-A1). Cette activité publique a porté sur la structure de la dette publique en Colombie et sur les audits de la dette en Amérique latine. Une partie de cette activité a été réalisée au Congrès colombien et a été retransmise par la télévision.

Afin de renforcer les capacités d'expertise des partenaires Sud du CADTM Belgique (public-cible privilégié) pour *in fine* renforcer l'ensemble du mouvement altermondialiste sur la question des audits de la dette permettant notamment de légitimer l'annulation de la dette du Sud, le CADTM Belgique a facilité la participation des membres de son réseau Sud aux activités susmentionnées.

b) Concernant la stratégie CADTM Belgique en direction de ses partenaires au Sud

En 2012, le renforcement du réseau CADTM (public cible privilégié) est resté une priorité pour le CADTM Belgique conformément à son cercle vertueux et à son cadre stratégique (2011-2016). Nous fournissons en annexe du présent rapport l'organigramme du réseau CADTM.

En effet, comme nous le soulignons dans ce dernier document :

« Le renforcement de nos partenaires est stratégique : grâce à l'augmentation des capacités des membres Sud, le CADTM Belgique vise, entre autres buts, le renforcement du mouvement altermondialiste sur la question de la dette. L'objectif de cette stratégie est que l'annulation de la dette qui constitue une revendication du mouvement altermondialiste prenne de plus en plus de force au niveau mondial afin que des décisions politiques soient prises dans plusieurs pays. Pour ce faire, l'augmentation de l'expertise et des capacités organisationnelles du réseau Sud est tout autant indispensable que le renforcement de la présence des délégués du Sud aux réunions stratégiques du mouvement altermondialiste (dans le cadre du processus FSM et des Assemblées mondiales des mouvements sociaux) et aux ateliers organisés lors de ces grandes rencontres altermondialistes (FSM, FSE, etc.) ».

NOUS AVONS DONC RENFORCÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2012 L'EXPERTISE ET LES CAPACITÉS MATÉRIELLES DU RÉSEAU CADTM SUD SOUS DIVERSES FORMES.

Nous avons tout d'abord participé comme délégués du CADTM Belgique aux séminaires continentaux sur la dette et les IFI organisés par les structures continentales du réseau (CADTM Afrique, CADTM AYNA et CADTM Asie) au Maroc, Colombie, et au Népal (à noter qu'au Népal ont eu lieu différentes réunions de réseau notamment avec le CADTM Pakistan, Inde et avec d'autres partenaires dans la région pour envisager le travail dans la région suite à des difficultés dues

46 <http://cadtm.org/Droits-devant>

à des problèmes internes de direction dans les deux organisations membres – CADTM Pakistan et VAK India) : R1-A1.

Nous avons également fourni un appui matériel et logistique aux grandes activités organisées en 2012 au Maroc, Tunisie, Burkina, Bénin, Équateur, Brésil, Guatemala : R1-A6

Cet appui du CADTM Belgique à ces activités réalisées au Sud a permis en 2012 d'augmenter les capacités d'expertise de son réseau international sur ses thématiques prioritaires et transversales comme le genre (en lien avec la dette et les mesures d'austérité). A titre d'exemple en décembre 2012, les femmes du réseau CADTM Afrique ont participé au séminaire sur la dette et le genre à Cotonou (Bénin) destiné à renforcer les capacités des femmes africaines sur la dette et son impact spécifique sur les femmes. Ce séminaire visait à outiller les femmes du CADTM Afrique sur les mécanismes de la dette et les processus d'audit ; leur fournir les connaissances pédagogiques et analytiques nécessaires afin qu'elles puissent se muer en formatrices sur les questions de la dette dans leurs pays respectifs ; constituer une force de proposition notamment au sein des fora altermondialistes et enfin favoriser leurs aptitudes à produire des analyses sur la dette, ses impacts sur les femmes ainsi que sur les alternatives à la dette.

Le renforcement des capacités du réseau Sud vise donc bel et bien l'effet muplicateur. Il permet que la revendication de l'annulation de la dette du tiers-monde soit portée par un maximum de collaborateurs et qu'il figure comme une des revendications prioritaires du mouvement altermondialiste.

Ces interventions du CADTM Belgique pour soutenir son réseau permettent également de renforcer des activités d'éducation au développement et d'interpellation politique en Belgique (notamment sur la dette tunisienne – voir l'OS 3).

En effet, ces activités au Sud alimentent les analyses du CADTM Belgique sur ses thématiques via les comptes rendus et autres articles que nous écrivons avec les partenaires du Sud suite aux activités organisées par nos partenaires.

Notons ici qu'en marge de ces activités publiques organisées au Sud en 2012, les délégués du CADTM Belgique se réunissent avec les partenaires du Sud pour les aider dans l'élaboration ou la relecture d'articles écrits par ces derniers (R1-A2) et qu'ils participent également ensemble à l'élaboration de communiqués du réseau⁴⁷.

Ces articles de membres du réseau Sud et ces communiqués du réseau sont systématiquement diffusés sur le site du CADTM⁴⁸. Certains sont également repris dans les bulletins électroniques du CADTM diffusés sur nos mailing list et dans notre revue trimestrielle AVP ayant pour abonnés des citoyens résidant en Belgique. Signalons qu'en Belgique, des collaborateurs du CADTM Belgique comme le CNCD-11.11.11 ont publié aussi en 2012 des analyses faisant directement écho aux analyses et aux activités du réseau CADTM au Sud comme le séminaire du CADTM Afrique organisé à Tunis en juillet 2012⁴⁹.

Sur base de commentaires collectés par les délégués du CADTM Belgique lors de ces activités du réseau Sud, le CADTM Belgique a aussi pu élaborer ou compléter en 2012 les différents outils pédagogiques (ligne du temps, jeu de la ficelle sur la dette, jeu des alternatives...) qui expliquent la dette au Sud et qui ont été mis en ligne dans l'onglet « outils pédagogiques » sur le site internet (voir

47 Lire notamment <http://cadtm.org/Echos-de-l-Universite-populaire-de>

48 Lire notamment l'article sur le Séminaire de renforcement des capacités des femmes organisé par le CADTM Afrique au Bénin en décembre 2012 http://cadtm.org/IMG/article_PDF/article_a8653.pdf

49 Lire par exemple <http://cadtm.org/Egypte-et-Tunisie-annuler-les>

OS 1).

En résumé, la participation et l'appui du CADTM Belgique au réseau Sud lui permet notamment de renforcer sa compréhension de l'endettement au Sud et d'améliorer ses activités d'éducation au développement en Belgique.

Au niveau interne, nous tirons également profit de ces activités publiques en tenant systématiquement en marge de ces séminaires des réunions internes du réseau CADTM. Cela nous permet de rationaliser le temps et les déplacements des délégués du réseau (dont le CADTM Belgique) à ces activités au Sud et de limiter notre empreinte écologique (puisque nous combinons plusieurs activités publiques et internes au réseau). Ces réunions internes nous permettent à la fois de nous concerter sur le contenu et la diffusion des prochaines publications de partenaires du réseau comme le manuel sur les audits en arabe (paru en 2012) mais aussi d'évaluer les séminaires organisés par le réseau, planifier les prochaines activités du réseau CADTM qu'elles soient publiques ou internes (comme la préparation de l'Assemblée mondiale du réseau qui aura lieu en mai 2013). A cette fin, un point est systématiquement fait sur l'état d'avancement de l'étude de faisabilité du transfert du secrétariat international du CADTM vers le Maroc (voir « *Enseignements intéressants tirés de 2011 et entre autres d'éventuelles évaluations externes ; suivi des observations et recommandations formulées lors de l'appréciation et du dialogue politique* »). Nous discutons également lors de ces réunions internes de notre stratégie dans le cadre du processus altermondialiste (FSM, Altersummit, AMS, ICAN etc). Voir plus bas notre implication dans le processus altermondialiste.

Nous mettons les comptes rendus de ces réunions internes par écrit, les faisons traduire et les diffusons à l'ensemble du réseau via les outils de communication (R1-A5). En 2012, deux éditions des notes informatives devenues « Bulletin de liaison du réseau CADTM international » ont été réalisées. Ce bulletin a pour objectif de diffuser l'information au sein du réseau sur les activités qu'il mène dans les différents continents, les activités de représentations... (le sommaire contient en général un point sur le transfert du secrétariat international, FSM, CADTM Afrique, CADTM AYNA, CADTM Asie et CADTM Europe). Ce bulletin peut aussi servir de base de débats au sein du réseau. Ce bulletin est diffusé en trois langues : français, anglais et espagnol⁵⁰.

En dehors de ces activités organisées au Sud qui sont des moments privilégiés pour élaborer collectivement des communiqués du réseau, le **CADTM Belgique a coordonné tout au long de l'année 2012, via les mailing list internes, l'écriture de prises de positions du réseau CADTM (R1- A2)**. En 2012, ces communiqués ont porté sur l'audit de la dette tunisienne, de la dette égyptienne, sur les litiges judiciaires opposant l'Argentine aux fonds vautours, sur l'impact des sauvetages bancaires sur la dette publique, etc.)⁵¹. Tous ces communiqués portent sur les thématiques prioritaires et transversales du CADTM et correspondent aux faits majeurs de la conjoncture internationale (voir la partie générale).

Nous avons également soutenu l'élaboration, l'impression, l'édition et la diffusion des productions du réseau Sud (R1- A3) comme les manuels d'audit en arabe traitant plus particulièrement de la situation d'endettement du Maroc et de la Tunisie et d'une nouvelle version du manuel des audits de la dette.

Enfin, nous avons continué à prendre en charge la participation des délégués du réseau

50 Ce bulletin a fait l'objet d'une amélioration graphique début 2013 avec notamment la mise en place d'un format léger intégré dans un email (contrairement à un pdf, cela favorise la facilité d'ouverture pour les membres du réseau qui n'ont pas de bonnes connections internet).

51 Lire les communiqués de presse du réseau CADTM sur ce lien <http://cadtm.org/Communiques-de-presse>

CADTM au cycle de formation internationale Nord/Sud organisé par l'Institut International de Recherche et de Formation d'Amsterdam (IIRF) au cours duquel le CADTM Belgique intervient comme conférencier. Pendant trois semaines fin novembre et décembre, cinq membres du réseau (deux membres - un homme et une femme - du CADTM Afrique, deux membres – un homme et une femme – du réseau CADTM AYNA et un membre du CADTM Europe) ont pris part à la formation à l'Institut International de Recherche et de Formation d'Amsterdam visant à renforcer leurs connaissances et leurs capacités (R1-A4).

c) Concernant les actions du CADTM Belgique en direction de ses collaborateurs présents dans les grandes rencontres altermondialistes

Conscient que le renforcement des capacités de ses partenaires est une condition nécessaire mais non suffisante au renforcement du mouvement altermondialiste aux niveaux européen et international sur la question de la dette du tiers-monde, le CADTM Belgique a continué en 2012 à s'impliquer de manière directe dans le processus FSM au sens large incluant la préparation du FSM de Tunis, la préparation des rencontres du réseau Altersummit et du réseau ICAN notamment. Cette implication directe a pris plusieurs formes en 2012.

Tout d'abord, **nous avons préparé en amont les grandes rencontres altermondialistes en participant aux réunions stratégiques visant à préparer le FSM de Tunis (participation à l'Assemblée préparatoire du Forum à Monastir) et à construire le processus Altersummit (participation à Firenze 10+ 10, la Joint Social Conference).**

Notre implication en amont est très importante car elle nous a permis notamment de renforcer les collaborations en organisant des ateliers communs en 2012. Voir plus haut la liste des 17 ateliers co-organisés par le CADTM Belgique dans le cadre du processus large « FSM ». Elle nous permet également de produire des analyses écrites que nous valorisons dans plusieurs supports de diffusions dont notre revue trimestrielle « AVP » diffusée notamment en Belgique (voir OS 1). Nous donnons en annexe les articles écrits et diffusés depuis 2009 dans notre revue sur ces grandes rencontres altermondialistes auxquelles prend part le réseau CADTM.

A côté de l'envoi de délégués du CADTM Belgique, **nous avons aussi, lorsque cela se justifiait, facilité en 2012 la participation active de nos partenaires du réseau aux grandes rencontres altermondialistes (R2-A3) incluant celles mentionnées ci-dessus mais aussi d'autres rencontres (Forum social thématique à Porto Alegre, réunion Altersummit à Athènes, Action européenne à Francfort, Tournée femmes en Europe et Agora 99).**

NB : Il est important de rappeler que les structures continentales du réseau Sud (CADTM Afrique, CADTM AYNA et CADTM Asie du Sud) sont dotées, à l'instar du CADTM Europe, de groupes de coordination qui ont notamment pour tâches de préparer l'envoi de délégués du Sud à ces grandes rencontres altermondialistes et de gérer les budgets dont ils disposent dans le cadre notamment de programmes de financement acceptés par le CNCD-11.11.11. Ces budgets ne proviennent donc pas du CADTM Belgique ou d'une autre organisation du réseau CADTM conformément à la Charte de fonctionnement du réseau.

Le CADTM Belgique n'intervient donc qu'en second ressort pour faciliter la participation de certains délégués Sud qui ne pourraient pas être financés par le budget propre des structures continentales du réseau. Cette appui du CADTM Belgique est strictement conditionné à l'importance stratégique de la rencontre altermondialiste ; à l'organisation d'une ou plusieurs autres activités ayant lieu juste avant ou juste après ladite rencontre altermondialiste. Dans le choix des délégués, nous prenons en compte, en concertation avec les différents groupes de coordination du

réseau, la parité homme/femme et l'empreinte écologique occasionnée par le déplacement des délégués.

A titre d'exemple, les délégués du réseau CADTM venant d'Europe et d'Afrique ont activement participé du 12 au 17 juillet 2012, à l'assemblée préparatoire du FSM 2013 qui s'est réunie à Monastir (Tunisie) en organisant trois ateliers sur la dette et sur le développement alternatif. Ils ont également pris part à la réunion du conseil du forum social africain, à l'Assemblée du forum social maghrébin et à la réunion du conseil international du FSM. Pour rationaliser le temps de travail du réseau, limiter les dépenses ainsi que son empreinte écologique, le groupe de coordination du CADTM Afrique, en concertation avec le CADTM Belgique, a organisé un séminaire de formation à Tunis les 9, 10 et 11 juillet 2012 sur le thème "*Révolutions arabes et crise de la dette : Quel rôle pour les femmes ?*" qui a réuni une centaine de personnes. En marge de ce séminaire, le réseau CADTM Afrique a également tenu, en présence des délégués du CADTM Belgique, sa réunion les 10 et 11 juillet.

Enfin, ce déplacement de plusieurs délégués du réseau CADTM en Tunisie était aussi justifié par la campagne pour le moratoire et l'audit de la dette lancée par RAID-ATTAC-CADTM Tunisie. Cette campagne est largement relayée en Europe et en particulier en Belgique (voir l'OS3). L'annonce d'une proposition de loi pour un audit de la dette tunisienne en juillet 2012 (en pleine Assemblée de préparation du FSM de Tunis) n'est pas anodine. Elle est évidemment à mettre en relation avec cette campagne ainsi que les activités du FSM qui se sont déroulées au même moment en Tunisie.

d) Concernant la stratégie du CADTM Belgique en direction de ses collaborateurs en dehors des grandes rencontres altermondialistes

En dehors de ces grandes rencontres altermondialistes, le CADTM Belgique est intervenu comme conférencier tout au long de l'année 2012 dans les conférences et formations organisées par ses collaborateurs à l'étranger. (R 2-A4). Voir la liste de ces interventions dans le tableau plus bas.

Comme nous l'avions prévu dans le rapport narratif 2011, **le CADTM Belgique a joué en 2012 un rôle central dans la coordination de son réseau en Europe afin de renforcer son impact au sein du mouvement altermondialiste européen tout en rationalisant son temps de travail**. Pour cela, nous avons convoqué régulièrement (en fonction de l'actualité, des activités) des réunions téléphoniques de la coordination du CADTM Europe (composée de deux personnes de Belgique, France, Grèce, Espagne, Suisse). Une dizaine de réunions de la coordination s'est tenue en 2012 dont quelques réunions physiques qui se sont tenues en parallèle d'activités comme en avril et en juillet 2012 (juste après les rencontres d'été du CADTM en Belgique – voir l'OS1). De plus, afin d'améliorer notre coordination, un calendrier/planning des déplacements, interventions a été réalisé trois fois dans l'année. Cela a permis de mieux se diviser le travail (et d'éviter de multiplier les déplacements) tout en touchant un maximum de personnes, d'organisations dans différents pays. Différents déplacements ont eu lieu dans différents pays : Espagne, France, Pologne, Allemagne, Italie, Grèce, Angleterre, etc. Cela a permis aussi de renforcer notre visibilité puisque ces événements ont été publiés sur l'agenda de notre site internet mais aussi sur le site de l'OID que nous cogérons (R2-A6).

Notons qu'en **2012 nous avons poursuivi notre travail de sensibilisation en direction de la presse alternative⁵²** (les sites susmentionnés) en leur envoyant notre agenda d'activités et nos

52 Parmi ces sites on trouve : forumdesalternatives.org, mondialisation.ca, attac.org, europesolidaire.org, alterinfo.net,

analyses (R2-A5).

NB : Cette activité en direction de la presse alternative nous permet logiquement de renforcer notre éducation au développement auprès des citoyens résidant en Belgique qui consultent ces grands sites de presse alternative.

IV. Adaptations éventuelles dans la formulation des résultats, des indicateurs de l'objectif et/ou des résultats

Nous introduisons des changements dans la formulation de 3 indicateurs liés aux résultats 1 et 2 de l'OS 2.

a) Changements portant sur 2 indicateurs liés au Résultat 1 de l'OS 2

Compte tenu de l'écart entre nos prévisions et les valeurs atteintes en 2012 pour les deux indicateurs suivants liés au résultat 1 « *Augmentation du nombre de prises de position écrites du CADTM International et des structures continentales du CADTM (Afrique, Asie du Sud, Amérique-latine-Caraïbes et Europe)* » et « *Maintien du nombre de productions du réseau Sud* » (voir plus haut les raisons expliquant cet écart), nous décidons d'ajuster pour 2013 nos objectifs chiffrés attachés à ces derniers indicateurs.

Ainsi, nous décidons de revoir à la baisse l'objectif fixé pour 2013 qui était de 24 prises de positions écrites du réseau CADTM pour le maintenir le chiffre de 14 obtenu en 2012. L'indicateur devient donc : « *Maintien de 14 prises de position écrites du CADTM International et des structures continentales du CADTM (Afrique, Asie du Sud, Amérique-latine-Caraïbes et Europe)* ».

A l'inverse, nous décidons de revoir à la hausse notre objectif concernant le nombre de production du réseau Sud en 2013. Alors que nous nous étions fixés le chiffre de 41 productions, nous décidons au vu des résultats obtenus en 2012 de nous fixer un objectif de 53 en 2013, ce qui correspond au nombre de productions du réseau Sud en 2012.

b) Changement portant sur un indicateur lié au Résultat 2 de l'OS 2

Compte tenu du nombre de reprises au premier semestre 2012 et le calcul par semestre choisi par l'évaluatrice qui a réalisé l'étude de l'impact du CADTM dans la presse alternative sur la période 2010-2011 – 1er semestre 2012, nous décidons de modifier le libellé et l'objectif chiffré d'un des indicateurs liés au résultat 2 : « *Le mouvement altermondialiste européen et international a accès à l'argumentaire développé par le réseau CADTM pour l'abolition de la dette du tiers-monde* ».

Ainsi, nous remplaçons « *Maintien de 377 reprises d'articles du réseau CADTM sur les grands sites alternatifs sur l'année 2012* » par « *Maintien de 245 reprises d'articles du réseau CADTM par les grands sites internet alternatifs pour le premier semestre 2013* ».

V. Enseignements intéressants tirés des évaluations externes

Les évaluations externes que nous exploitons dans l'OS 2 sont :

- l'évaluation de faisabilité du transfert du Secrétariat International du CADTM
- l'impact du réseau CADTM dans la presse alternative sur la période 2010-2011-1er semestre 2012⁵³
- la revue trimestrielle du CADTM « Les Autres Voix de la Planète

Concernant l'évaluation de faisabilité du transfert du Secrétariat International du CADTM⁵⁴ :

Le travail de l'évaluatrice a été suivi par deux trios de membres du réseau CADTM: un trio marocain (ATTAC/CADTM Maroc) et un trio belge (CADTM Belgique). Une méthode commune a été définie. 7 critères de faisabilité ont été définis⁵⁵. A partir de ces critères de faisabilité, de nombreux entretiens avec les permanents et bénévoles belges et marocains, et de nombreuses réunions, différentes options ont été envisagées et seront proposées au vote à l'Assemblée mondiale du CADTM qui aura lieu du 19 au 22 mai 2013 au Maroc.

OPTION A : un Secrétariat International intégré dans ATTAC/CADTM Maroc à l'instar de la pratique actuelle au CADTM Belgique = transfert du SI du Nord au Sud avec le même fonctionnement et le même mandat en tenant compte toutefois de la nécessité de distinguer les activités propres à l'association ATTAC/CADTM Maroc avec ses partenaires (ATTAC, le Mouvement du 20 février...) sur place au Maroc et les activités du SI à proprement parler en liaison avec les coordinations d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe.

53 <http://cadtm.org/EVALUATION-DE-LA-PRESENCE-DU-CADTM,8980>

54 Pour rappel (voir notamment le rapport narratif 2011), la question de l'opportunité du « transfert » du secrétariat international du réseau du CADTM a été abordée lors de l'Assemblée mondiale du réseau en 2008 ; la nature et les fonctions dudit secrétariat international ont été définies dans la charte de fonctionnement du CADTM adoptée en janvier 2009 lors du FSM de Belem et sont à considérer en fonction également de la charte politique du mouvement. Après 20 ans d'existence du CADTM, face à la « crise » au niveau mondial et notamment à celle de la dette à laquelle les peuples des divers continents sont confrontés, il s'est avéré opportun pour le réseau international du mouvement de concrétiser le principe de « rotation » de son Secrétariat international (SI). La décision formelle a été prise lors de l'Assemblée mondiale (AG) du réseau du CADTM qui s'est tenue à Liège en Belgique en novembre 2010. Lors de cette assemblée mondiale ATTAC/CADTM Maroc s'est porté candidat pour accueillir le Secrétariat international. Une étude de faisabilité du transfert du secrétariat international a alors été demandée à Françoise Mulfinger, experte indépendante.

55 1° L'évolution de la situation politique et sociale en Europe et dans le monde arabe en particulier au Maroc, pays candidat à abriter le SI international du CADTM.

2° La reconnaissance légale d'ATTAC CADTM Maroc par les autorités marocaines comme gage de fonctionnement démocratique

3° La prise en compte de la problématique de la dette par ATTAC/CADTM Maroc dans ses activités actuelles et dans la programmation de ses activités en 2013-2015

4° La prise en compte du « genre » et de la parité

a) dans ses activités nationales ou internationales
b) dans les programmes y relatifs

5° La capacité d'ATTAC/CADTM Maroc à mobiliser les ressources humaines pour le futur SI en termes de compétences et de disponibilités pour au minimum les deux années à venir après la période de transition en 2013 soit (2014-2016) et au plus quatre ans (2014-2018) pour ce qui est de postes salariés (hypothèse entre 3 et 5 postes pour la fin de 2014 sans exclure pour autant un nombre plus réduit dès le début de l'année 2014).

6° La capacité de l'association pour la recherche de sources de financement en complément de ressources propres

7° La connaissance du réseau et la capacité de coordination avec les coordinations régionales

OPTION B : la mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement du SI tenant compte des évolutions précitées comprenant:

a) un Conseil international qui permette une meilleure coordination internationale entre les organisations membres du réseau CADTM international⁵⁶. Si l'Assemblée mondiale décide de la création de ce Conseil international, elle modifiera la charte de fonctionnement en conséquence.

b) un SI partagé (assuré par un tandem) désigné pour 4 ans avec possibilité de révision à mi-parcours (2015) d'un mandat de deux ans ; volet comportant l'établissement d'un cahier des charges très précis pour le SI abrité par le CADTM/Belgique et pour le SI abrité par ATTAC CADTM Maroc.

OPTION C le maintien de la situation actuelle (SI abrité par le CADTM Belgique) jusqu'à l'AG de 2015 qui sera précédée d'un appel à candidatures.

S'agissant de l'évaluation de l'impact du réseau CADTM dans la presse alternative sur la période 2010-2011-1er semestre 2012, celle-ci conclut que globalement le CADTM maintient, voire augmente, sa visibilité sur les grands sites internet alternatifs⁵⁷.

« La visibilité du CADTM sur ces différents sites apparaît extrêmement importante, car elle permet non seulement de toucher un public nouveau du fait de la notoriété de ces organisations, mais cela permet également de renforcer les connaissances et de diffuser le point de vue du CADTM auprès de personnes déjà sensibilisées à la question de la dette »
(...) « Le CADTM a su respecter ses objectifs de communication : il a augmenté son nombre de publications et son nombre d'auteurs tout en maintenant et améliorant le nombre des reprises par les grands sites en ligne. Il a aussi su gagner 2 nouveaux diffuseurs : Attac et Audit citoyen ».

Sur le plan des recommandations, cette évaluation nous pousse à

« être plus rigoureux sur le recensement des impacts presse, d'approfondir les liens avec les journalistes, proposer un suivi d'analyse sur les sujets précédemment traités et continuer la recherche sur de nouveaux sujets d'analyse telles que la dette écologique ou l'impact de la crise sur les femmes ».

S'agissant de l'évaluation de la revue du CADTM « Les Autres Voix de la Planète, celle-ci souligne que

« Au côté du site internet, la revue constitue un support privilégié du CADTM pour relayer l'expertise de son réseau au Sud. En effet, parmi ces « autres voix de la planète », le CADTM Belgique entend offrir une place aux auteurs du Sud, de son réseau en premier lieu. Si le nombre d'analyses produites par les membres du réseau CADTM en Afrique,

56 Le Conseil international se réunit au moins une fois par an pendant une session de deux jours minimum et si les moyens financiers le permettent, il se réunira deux fois par an. Le Conseil international fixe lui-même ses dates de réunions et il est préparé par le Secrétariat international. Le Conseil international comporte quatre membres (deux femmes/deux hommes – deux titulaires – deux suppléants) par continent pour les continents suivants Amérique latine et Caraïbe, Afrique, Europe. En ce qui concerne l'Asie vu la faible représentation du CADTM actuellement une représentation ad hoc sera à déterminer lors de la prise de fonction du futur SI. Chaque coordination continentale décidera des quatre personnes qui représenteront le continent dans le respect du principe de «parité». La durée du mandat du Conseil international est de quatre ans, sauf avis contraire de l'AG mondiale de 2013 qui se pourrait se prononcer en faveur d'une durée de mandat de deux ans renouvelable une fois.

57 Les grands sites identifiés sont forumdesalternatives.org, mondialisation.ca, attac.org, europesolidaire.org, alterinfo.net, legrandsoir.info et millebabord.

Asie et Amérique latine augmente, celui-ci reste inférieur à celles produites par les membres du réseau en Europe, limitant l'éventail de choix éditoriaux. Néanmoins, les articles produits par le réseau au Sud sont valorisés de manière significative : ils représentent une moyenne de 26 % du contenu des trimestriels sur la période étudiée (contre 67 % pour les articles issus de membres du CADTM en Europe). Dans le reste de l'espace proposé, le CADTM Belgique valorise des articles d'auteurs d'organisations partenaires, qui participent à la cohérence et l'équilibre global de la revue ».

Nous continuerons donc à valoriser les analyses des auteurs du réseau au Sud sur nos thématiques prioritaires. Pour faciliter leur élaboration, nous tirerons profit des grandes rencontres altermondialistes où le CADTM Belgique est présent aux côtés de ses partenaires du réseau. En effet, comme le relève l'évaluation,

« Les rendez-vous altermondialistes, tels que les Forums sociaux mondiaux, régionaux, les divers sommets alternatifs, sont des temps forts de l'action du réseau international du CADTM. Les déclarations et appels communs qui en sont issus, ainsi que les textes et interviews de membres du réseau CADTM analysant ou rendant compte de ces processus, figurent en bonne place dans le trimestriel. En effet, par ce biais, le CADTM entend sensibiliser les citoyens aux débats et enjeux qui traversent ces rencontres et le mouvement altermondialiste. La revue est également un support privilégié pour relayer les articles et comptes rendus de différentes activités organisées par le réseau international du CADTM, afin d'informer sur ces temps forts de construction, d'élaboration collective et de renforcement du réseau, autour de ses thématiques, revendications et actions ».

L'évaluation poursuit en indiquant que

« Assez logiquement, une place d'importance est attribuée au Sud ou à la perspective Nord-Sud au niveau du contenu des articles. Peu représentées jusqu'ici, on retrouve depuis début 2011 davantage d'analyses traitant de la situation en Europe, faisant le lien avec la situation au Sud. En effet, la crise globale qui touche de manière violente les pays du Nord a amené le CADTM à prendre comme angle d'attaque la dette du Nord pour sensibiliser au problème de la dette en général et faire le parallèle avec la situation dans le tiers-monde ».

Nous poursuivrons dans les années qui viennent l'écriture d'analyses ayant comme angle d'attaque la dette du Nord afin de susciter l'intérêt des citoyens au Nord de s'intéresser à la problématique de la dette.

VI. Tableau

Objectif spécifique 2 : Le mouvement altermondialiste, aux niveaux européen et international, maintient l'abolition de la dette du tiers-monde dans ses dix revendications prioritaires

RESULTAT 1 : L'expertise et les capacités matérielles du réseau CADTM sont renforcées

Indicateurs	Situation de départ	Prévu en 2012	Réalisé en 2012
Augmentation du nombre de prises de position écrites du CADTM International et des structures continentales du CADTM (Afrique, Asie du Sud, Amérique-latine-Caraïbes et Europe) <u>remplacé par</u>	2009 : 17	2011 : 20 2012 : 22 2013 : 24 <u>remplacé par</u> 2013 : 14	<p>Nous n'avons pas atteint cet objectif puisque nous comptabilisons 14 prises de positions écrites en 2012. Toutefois, il faut souligner que le nombre de productions du réseau Sud est très élevé en 2012 (53 productions) dépassant même nos prévisions (qui étaient de 41 productions du réseau Sud). Voir plus bas le 2ème indicateur « Maintien du nombre de productions du réseau Sud ».</p> <p>Nous décidons de revoir à la baisse l'objectif fixé pour 2013 qui était de 24 prises de positions écrites du réseau CADTM pour maintenir le chiffre de 14 obtenu en 2012. Voir ce changement dans les colonnes à gauche.</p> <p>A l'inverse, nous décidons de revoir à la hausse notre objectif concernant le nombre de production du réseau Sud en 2013. Alors que nous nous étions fixés le chiffre de 41 productions, nous décidons au vu des résultats obtenus en 2012 de nous fixer un objectif de 53 en 2013. Ce qui correspond au nombre de productions du réseau Sud en 2012. Voir ce changement plus bas.</p>
Maintien de 14 prises de positions écrites du CADTM International et des <u>remplacé par</u>			

structures continentales du CADTM (Afrique, Asie du Sud, Amérique-latine-Caraïbes et Europe)			
Maintien du nombre de productions du réseau Sud	2009 : 41	2011 : 41 2012 : 41 2013 : 41 <u>remplacé par</u> 2013 : 53	
Maintien de la diversité des moyens de communication mis à la disposition des membres du réseau (Mailing list, notes informatives, skype, téléphone)	4 en 2010	4 en 2011 2012 : 4 2013 : 4	<p>Nous avons maintenu en 2011 ces 4 outils : mailing list, notes informatives remplacées par « le bulletin de liaison du réseau CADTM international », skype, téléphone.</p> <p>Chaque coordination continentale du CADTM dispose d'une mailing list afin de faciliter et de coordonner le travail du réseau. Ces listes ont permis notamment au réseau de se coordonner en 2012 pour l'écriture de prises de positions du réseau CADTM (R1- A2).</p> <p>A côté de ces listes, il existe des listes plus larges pour diffuser à l'ensemble du réseau les comptes-rendus écrits sur les activités publiques auxquelles le CADTM prend part et des réunions internes. Le CADTM Belgique fait traduire certains de ces comptes rendus.</p> <p>En 2012, deux éditions des notes informatives devenues « Bulletin de liaison du réseau CADTM international » ont été réalisées.</p>

			<p>Le CADTM Belgique a convoqué régulièrement environ une fois par mois (en fonction de l'actualité, des activités) des réunions téléphoniques de la coordination du CADTM Europe. Nous avons également réalisé un calendrier/planning des déplacements, interventions des délégués du réseau, trois fois dans l'année.</p> <p>La coordination régionale du CADTM AYNA a eu des réunions skype régulières pour coordonner le travail dans la sous-région (une fois par mois).</p> <p>Les communications téléphoniques restent très utilisées notamment pour régler le travail urgent et afin de faire face aux problèmes de connexion à internet notamment sur le continent africain.</p>
Dépenses par résultat		61.963,00	49.032,17
RÉSULTAT 2 : Le mouvement altermondialiste européen et international a accès à l'argumentaire développé par le réseau CADTM pour l'abolition de la dette du tiers-monde			
Maintien du nombre de reprises d'articles du réseau CADTM sur les grands sites alternatifs <u>remplacé par :</u> Maintien de 245 reprises d'articles du	2009 : 377 2011 : 377 2012 : 377 <u>remplacé par :</u> 1er semestre 2013 : 245	2013 : 377 <u>remplacé par :</u> 1er semestre 2013 : 245	<p>Les articles du CADTM ont fait l'objet de 245 reprises au premier semestre 2012. L'objectif devrait donc logiquement être atteint pour le nombre de reprises pendant toute l'année 2012. Compte tenu du nombre de reprises au premier semestre 2012 et le calcul par semestre choisi par l'évaluatrice qui a réalisé l'étude de l'impact du CADTM dans la presse alternative sur la période 2010-2011 – 1er semestre 2012, nous décidons de modifier le libellé et l'objectif chiffré. Voir colonnes de gauche.</p> <p>Pour maintenir notre impact dans la presse alternative afin d'influencer le mouvement altermondialiste aux niveaux européen et international, nous avons mis en œuvre tout au long de l'année 2012 les activités suivantes :</p> <p>1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les grands sites d'information alternatifs (R2-A5) en leur envoyant directement nos analyses récentes dont celles issues des séminaires organisés par le réseau Sud auxquels le CADTM Belgique prend part.

- Élaborer et diffuser les bulletins électroniques du CADTM International en reprenant les analyses du réseau (en français, anglais et espagnol) : A2-A8

Les bulletins électroniques sont rédigés en 3 langues et sont gérés par 2 administratrices différentes : une pour le français, une pour l'espagnol et l'anglais.

- Gérer le site internet du réseau CADTM et co-gérer le site de l'OID (R2-A6)

Le site internet du CADTM demeure l'outil principal de la communication du CADTM. Les webmasters des grands sites d'information alternatifs prennent parfois directement les analyses du CADTM qui sont en ligne sur notre site pour alimenter leur propre site. C'est pourquoi nous veillons à l'amélioration constante de notre site internet grâce aux recommandations de l'équipe chargée de la gestion du site. Le site internet de l'OID est quant à lui alimenté avec du matériel produit en espagnol, français ou anglais principalement par Daniel Munevar du CADTM Colombie, en collaboration avec le professeur Jorge Marchini basé à Buenos Aires.

- Aider tout au long de l'année 2012 à la coordination du travail de recherche de l'OID (R2-A7) incluant la co-organisation d'une réunion internationale à Genève sur la réalisation d'un nouveau manuel sur les audits de la dette.

- Participer en 2012 à la campagne internationale contre la dette illégitime en organisant la première réunion du réseau ICAN à Bruxelles le 7 avril 2012 (R2-A2)

- Participer comme conférenciers aux conférences et aux formations organisées par nos collaborateurs à l'étranger (R2-A4)

Nous listons ici les principales conférences données à l'étranger en 2012 par les membres du CADTM Belgique et certains de ses partenaires au Nord :

Afin de continuer à suivre l'audit en Équateur et de soutenir la société civile équatorienne travaillant sur la dette, Éric Toussaint s'est rendu début 2012 en Équateur. Il a notamment participé au séminaire

sur les « Avancées de la Nouvelle Architecture Financière Régionale et les Audits de la Dette ». A cette occasion une déclaration des mouvements de la région a été rédigée en soutien au peuple grec⁵⁸.

Déplacements dans plusieurs villes de France (Vienne, Paris, Lyon...) pour soutenir le processus d'audit citoyen de la dette, tirer les leçons des processus menés dans les pays du Sud mais aussi parlé de l'initiative d'ICAN qui vise à rassembler les différentes initiatives d'audit. Eric Toussaint s'est donc rendu plusieurs fois en France notamment pour parler de l'audit de l'Équateur.

Déplacements à Londres (Grande-Bretagne), à Brême (Allemagne) pour faire connaître au sein de la « Coalition for resistance » (Londres) et du tissus associatifs de Brême notre travail sur la dette, l'audit de la dette et le réseau ICAN. Myriam Bourgy a effectué ces déplacements.

Eric Toussaint s'est rendu en Pologne du 13 au 15 avril pour une tournée de conférences organisée par « Ce n'est pas notre dette » - organisation collaborant avec le CADTM et le Monde diplomatique polonais. La première conférence s'est déroulée au parlement polonais. Un des objectifs de ce déplacement était de renforcer le travail de l'organisation partenaire du CADTM tout en approfondissant notre connaissance de ce pays et de la situation en Europe de l'Est afin d'alimenter nos analyses et nos écrits.

Un déplacement à Zagreb en Croatie a aussi été effectué par Eric Toussaint du 13 au 18 mai avec les mêmes objectifs. S'ajoutait à cela le fait que le festival du film subversif était organisé et rassemble de nombreuses personnalités du mouvement altermondialisme. Eric Toussaint était conférencier, cela permet une nouvelle fois de diffuser l'argumentaire du CADTM au sein du mouvement afin que nos revendications sur la dette soient maintenues dans l'agenda du mouvement altermondialisme.

Afin de renforcer les liens entre les initiatives d'audit, Giorgos Mitralias s'est rendu en Espagne et notamment à Madrid le 8 juin.

- Faciliter la participation active du réseau CADTM aux grandes rencontres altermondialistes : R2-A3

⁵⁸ <http://cadtm.org/Declaration-de-Quito-en-soutien-au>

			<p>Participation de Claude Quémar (CADTM Europe) à la délégation internationale en Grèce du 27 et 28 février 2012. Un compte-rendu écrit a été publié⁵⁹ ainsi qu'une vidéo réalisée par les Mutins de Pangés qui a été insérée dans le DVD Catastroïka (voir OS1)</p> <p>Actions européennes à Francfort 17 au 19 mai, le CADTM a envoyé une dizaine de personnes bénévoles au CADTM Belgique à l'occasion d'activités sur la crise de la dette en Europe. Le CADTM a co-organisé des ateliers sur l'audit de la dette.</p> <p>Tournée femmes en Europe – du 22 octobre au 08 novembre. Des femmes du Portugal, de Belgique, d'Espagne, de France, de Grèce, d'Angleterre, de Hongrie, etc. ont sillonné les routes françaises pour réaliser une série de conférences et de rencontres publiques sur le thème « Dette publique illégitime, austérité, crash social et impacts sur les femmes»⁶⁰.</p> <p>Agora 99 du 1er au 04 novembre organisé par le mouvement des indignés. Jérémie Cravatte du CADTM Belgique s'est rendu à ces activités où il est intervenu sur les expériences sur la dette dans les pays du Sud.</p>
Maintien du nombre d'ateliers co-organisés par le réseau CADTM dans le cadre du processus FSM	2009 : 17	2011 : 17 2012 : 17 2013 : 17	<p>Nous avons tout juste atteint l'objectif puisque nous comptabilisons 17 ateliers co-organisés en 2012 par le réseau CADTM dans le cadre du processus FSM. Voir la liste de ces ateliers dans la partie narrative.</p> <p>Pour atteindre notre objectif, nous avons poursuivi notre implication dans le processus FSM en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparant en amont les grandes rencontres altermondialistes via notre participation aux réunions stratégiques du processus FSM en 2012 (R2-A1) visant à préparer le FSM de Tunis (participation à l'Assemblée préparatoire du Forum à Monastir en juillet 2012) et à construire le processus Altersummit (participation à la réunion de préparation de Firenze 10+10 à Milan les 14 et 15 septembre et à Firenze 10+10 du 08 au 11 novembre, participation à la Joint Social Conference les 29 et 30 mars).

⁵⁹ <http://cadtm.org/Compte-rendu-d-une-delegation>

⁶⁰ <http://cadtm.org/Tournee-des-feministes-europeennes>

			- facilitant la participation active du réseau CADTM à ces grandes rencontres (R2-A3) comme mentionné ci-dessus.
Dépenses par résultat		82.083,00	82.919,48

RÉSULTAT 3 : Les responsables des organisations, collaborant avec le réseau CADTM aux niveaux européen et international, participent à des séminaires de formation sur la dette du tiers-monde

Maintien du nombre de responsables d'organisations collaborant avec le réseau CADTM, qui participent aux formations de l'OID (Observatoire international de la dette)	2009 : 15	2011 : 15 2012 : 15 2013 : 15	<p>14 délégués d'organisations collaborant avec le CADTM ont assisté aux deux journées de travail sur la dette illégitime et l'audit de la dette organisées à Bruxelles les 21 et 22 novembre 2012 par le CADTM Belgique et l'OID (R3-A5). A noter qu'il y a eu un désistement de dernière minute. Cette activité correspond également à un Dialogue Nord/Sud des campagnes travaillant sur la dette. Elle est développée plus bas dans le tableau ainsi que dans la partie narrative.</p> <p><u>Ces deux journées de travail ont été préparées en amont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • lors du Séminaire sur les audits de la dette en Amérique latine co-organisé par le CADTM AYNA et l'OID à Bogota en octobre 2012 (R3 -A2). Le CADTM Belgique a apporté une aide matérielle à l'organisation de ce séminaire. Le CADTM Belgique est également intervenu comme conférencier (voir plus haut : R1-A1) • lors de réunions de travail sur le nouveau manuel sur les audits de la dette à Genève en septembre 2012 puis à Bruxelles en novembre 2012. Dans ce cadre-là, le déplacement et l'hébergement de Maria Lucia Fatorelli (coordinatrice du nouveau manuel sur les audits de la dette) a été pris en charge : R3-A1.
Maintien du nombre de responsables d'organisations collaborant avec le réseau CADTM, qui participent au	2009 : 12	2011 : 12 2012 : 12 2013 : 12	<p>Nous dépassons légèrement notre objectif puisque 14 délégués d'organisations collaborant avec la CADTM Belgique ont participé au 11ème séminaire international sur la dette et les droits humains qui se sont déroulés le 20 novembre 2012 à Bruxelles.</p> <p>Pour faciliter la venue de ces délégués, nous avons élaboré un programme d'activités à Bruxelles incluant plusieurs activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Séminaire international du CADTM sur le droit et la dette (R3-A3) à Bruxelles à la

Séminaire international du CADTM sur le droit et la dette			Maison des parlementaires. <ul style="list-style-type: none"> • les deux journées de travail co-organisées par le CADTM Belgique et l'OID sur la dette illégitime et les audits citoyens de la dette. Il s'agit du dialogue Nord/Sud des campagnes travaillant sur la dette (R3-A5). En effet, ont participé à cette activité à Bruxelles des délégués d'organisations venant d'Espagne, du Portugal, de France, d'Italie, de Grèce, d'Irlande, du Royaume-Uni, de Suisse, de Belgique, du Maroc, de Tunisie, d'Égypte, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Brésil, d'Argentine et de Colombie. 14 délégués d'organisations collaborant avec le CADTM ont assisté aux deux journées de travail. Au total 52 personnes ont participé à ces 2 jours de travail. A noter qu'en marge de ces deux jours de travail, une réunion sur le nouveau manuel des audits de la dette a eu lieu. • la participation de plusieurs délégués du CADTM Belgique et de ses partenaires aux conférences et séminaires sur la dette et les IFI organisés par le réseau Sud au Maroc, Tunisie, Bénin, Sénégal en 2012 (R3-A4). <p>NB : Nous avons décidé d'affecter le budget qui était initialement prévu pour faciliter la participation de nos collaborateurs aux activités du CADTM Sud (R3-A4) au financement des déplacements de délégués du CADTM Belgique et de ses partenaires à ces mêmes activités pour deux raisons principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les collaborateurs du réseau CADTM ont pu se prendre en charge pour assister à ces différents séminaires. • ces différents séminaires co-organisés par le CADTM Sud sont très importants aussi bien au niveau du contenu qu'au niveau stratégique. Ces activités sont, en effet, des moments privilégiés pour renforcer l'expertise des thèmes du CADTM Belgique afin d'améliorer ses activités d'éducation au développement en Belgique et de transmettre les capacités d'expertise au réseau Sud en vue de renforcer les audits de la dette qui sont au cœur des travaux d'ICAN et de la stratégie du réseau CADTM.
Dépenses par résultat		33.876,00	33.857,47

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Le gouvernement belge et les Institutions financières internationales (IFI) sont interpellés directement sur la relation entre la dette du tiers-monde et les obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord

I. Fiche descriptive de l'OS 3

O B J E C T I F S P E C I F I Q U E 3	TITRE	LE GOUVERNEMENT BELGE ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES (IFI) SONT INTERPELLÉS DIRECTEMENT SUR LA RELATION ENTRE LA DETTE DU TIERS-MONDE ET LES OBLIGATIONS RELATIVES AUX DROITS HUMAINS AINSI QUE SUR LE LIEN ENTRE LA DETTE AU SUD ET AU NORD		
	OBJECTIF SPECIFIQUE	Le gouvernement belge et les Institutions financières internationales (IFI) interpellés prennent position sur la relation entre la dette du tiers-monde et les obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord		
	AUTRES ORGANISATIONS IMPLIQUEES	Autres financements prévus pour cet objectif spécifique (source de financement et montant)		
	GROUPE-CIBLE	- le gouvernement belge - les Institutions financières internationales (le FMI et la Banque mondiale)	Nombre de bénéficiaires finaux: 4	4 : le Ministre de la Coopération au développement et le Ministre des finances pour le gouvernement belge ; les deux représentants belges au sein du FMI et de la Banque mondiale

L'OS 3 renvoie à l'étape 6 de notre cercle vertueux « Interpellation des représentants politiques et des organisations internationales » (voir en annexe). Parallèlement à ces interpellations politiques directes, le CADTM Belgique poursuit sa stratégie générale matérialisée dans son cercle vertueux pour faire pression sur les décideurs politiques. Rappelons que cette stratégie repose essentiellement sur la mobilisation des citoyens (cet aspect de la stratégie est développé dans les OS 1 et 2).

NB : Comme mentionné dans le rapport narratif 2011 et en accord avec notre stratégie générale, nous avons inclus explicitement le lien entre la dette du Sud et au Nord dans les libellés de l'OS 3 et des 3 résultats pour atteindre cet objectif spécifique.

Dans cette partie du rapport narratif, nous reprenons plusieurs extraits tirés de **l'évaluation externe sur l'impact politique du CADTM Belgique couvrant la période allant de 2009 à 2012 inclus.**

II. État d'avancement de l'OS 3

L'OS 3 repose sur trois résultats :

- **RÉSULTAT 1 :** Les parlementaires belges au niveau fédéral interpellent le gouvernement belge et les représentants belges au sein des IFI sur la relation entre la dette du tiers-monde et leurs obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord
- **RÉSULTAT 2 :** Le CADTM Belgique et ses collaborateurs belges interpellent ensemble directement le gouvernement belge sur la relation entre la dette du tiers-monde et ses obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord
- **RÉSULTAT 3 :** Le CADTM Belgique et ses collaborateurs belges interpellent ensemble directement les IFI sur la relation entre la dette du tiers-monde et leurs obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord

AU VU DES DIFFÉRENTS INDICATEURS, CES 3 RÉSULTATS ONT PARTIELLEMENT ÉTÉ ATTEINTS EN 2012. Nous expliquons ci-dessous pourquoi nous n'avons pas atteint le résultat fixé dans le premier indicateur du premier résultat et proposons plusieurs ajustements pour l'année 2013. Voir dans « Adaptations éventuelles dans la formulation des résultats, des indicateurs de l'objectif et/ou des résultats ».

a) Concernant le RÉSULTAT 1, nos indicateurs sont les suivants

MAINTIEN DE 3 QUESTIONS PARLEMENTAIRES, DE RÉSOLUTIONS, DE LOIS ET D'APPELS SIGNÉS PAR DES PARLEMENTAIRES BELGES, RÉDIGÉS AVEC L'EXPERTISE DU CADTM

Nous n'avons pas atteint cet objectif puisqu'en 2012, nous n'avons co-rédigé que deux questions parlementaires, dont une n'a toujours pas été posée en avril 2013. Il s'agit d'une actualisation de la question parlementaire sur les créances belges sur la Tunisie ayant comme demande le moratoire,

l'audit et l'annulation de la part odieuse de la dette tunisienne (initialement rédigée en 2011 et qui n'a toujours pas été posée) et une autre sur la dette belge⁶¹. Un des objectifs de cette dernière question était de connaître les créanciers de la Belgique et de mettre en évidence le poids du remboursement de la dette publique afin de sensibiliser les citoyens belges sur les similitudes entre les mécanismes d'endettement au Nord et au Sud.

Le fait que nous n'ayons pas atteint cet objectif est lié à un changement de stratégie de notre part. Ce changement s'explique à la fois par notre incapacité en tant qu'ONG à poser les questions parlementaires quand nous le voulons et surtout par l'existence d'engagements du gouvernement belge de mettre en œuvre nos revendications en lien avec nos thématiques prioritaires. C'est pourquoi **nous avons privilégié en 2012 les interpellations directes des personnes clés du gouvernement belge sur nos thématiques (Ministres de la coopération au développement, des Finances et des Affaires étrangères)**. Voir plus bas dans « *Évolutions et réorientations significatives par rapport au contexte, aux groupes cibles, aux partenaires, aux méthodes, aux synergies* ».

A noter qu'au niveau européen, nous avons obtenu **en mai 2012 une résolution reconnaissant explicitement le caractère odieux de la dette des pays d'Afrique du Nord**⁶². L'adoption de cette résolution du Parlement européen est directement liée au travail d'interpellation politique mené par le CADTM Belgique en collaboration avec son partenaire en Tunisie (RAID-ATTAC-CADTM Tunisie). Voir plus bas.

Compte tenu de ce changement de stratégie en accord avec les recommandations du rapport d'évaluation sur les interpellations politiques du CADTM Belgique, nous décidons d'adapter ce premier indicateur pour 2013. Voir la partie « *Adaptations éventuelles dans la formulation des résultats, des indicateurs de l'objectif et/ou des résultats* ».

MAINTIEN D'UNE AUDITION DE REPRÉSENTANTS DES IFI OU DE SÉMINAIRES PORTANT SUR LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES DU CADTM (CO)ORGANISÉS AU PARLEMENT FÉDÉRAL OU AU PARLEMENT EUROPEEN AVEC INVITATION DES REPRESENTANTS DU GOUVERNEMENT ET/OU LES REPRESENTANTS AUX IFI

Le CADTM Belgique l'a effectivement maintenu en organisant son **11ème Séminaire international sur la dette et les droits humains à la Maison des Parlementaires à Bruxelles le 20 novembre 2012**. Sont notamment intervenus dans le Panel la sénatrice Olga Zrihen, Cephas Lumina qui est l'expert indépendant de l'ONU sur la dette ainsi que le professeur de droit constitutionnel grec, Georges Katrougalos. Les membres des cabinets du Ministre de la coopération au développement et du Ministre des finances étaient invités à y participer tout comme les représentants de la Belgique à la Banque mondiale et au FMI⁶³. Cette activité est également mentionnée dans l'OS 2 car en plus d'être un événement d'interpellation politique, elle a permis le renforcement des collaborations du CADTM Belgique avec d'autres organisations de la société civile au niveau belge, européen et international.

MAINTIEN DE 2 RÉFÉRENCES AUX ACQUIS DE LA RÉSOLUTION DU 29 MARS 2007 (MORATOIRE, AUDIT, DETTE ODIEUSE ET DETTE ILLÉGITIME) DANS LES QUESTIONS PARLEMENTAIRES, LES

61 Question parlementaire de la députée fédérale à Monsieur Vanackere, ministre des finances concernant la structure de la dette publique belge - juin 2012

62 <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P7-TA-2012-0201&language=FR&ring=A7-2012-0104>

63 Lire le compte rendu ici : <http://cadtm.org/11eme-seminaire-international-du>

RÉSOLUTIONS, LES LOIS ET LES APPELS SIGNÉS PAR DES PARLEMENTAIRES BELGES, RÉDIGÉS AVEC L'EXPERTISE DU CADTM ».

Nous avons effectivement maintenu ces références dans la question parlementaire sur la dette tunisienne (qui n'a pas encore été posée) et surtout dans **la lettre adressée directement aux Ministres de la coopération au développement, des Finances et des Affaires étrangères sur les créances de la Belgique sur la Tunisie et la position de la Belgique sur cette question au sein des IFI**⁶⁴.

A noter que la notion de dette odieuse est explicitement incluse dans la résolution du Parlement européen adoptée le 10 mai 2012 mentionnée plus haut. En effet, dans cette résolution le Parlement « *juge odieuse la dette publique extérieure des pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient sachant qu'elle a été accumulée par les régimes dictatoriaux, par le biais principalement de l'enrichissement personnel des élites politiques et économiques et de l'achat d'armes, utilisées souvent contre leurs propres populations* ».

b) Concernant le RÉSULTAT 2, nos indicateurs sont les suivants

MAINTIEN DU NOMBRE DE MENTIONS FAITES DE L'ANNULATION DE LA DETTE DU TIERS-MONDE DANS LES REVENDICATIONS DU MEMORANDUM DU CNCD.

Cette revendication d'annulation de la dette du tiers-monde est incluse dans le memorandum élaboré par la Plateforme « Environnement et développement » (coordonnée par les deux coupoles CNCD et 11.11.11) au sein de laquelle le CADTM Belgique a été actif. Ce mémorandum s'adresse directement au gouvernement belge. Notre implication dans ces groupes de travail nationaux et bilingues (tels que la Plateforme « Environnement et développement ») chargés de rédiger les plaidoyers politiques ont notamment comme avantage de toucher les politiques néerlandophones.

Soulignons également que la lettre envoyée aux Ministres belges sur la dette tunisienne mentionnée plus haut a été co-signée par les deux coupoles CNCD et 11.11.11.

MAINTIEN D'UNE TABLES RONDE OU D'UNE CONFERENCES-DEBAT CO-ORGANISEE PAR LES COLLABORATEURS SUR LES PROBLEMATIQUES MISES EN AVANT PAR LE CADTM, AVEC INVITATION DES REPRESENTANTS DU GOUVERNEMENT BELGE.

Le CADTM Belgique, en tant que membre de la Plateforme Afrique centrale du CNCD, a pris part aux ateliers qui se sont tenus le 6 juin 2012 à Bruxelles à l'occasion des 50 ans d'indépendance du Rwanda et du Burundi. Ces ateliers ont réuni plus de 80 personnes, en la présence de trois partenaires du Burundi et du Rwanda. Ces ateliers se sont clôturés par une discussion avec la représentante du Ministre de la Coopération au Développement.

A noter aussi que pour la première fois en 2012, le CADTM Belgique a été invité par le Ministre de la Coopération au développement de l'époque, Paul Magnette à une réunion de travail en vue de le soutenir dans la préparation de sa participation à la 13ème Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

MAINTIEN DE LA MENTION DE LA DETTE ODIÉUSE / DETTE ILLÉGITIME ET DE L'AUDIT DE LA DETTE DANS LE MÉMORANDUM DU CNCD

64 Lire cette lettre sur <http://cadtm.org/Tunisie-Lettre-envoyee-aux>

Les notions de dette illégitime et de dette écologique sont présentes dans le memorandum de la Plateforme « Environnement et développement ».

c) Concernant le RÉSULTAT 3, nos indicateurs sont les suivants

MAINTIEN DE DEUX SÉANCES D'INTERPELLATION AVEC LES REPRÉSENTANTS BELGES AUX IFI EN 2011

En 2012, nous avons effectivement interpellé à deux reprises le représentant de la Belgique à la Banque mondiale (en mai et en octobre 2012).

MAINTIEN DE 4 LETTRES D'INTERPELLATION ADRESSÉES AUX IFI ET/OU D'ARTICLES DE PRESSE PORTANT LA SIGNATURE DU CADTM BELGIQUE INTERPELLANT DIRECTEMENT LES IFI.

On recense, en 2012, 5 textes interpellant les IFI dont

1) 3 articles / tribunes du CADTM Belgique :

- un article rédigé à l'occasion des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale intitulé « *FMI et Banque mondiale version 2013 : on change les mots, et on recommence⁶⁵* »
 - deux articles faisant le lien entre les politiques conduites par le FMI en Europe et dans les PED intitulés « *Grèce : le FMI et Lagarde ont tout faux* »⁶⁶ et « *Comment le FMI fabrique la misère et la cache sous le tapis ?* »⁶⁷
- 2) Un communiqué du CADTM Europe intitulé « *Le CADTM dégrade la note du FMI et place cette institution sous perspective très négative*⁶⁸ »
- 3) Un appel à la mobilisation internationale sur la dette et les IFI⁶⁹ : Le CADTM et ses collaborateurs préparent collectivement l'ordre du jour des séances d'interpellation des représentants aux IFI

Comme le souligne notamment l'évaluation de son impact politique, le CADTM Belgique et ses collaborateurs ont fixé ensemble les ordres du jour des deux réunions avec le représentant de la Belgique à la Banque mondiale (en mai et en octobre 2012). Voir plus bas.

65 <http://cadtm.org/FMI-et-Banque-Mondiale-version>

66 <http://cadtm.org/Grece-le-FMI-et-Lagarde-ont-tout>

67 <http://cadtm.org/Comment-le-FMI-fabrique-la-misere>

68 <http://cadtm.org/Le-CADTM-degrade-la-note-du-FMI-et>

69 <http://cadtm.org/Le-13-octobre-2012-contre-la-dette>

III. Évolutions et réorientations significatives par rapport au contexte, aux groupes cibles, aux partenaires, aux méthodes, aux synergies

L'année 2012 est marquée par l'**engagement du gouvernement belge par la voix de son Ministre de la coopération au développement à réaliser un audit des créances belges sur les PED, annuler leur part odieuse et de lutter contre les fonds vautours**. Ce qui correspond aux revendications et thématiques prioritaires du CADTM Belgique.

Dans l'accord de gouvernement conclu en décembre 2011⁷⁰, l'Exécutif belge s'est engagé à réaliser « *l'audit des dettes et à annuler en priorité les dettes contractées au détriment des populations* ». Lors de la passation de pouvoir entre Paul Magnette et Jean-Pascal Labille en décembre 2012, la volonté du Ministère de la Coopération au développement à poursuivre son travail en vue de la concrétisation de ces mesures fut très clairement réaffirmée⁷¹.

Cette « victoire » politique est liée à notre proactivité et notamment à notre stratégie renforcée en 2012 consistant à interpeller directement le gouvernement belge sur nos revendications. Comme l'indique l'évaluation de nos interpellations politiques⁷²,

« Le CADTM n'est pas étranger à cette évolution des positions du Ministre sur la gestion de la dette externe des PED. En effet, l'association en interpellant, en synergie avec le CNCD, le Ministre par lettre ouverte sur la dette tunisienne, a attiré son attention sur la nécessité de mener des audits et d'en annuler la part odieuse ».

A cette lettre, le Ministre de la coopération au développement a répondu positivement le 26 octobre 2012 en réaffirmant son engagement à faciliter l'audit et à annuler les créances odieuses de la Belgique sur la Tunisie. Deux mois plus tard, il réaffirmait les engagements du gouvernements cités plus haut (audit des créances sur les PED, lutte contre les fonds vautours) dans sa note de politique à laquelle son successeur, l'actuel Ministre de la Coopération au développement Jean-Pascal Labille a souscrite, comme nous l'avons indiqué plus haut.

Pour obtenir cette victoire politique, le CADTM Belgique a assuré tout au long de l'année 2012 le suivi de la campagne lancée en 2011 par son partenaire en Tunisie (RAID-ATTAC-CADTM Tunisie) pour la suspension, l'audit de la dette et l'annulation de la dette odieuse de la Tunisie. Nous avons également fait référence aux précédents engagements pris par le Sénat belge (la résolution du 29 mars 2007 sur le moratoire et l'audit des créances belges ainsi que la résolution sur la dette tunisienne de juillet 2011 relayant les revendications de la campagne tunisienne)⁷³. A noter que l'adoption de cette dernière résolution est à mettre en relation avec l'appel des parlementaires européens lancé début 2011 par le CADTM Belgique et deux euro-députées. Cet appel qui récolta au total 120 signatures de parlementaires en Europe a été signé par 7 élus belges⁷⁴ (voir le rapport narratif 2011).

Cet appel lancé en mars 2011 a également eu deux retombées majeures au niveau européen

70 http://premier.fgov.be/sites/all/themes/custom/tcustom/Files/Accord_de_Gouvernement_1er_decembre_2011.pdf

71 Voir la nouvelle Note politique générale sur la coopération au développement (20 décembre 2012)

72 <http://cadtm.org/Rapport-d-evaluation-de-l-impact.9059>

73 Lire le texte de cette résolution sur

<http://www.senate.be/www/MIVal=/publications/viewPubDoc&TID=83889608&LANG=FR>

74 <http://www.cadtm.org/Appel-des-parlementaires-europeens.6560>

en 2011 et 2012 :

- L'adoption par l'Assemblée parlementaire UE-ACP d'une résolution sur le « printemps arabe » le 18 mai 2011⁷⁵. Elle demande notamment à l'Union européenne de suspendre temporairement le remboursement de la dette des pays en transition démocratique et de faciliter un audit des créances européennes sur ces pays.
- Résolution du Parlement européen sur la stratégie de l'UE en matière de commerce et d'investissements pour le sud de la Méditerranée après les révoltes du Printemps arabe - 10 mai 2012⁷⁶. Ce texte « *juge odieuse la dette publique extérieure des pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient sachant qu'elle a été accumulée par les régimes dictatoriaux, par le biais principalement de l'enrichissement personnel des élites politiques et économiques et de l'achat d'armes, utilisées souvent contre leurs propres populations* ».

Notre stratégie en direction des parlementaires en Europe a donc bien fonctionné en 2011 et 2012 comme le souligne le rapport d'évaluation de nos interpellations politiques : « *L'impact important de l'appel (il déboucha sur l'adoption de trois Résolutions) témoigne de l'efficience de la stratégie d'interpellations politiques directes de l'association qui consiste, entre autres, à considérer les parlementaires européens comme de nouveaux –publics cibles mais aussi comme des relais pour atteindre les parlements fédéraux en Belgique, le gouvernement et les IFI* ».

Notre proactivité en direction du Ministre de la coopération au développement a contribué à une collaboration politique directe entre le CADTM Belgique et le Ministre. En effet, le CADTM Belgique a été invité en 2012 à une réunion de travail organisée par le cabinet de P. Magnette afin de préparer la participation de ce dernier à la 13ème Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

En 2012, nous avons également renforcé notre collaboration avec l'Expert de l'ONU sur la dette qui a débuté en 2009 comme le rappelle l'évaluatrice :

« *Dès 2009, Cephas Lumina consulta et associa directement le CADTM pour la rédaction de ces documents qui encouragent les États à mener des audits de la dette, affirment explicitement la suprématie des droits humains sur les obligations financières des États et soulignent que l'application des conditionnalités des IFI entraîne la violation des droits économiques et sociaux des populations. Bref, il place au sein des institutions onusiennes les revendications du CADTM. Cette collaboration s'est renforcée tout au long des quatre années analysées par ce rapport. Le CADTM fut ainsi également sollicité pour l'élaboration du projet des principes directeurs élaborés en 2011-2012 par cet expert de l'ONU⁷⁷. Ce texte paru en 2012 contient tout un chapitre consacré à l'audit de la dette* ».

Le CADTM Belgique l'a également invité comme conférencier aux côtés notamment de la sénatrice Olga Zrihen lors du 11ème Séminaire international sur la dette et les droits humains à la Maison des Parlementaires à Bruxelles le 20 novembre 2012. A cette occasion, l'Expert indépendant de l'ONU a présenté son rapport et souligné la nécessité de mener des audits de la dette publique.

⁷⁵ http://www.europarl.europa.eu/intcoop/acp/2011_lome/pdf/adopted_ap101.111_fr_collated.pdf

⁷⁶ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P7-TA-2012-0201&language=FR&ring=A7-2012-0104>

⁷⁷ Les présents Principes directeurs visent à assister les États et autres acteurs concernés, notamment les institutions financières privées et publiques, nationales et internationales, les bailleurs de fonds bilatéraux et les groupes organisés de titulaires d'obligations, dans la conduite de leurs activités et la poursuite de leurs intérêts respectifs, dans la mesure où ceux-ci sont relatifs à la dette extérieure.

Notre stratégie axée sur les interpellations directes du gouvernement belge explique la baisse du nombre de questions parlementaires en 2012. En effet, nous avons fait le choix d'interpeller directement les personnes clés du gouvernement sur base des textes existant pris par le gouvernement et le Sénat belge. Cette stratégie nous a permis d'avoir des réponses plus rapides par rapport à nos revendications et thématiques prioritaires. Nous avons, de ce fait, poursuivi efficacement notre OS3.

Il faut toutefois souligner qu'en dépit de cette réduction du nombre de questions parlementaires, le CADTM Belgique a poursuivi ses collaborations avec les élus au niveau fédéral.

Cette collaboration s'est faite à plusieurs niveaux en 2012 :

- Rappelons tout d'abord que notre 11ème Séminaire international, qui s'est tenu à la Maison des parlementaires, était parrainé par une sénatrice. Lire ci-dessus.
- Nous avons élaboré et diffusé auprès des parlementaires belges un dossier sur la dette tunisienne en mettant en avant la responsabilité des gouvernements et des IFI dans cet endettement⁷⁸.

Comme le note l'évaluatrice, le CADTM Belgique

« a systématisé, conformément aux recommandations de la précédente évaluation, la diffusion de ses dossiers d'IP (Interpellations Politiques) auprès des groupes parlementaires belges, du gouvernement, des représentants belges au FMI et à la Banque mondiale et pour certains d'entre eux, auprès des Institutions européennes⁷⁹. Cette transmission volontariste des dossiers d'IP, documents clairs et précis incluant les références techniques et statistiques légitimant la faisabilité technique et budgétaire des alternatives que le CADTM propose, accroît la circulation des analyses et propositions de l'association au sein du monde politique belge et européen mais aussi auprès des IFI et doit dès lors être poursuivie et encouragée.

Notons que cette stratégie continue en direction des parlementaires menée depuis 2009, a permis « une véritable appropriation par les décideurs/euses des « exigences » du CADTM » comme le note le rapport d'évaluation. A titre d'exemple, en septembre 2012 lors d'un Séminaire sur les allègements de dette en Afrique organisé par les services d'évaluation de la DGD et du Ministère de la Coopération, « Sabine De Béthune, présidente du Sénat belge, a directement fait référence à plusieurs textes législatifs⁸⁰ matérialisant les revendications prioritaires de l'association pour évaluer l'impact de la coopération belge au développement » poursuit l'évaluatrice.

78 Ce dossier s'intitule « Tunisie et Égypte : après les soulèvements populaires, la Dette Odieuse . Présentation des campagnes en Tunisie et en Égypte pour un moratoire et un audit de la dette. Analyse, bilan et perspectives », juin 2012, 28 pg.

79 Parmi ses différents dossier d'interpellations politiques on peut citer le double numéro des cahiers du CRISP consacrés à la dette des pays en développement de janvier 2010 - Voir Courrier hebdomadaire n° 2046 - 2047 du CRISP et <http://www.cadtm.org/L-annulation-de-la-dette-du-Tiers.5584> ; l'actualisation et la traduction d'une brochure en partenariat avec le CNCD, 11.11.11. et Counter Balance sur le barrage d'Inga en RDC – Voir « Le cauchemar de Conrad. Le plus grand barrage du monde et le cœur des ténèbres du développement », janvier 2012, 28p. http://cadtm.org/IMG/pdf/Inga_publication_2012.pdf ; Un dossier sur l'audit de la dette tunisienne (mettant en avant la responsabilité des gouvernements et des IFI) : « Tunisie et Égypte : après les soulèvements populaires, la Dette Odieuse ». Présentation des campagnes en Tunisie et en Égypte pour un moratoire et un audit de la dette. Analyse, bilan et perspectives, juin 2012, 28 pg.

80 Résolution du Sénat belge du 29 mars 2007 ; loi de 2010 contre les fonds vautours ; Résolution du Sénat belge sur la dette odieuse de la Tunisie de juillet 2011.

- Nous avons collaboré avec de nouveaux parlementaires de deux partis différents (l'un francophone et l'autre néerlandophone): les députées fédérales Christiane Vienne et Meyrem Almaci. Pour nouer ces collaborations, nous avons fait preuve de réactivité face au changement de conjoncture marquée par l'augmentation des dettes publiques en Europe (voir la partie générale du rapport). La première députée a posé une question parlementaire sur la dette publique belge que nous avons co-rédigée avec le CEPAG (dans le cadre de notre campagne « A qui profite la dette » - voir l'OS 1) tandis que la seconde est intervenue notamment au sein de la Commission parlementaire d'information Dexia pour mettre en évidence l'impact des sauvetages bancaires sur l'augmentation de la dette publique. Ce lien est important à mettre en évidence pour établir les parallèles avec la dette de certains PED impactée par les sauvetages bancaires. Voir la partie générale du rapport.

Notre stratégie générale reposant sur la mise en évidence des liens entre la dette du Sud et du Nord nous permet aussi de **nouer de nouvelles collaborations avec les organisations de la société civile belge nous permettant ainsi de renforcer nos interpellations politiques**. Comme le relève l'évaluatrice,

« le second axe stratégique d'IP indirectes du CADTM Belgique - qui consiste à favoriser le travail en réseau avec d'autres mouvements sociaux et d'autres associations de solidarité internationale en vue d'influer sur l'opinion publique et sur les mobilisations citoyennes et, au-delà, sur les médias et le monde politique - fut également conforté depuis 2008. Le CADTM a considérablement étendu ses collaborations. Il travaille en synergie avec de nombreux et nouveaux acteurs du monde associatif, syndical, militant, académique et institutionnel⁸¹ ».

Une des évolutions fondamentales relatives à la diffusion et à la défense de l'argumentaire politique du CADTM par d'autres associations réside dans **l'intégration par la FGTB non seulement de la revendication d'annuler la dette des PED mais aussi de l'urgence de mener des audits**. Cette appropriation par ce syndicat des alternatives majeures du CADTM résulte d'un renforcement continu des collaborations entre les deux structures depuis 2009. Si en 2010, l'annulation de la dette des pays du Sud et la reconnaissance de la dette écologique figurent dans la résolution finale du Congrès de la FGTB Wallonne, en 2012, cette même FGTB wallonne, la FGTB de Bruxelles avec le CEPAG se sont engagés aux côtés du CADTM Belgique dans une campagne commune pour la réalisation d'un audit de la dette en Belgique (voir l'OS 1).

« Compte tenu de son poids politique important en Belgique autant à l'endroit des décideurs politiques que de la population, ces reprises par le FGTB des positions du CADTM constituent une avancée considérable pour son impact politique », souligne l'évaluation.

Notons qu'en 2012, le CADTM Belgique et les deux grands syndicats belges (la FGTB et la CSC) ont été auditionnés par plusieurs dirigeants du Parti socialiste en marge de la manifestation en solidarité avec la Grèce du 13 juin 2012. A cette occasion, le CADTM Belgique a rappelé la nécessité de mener un audit de la dette et des créances belges comme le demande l'Accord de gouvernement de 2011.

81 Parmi lesquels on trouve les associations membres de la coordination des ONG belges pour le financement du développement (excepté les deux coupoles – CNCD et 11.11.11 – avec lesquelles le CADTM travaille déjà depuis de nombreuses années) à savoir : FGTB, ABVV, FIAN, EURODAD et FUGEÀ, les organisations membres de la Commission politique et du Conseil d'Administration du CNCD, des associations féministes (la Marche mondiale des femmes et Vie féminine), la synergie Chacha, FAIRFIN, etc.

Dans le sens des recommandations de la précédente évaluation de son impact politique (2006-2008), **le CADTM Belgique a maintenu en 2012 sa participation active dans les différentes commissions de travail du CNCD** (la Plateforme Afrique centrale ; la Plateforme « Environnement et développement ») tout comme la participation à sa Commission politique, à son Assemblée générale et à son Conseil d'administration. Comme le souligne l'évaluatrice,

« cette implication dans la vie et les travaux du CNCD s'avère tout à fait efficace puisque ses revendications majoritaires (telles que l'annulation de la dette du tiers-monde, la réalisation d'audits en vue d'annuler les dettes odieuses ainsi que la reconnaissance de la notion de dette écologique) sont prises en compte et défendues dans les mémorandums successifs que le CNCD envoie aux différents partis francophones et au gouvernement belge. Notons que le CNCD et son homologue flamand 11.11.11. communiquent continuellement entre eux à propos des revendications qu'ils mettent en avant. Ainsi, le CADTM Belgique touche indirectement 11.11.11. à travers le plaidoyer politique du CNCD ».

En 2012, le CADTM a également préparé aux côtés du CNCD, de 11.11.11 et des autres membres de la coordination bilingue des ONG belges sur le financement du développement⁸² deux interpellations du représentant de la Belgique à la Banque mondiale (en mai et octobre 2012). Comme le souligne le rapport d'évaluation,

« ces séances d'IP, via le travail collectif réalisé au sein de cette coordination, sont mieux travaillées en amont tout comme en aval. De fait, avant les rencontres avec les représentants belges au FMI et à la Banque mondiale, les membres de la coordination fixent collectivement l'ordre du jour des réunions (contenant les questions) et se répartissent les différents sujets d'interpellation. Afin d'augmenter l'efficacité de ces interpellations politiques, la coordination envoie à l'avance aux représentants des IFI l'ordre du jour. Ainsi, ces derniers peuvent mieux se préparer et fournir des réponses plus précises. Le suivi de ces rencontres est également mieux assuré par la coordination qui n'hésite pas, si elle n'a pas après l'interpellation obtenue de réponses précises à ces questions, à poursuivre l'interpellation par mail. Aussi, le CADTM diffuse systématiquement le compte-rendu de ces interpellations à son réseau francophone afin qu'il puisse tout comme lui utiliser les informations qui y sont mentionnées pour améliorer son impact politique/sa stratégie d'IP. Notons que via son travail au sein de cette coordination, le CADTM élargit la base de ses partenaires parlementaires notamment du côté néerlandophone conformément aux recommandations de la précédente évaluation.

IV. Adaptations éventuelles dans la formulation des résultats, des indicateurs de l'objectif et/ou des résultats

Afin de donner la priorité aux interpellations directes en direction du pouvoir exécutif en prenant comme base les résolutions existantes aux niveaux belge et européen, comme l'évaluatrice nous y encourage, nous décidons de modifier le premier indicateur du résultat 1.

Ce nouvel indicateur est : « *Maintien de 3 textes rédigés avec l'expertise du CADTM Belgique*

82 Rappel : Composée à l'origine des deux coupoles (11.11.11 et CNCD) et du CADTM Belgique, la Coordination des ONG belges sur le financement du développement regroupe à présent (en plus des organisations précitées) la FGTB, ABVV, FIAN, EURODAD et FUGEA.

interpellant directement et officiellement le gouvernement belge et/ou les autres instances décisionnelles en Europe ».

V. Recommandations tirées de l'évaluation externe

Comme nous le recommande l'évaluatrice, nous travaillerons en 2013 et les années suivantes

« au suivi des résolutions obtenues tout comme au suivi de l'appel signé par 120 parlementaires en faveur de l'audit de la dette tunisienne et de l'annulation de sa part illégitime. En effet, les interpellations et avancées politiques obtenues à l'échelle européenne permettent d'exercer in fine une pression politique sur le gouvernement belge et les IFI afin qu'ils s'engagent également à émettre des textes législatifs et autres documents favorisant la concrétisation des positions et alternatives défendues par le CADTM. Elles ont dès lors une double incidence politique ».

Nous continuerons aussi à mettre en avant dans nos interpellations politiques (notamment les questions parlementaires) l'analogie entre les mécanismes et impacts de la dette au Sud et au Nord. L'objectif in fine étant que les décideurs politiques sensibilisés sur le problème de la dette du Sud, via les similitudes que nous soulignons entre le mécanisme et l'impact de la dette au Sud et au Nord, prennent des actes politiques pour l'annulation de la part odieuse et illégitime de la dette du tiers-monde.

Nous aurons recours à des mails de relance des décideurs/euses politiques en sollicitant une réponse expresse de leur part lorsque ceux ou celles-ci ne sont pas disponibles pour participer aux séances d'interpellations ou s'ils n'ont pas fourni au CADTM les réponses qu'il leur demandait lors de séances d'interpellations politiques. Comme le note l'évaluatrice, cette stratégie permet à l'association de récolter les informations précieuses pour son plaidoyer ; maintient la pression sur les décideurs politiques et assure un meilleur suivi à ses séances d'interpellations politiques.

Nous soutiendrons la réalisation d'interpellations politiques sur base militante⁸³ car

« d'une part, elles participent au renforcement des mobilisations citoyennes sur les thématiques de travail et les luttes du CADTM et d'autre part, en démontrant aux décideur/euses que le CADTM est soutenu dans ses initiatives par la population, ces interpellations citoyennes volontaires le légitiment à leurs yeux. Le tout contribue à accroître la pression sur les politiques afin qu'ils prennent en compte les propositions de l'association mais surtout, participent à leur concrétisation effective. Le recours aux interpellations politiques sur base militante contient beaucoup de potentialités et démontre que l'action du CADTM participe au renforcement des mobilisations citoyennes sur ces thématiques de travail et de luttes ».

Nous poursuivrons nos interpellations par voie de presse notamment via des tribunes dans les grands quotidiens comme le Soir et la Libre Belgique (voir également l'OS 1) pour questionner directement le gouvernement et les IFI sur leur politique en matière de coopération au développement et de gestion de la dette publique. Comme nous le recommande l'évaluatrice, nous établirons dès 2013 un chronogramme des moments politiques forts face auxquels nous réaliserons

83 En 2011, le groupe local bruxellois du CADTM créa un site internet dont la finalité ultime consistait à permettre aux internautes d'interpeller directement leurs parlementaires quant à leur ratification ou non du MES (Mécanisme européen de stabilité). 1324 personnes s'emparèrent de ce support citoyen pour questionner les politiques tandis qu'une dizaine de parlementaires répondirent via ce site à cette interpellation.

des interpellations par voie de presse. En effet, comme l'indique le rapport d'évaluation,

« ce mode d'interpellations contient de multiples avantages : il permet au CADTM de faire connaître au « grand public » ses positions et analyses et accentue dès lors son influence auprès de l'opinion publique. En mettant les décideur/euses face à leur obligation de réponse vis à vis de la population, ces interpellations par voie de presse accentuent la probabilité qu'ils/elles les prennent en considération et répondent aux questions qu'elles soulèvent. Le tout fournit au CADTM autant les informations et/ou argumentaires qu'il escrope glaner via ces interpellations, qu'une audience amplifiée auprès de l'opinion publique et dès lors, une pression accrue sur les décideur/euses ».

Nous utiliserons les médias pour publier les contenus des questions parlementaires lorsque les décideurs/euses qui doivent les introduire aux Chambres législatives ne le font pas⁸⁴ ou n'y répondent pas afin de les pousser à réagir mais aussi dans l'objectif de faire connaître à l'opinion publique les informations glanées via ces interpellations pour tenter de la mobiliser autour des enjeux du CADTM et par conséquent de faire pression sur le politique.

Nous augmenterons en 2013 les collaborations avec le Ministre de la Coopération au développement en vue de le pousser à prendre des initiatives qui permettent à ses déclarations favorables à la tenue d'audits et à l'annulation de la part odieuse des dettes des PED de dépasser le stade de la « bonne intention » pour se muer en vecteurs effectifs d'application des revendications du CADTM via le vote de nouvelles lois.

Nous continuerons à être actif autant dans la phase d'élaboration du plaidoyer politique du CNCD et participerons aux séances d'interpellations politiques directes organisées en vue des élections fédérales de 2014.

Enfin, nous poursuivrons nos collaborations avec la FGTB et si possible avec d'autres structures syndicales belges et européennes. En effet, comme le souligne l'évaluatrice :

« De par leur influence autant auprès de la population que des médias et des décideurs/euses, l'adhésion des syndicats aux thèses et luttes du CADTM sera, selon nous, un élément constitutif de l'amplification de son impact politique dans les années à venir ».

VI. Tableau

84 Cf. La non – introduction par la sénatrice Olga Zrihen (PS) auprès du Ministre des finances et de la Coopération au développement en 2011 de la Question parlementaire sur la position de la Belgique à l'égard de la dette odieuse de la Tunisie

Objectif spécifique 3 : Le gouvernement belge et les Institutions financières internationales (IFI) sont interpellés directement sur la relation entre la dette du tiers-monde et les obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord.

RÉSULTAT 1 : Les parlementaires belges au niveau fédéral interpellent le gouvernement belge et les représentants belges au sein des IFI sur la relation entre la dette du tiers-monde et leurs obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord

Indicateurs	Situation de départ	Prévu en 2011-12-13	Réalisé en 2012
Maintien du nombre de questions parlementaires, de résolutions, de lois et d'appels signés par des parlementaires belges, rédigés avec l'expertise du CADTM <u>remplacé en 2013 par :</u> Maintien de 3 textes rédigés avec l'expertise du CADTM Belgique interpellant directement et officiellement le gouvernement belge	2009 : 3	2011 : 3 2012 : 3 2013 : 3	<p>2 questions parlementaires, dont une n'a toujours pas été posée en avril 2013. Il s'agit d'une actualisation de la question parlementaire sur les créances belges sur la Tunisie ayant comme demande le moratoire, l'audit et l'annulation de la part odieuse de la dette tunisienne (initialement rédigée en 2011 et qui n'a toujours pas été posée) et une autre sur la dette belge.</p> <p><u>Pour aboutir à la rédaction de ces 2 questions, nous avons :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • organisé des réunions de travail avec les élus du Parlement fédéral belge et nos collaborateurs du CEPAG et de la FGTB Wallonne (R1-A1) • aidé directement à leur rédaction en écrivant la première version (R1-A4) • rédigé un dossier sur la dette belge en lien avec ses créances sur les PED (R1-A5) <p>La combinaison de toutes ces activités a permis d'interpeller le gouvernement belge et les IFI et donc de contribuer à l'atteinte du résultat 1 lié à l'OS 3.</p>

et/ou les autres instances décisionnelles en Europe			
Maintien d'une audition de représentants des IFI ou de séminaires portant sur les thématiques prioritaires du CADTM (co)organisés au Parlement fédéral et au Parlement européen avec invitation des représentants du gouvernement et/ou les représentants aux IFI.	1 en 2009	2011 : 1 2012 : 1 2013 : 1	<p>Le 11ème séminaire international du CADTM sur la dette et les droits humains organisé par le CADTM Belgique à la Maison des parlementaires était parrainé par la sénatrice Olga Zrihen.</p> <p><u>Pour préparer, mettre en œuvre et assurer le suivi de cette activité à la Maison des parlementaires :</u></p> <p>Nous avons rédigé un dossier sur la dette tunisienne (R1-A5).</p> <p>Nous avons contacté les parlementaires belges signataires de l'appel que nous avons lancé en 2011 (avec deux eurodéputées) pour le moratoire et l'audit de la dette tunisienne (R1-A4).</p> <p>Nous avons organisé une réunion de travail avec Olga Zrihen pour préparer le programme de ce séminaire.</p> <p>Nous avons invité à ce séminaire les ministres de la coopération au développement, des finances et des affaires étrangères tout en rappelant les engagements du gouvernement belge sur la dette des PED (résolutions et accord de gouvernement).</p> <p>Nous avons co-organisé ladite conférence à la Maison des parlementaires (R1-A6).</p> <p>Nous avons pris en charge le déplacement des principaux conférenciers étrangers : l'Expert indépendant de l'ONU sur la dette Cephas Lumina et le professeur de droit constitutionnel grec Geroges Katrougalos. (R1-A6)</p>
Maintien du nombre de références aux acquis de la résolution du 29 mars 2007 (moratoire, audit,	2 en 2009	2011 : 2 2012 : 2 2013 : 2	<p>Les notions de dette odieuse/illégitime, d'audit de la dette figurent dans la question parlementaire sur la dette tunisienne et dans la lettre adressée directement aux Ministres de la coopération au développement, des Finances et des Affaires étrangères sur les créances de la Belgique sur la Tunisie et la position de la Belgique sur cette question au sein des IFI.</p> <p>La résolution du Parlement européen adoptée le 10 mai 2012 qualifie de « dette odieuse » une partie des dettes contractées par les pays d'Afrique du Nord.</p>

dette odieuse et dette illégitime) dans les questions parlementaires, les résolutions, les lois et les appels signés par des parlementaires belges, rédigés avec l'expertise du CADTM Belgique			
Dépenses par résultat		11.375,00	10.926,73
<u>RESULTAT 2 : Le CADTM Belgique et ses collaborateurs belges interpellent ensemble directement le gouvernement belge sur la relation entre la dette du tiers-monde et ses obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord</u>			
Maintien du nombre de mentions faites à l'annulation de la dette du tiers-monde dans les revendications du mémorandum du CNCD	1 en 2009	2011 : 1 2012 : 1 2013 : 1	<p>Cette revendication est incluse dans le memorandum élaboré par la Plateforme « Environnement et développement » (coordonnée par les deux coupoles CNCD et 11.11.11).</p> <p>Les deux coupoles CNCD et 11.11.11 ont également co-signé notre lettre envoyée aux Ministres belges de la coopération au développement, des Finances et des affaires étrangères demandant notamment l'annulation de la part odieuse de la dette tunisienne.</p> <p>Pour augmenter les chances que ses revendications soient reprises par ses collaborateurs du CNCD et de 11.11.11, le CADTM Belgique participe à l'élaboration de tous les plaidoyers politiques du CNCD, en siégeant dans différentes commissions de travail (la Plateforme Afrique centrale ; Plate-forme « Environnement et Développement ») mais aussi dans les instances décisionnelles du CNCD (le Conseil d'Administration, la Commission politique et l'Assemblée générale du CNCD). (R2-A1)</p>
Maintien du nombre de tables rondes et	1 en 2007	2011 : 1 2012 : 1	Le CADTM Belgique, en tant que membre de la Plateforme Afrique centrale du CNCD, a pris part aux ateliers qui se sont tenus le 6 juin 2012 à Bruxelles à l'occasion des 50 ans d'indépendance du Rwanda et du Burundi. Ces ateliers se sont clôturés par une discussion avec la représentante du

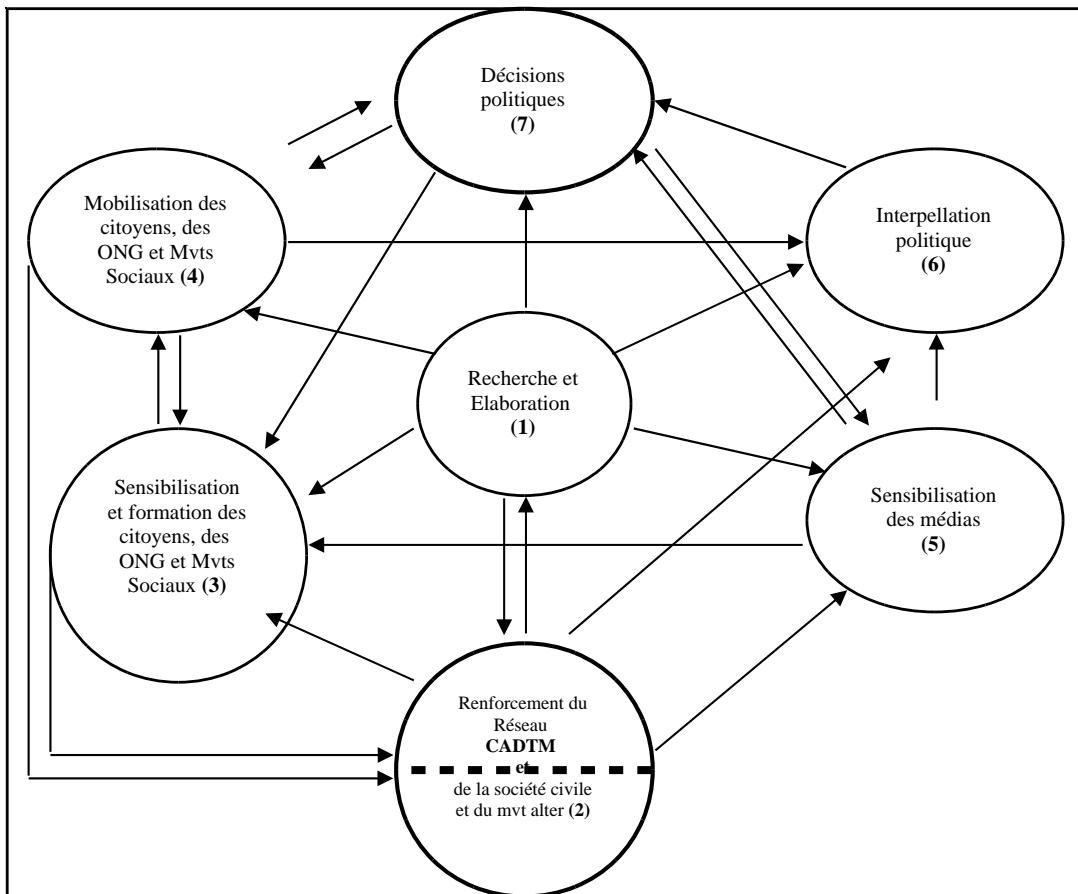
de conférences-débats co-organisées par les collaborateurs sur les problématiques mises en avant par le CADTM, avec invitation des représentants du gouvernement belge.		2013 : 1	<p>Ministre de la Coopération au Développement.</p> <p>A noter aussi que pour la première fois en 2012, le CADTM Belgique a été invité par l'ancien Ministre de la Coopération au développement Paul Magnette à une réunion de travail en vue de le soutenir dans la préparation de sa participation à la 13ème Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).</p>
Maintien de la mention de la dette odieuse / dette illégitime et de l'audit de la dette dans le mémorandum du CNCD	1 en 2009	2011 : 1 2012 : 1 2013 : 1	<p>Les notions de dette illégitime et de dette écologique sont présentes dans le memorandum de la Plateforme « Environnement et développement ».</p> <p>L'audit de la dette et la notion de dette illégitime et odieuse sont mentionnés dans la lettre sur la dette tunisienne envoyée par le CADTM, CNCD et 11.11.11 aux Ministres belges de la coopération au développement, des Finances et des affaires étrangères</p>
Dépenses par résultat		11.475,00	11.609,59
<u>RESULTAT 3 : Le CADTM Belgique et ses collaborateurs belges interpellent ensemble directement les IFI sur la relation entre la dette du tiers-monde et leurs obligations relatives aux droits humains ainsi que sur le lien entre la dette au Sud et au Nord</u>			
Maintien du nombre de séances d'interpellation avec les représentants	2 en 2008	2011 : 2 2012 : 2	En 2012, nous avons effectivement interpellé à deux reprises le représentant de la Belgique à la Banque mondiale (en mai et en octobre 2012). Ces deux séances d'interpellation organisées par le CADTM Belgique et ses collaborateurs se sont déroulées après les réunions annuelles (de printemps et d'automne) du FMI et de la BM à Washington (R3-A1).

belges aux IFI en 2011		2013 : 2	
Maintien du nombre de lettres d'interpellation adressées aux IFI et/ou d'articles de presse portant la signature du CADTM Belgique interpellant directement les IFI.	4 en 2009	2011 : 4 2012 : 4 2013 : 4	On recense 5 textes interpellant les IFI dont : 3 articles/ tribunes du CADTM Belgique Un communiqué du CADTM Europe Un appel à la mobilisation internationale sur la dette et les IFI
Le CADTM et ses collaborateurs préparent collectivement l'ordre du jour des séances d'interpellation des représentants aux IFI	2 en 2008	2011 : 2 2012 : 2 2013 : 2	Afin d'augmenter l'efficacité de ces interpellations politiques, le CADTM Belgique et ses collaborateurs ont envoyé à l'avance l'ordre du jour (avec les questions précises) au représentant belge de la BM et se sont répartis les différents sujets d'interpellation. Pour préparer ces séances d'interpellation, le CADTM Belgique et ses collaborateurs communiquent sur une mailing list et organisent des réunions de travail.
Dépenses par résultat		8.961,98	9.150,00

ANNEXE

I. Cercle vertueux général du CADTM

La stratégie du CADTM Belgique repose essentiellement sur la sensibilisation des citoyens et la mobilisation citoyenne. Cette mobilisation doit ensuite conduire à la prise de décisions politiques en faveur de l'annulation de la dette des PED, l'abandon des conditionnalités et la mise en place d'alternatives favorisant un développement auto-centré des populations du Sud respectueux de la nature. Cette stratégie est schématisée dans le cercle vertueux ci-dessous.



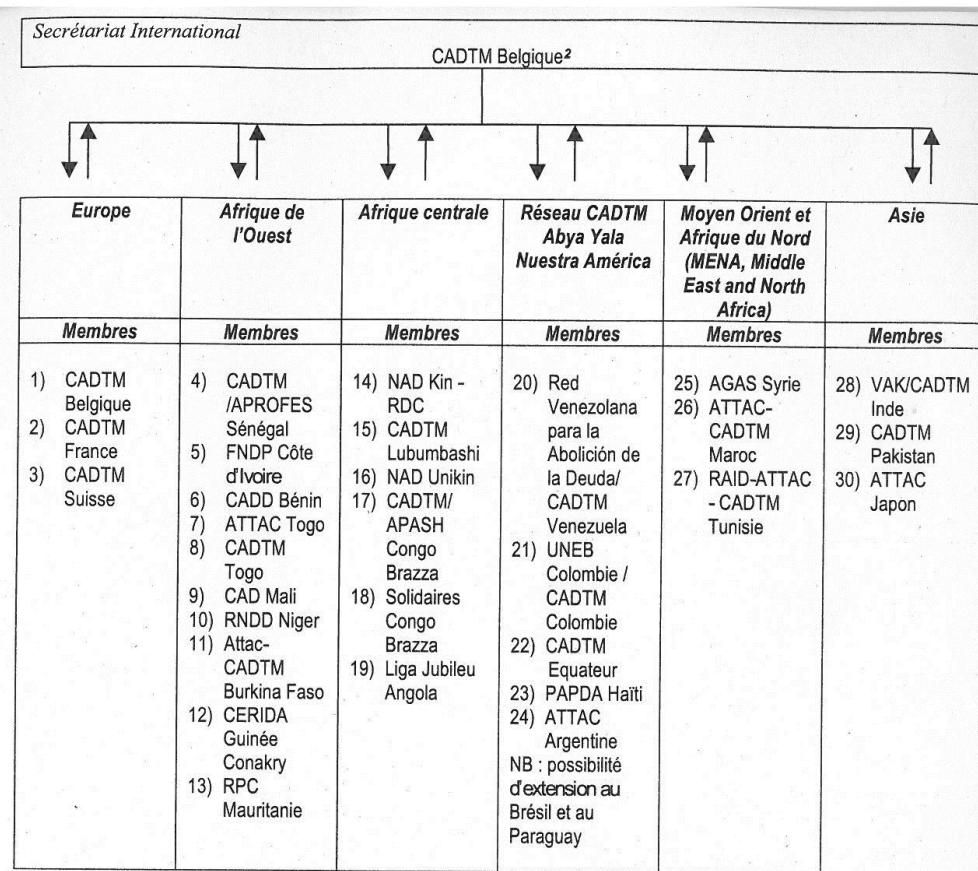
La stratégie du CADTM Belgique repose donc sur la réalisation de sept étapes. La septième étape est la prise de décisions politiques. Toutes les autres étapes visent à la réalisation de cet objectif ultime.

Les sept étapes sont les suivantes :

1. Continuité dans la recherche, les analyses et les élaborations (étape 1)
2. Renforcement du mouvement altermondialiste et consolidation du réseau CADTM (étape 2)
3. Sensibilisation et formation envers le secteur ONG, les mouvements sociaux et les citoyens (étape 3)

4. Mobilisation des citoyens, des ONG et des mouvements sociaux (étape 4)
5. Sensibilisation des médias (étape 5)
6. Interpellation des représentants politiques et des organisations internationales sur ces enjeux (étape 6)
7. Prise de décisions politiques (étape 7). Seul ce dernier élément ne se décline pas en activités du CADTM car il représente l'aboutissement, l'objectif global découlant du succès des objectifs spécifiques.

II. Description des partenaires membres du réseau CADTM



Les quatre principales étapes pour adhérer au réseau CADTM International sont les suivantes

(article 6 de la Charte de fonctionnement du réseau CADTM - voir en fin de programme):

1. Collaboration effective et continue avec une ou plusieurs organisations membres du réseau international ;
2. Soutien de la candidature par une organisation membre de l'atelier concerné ;
3. Réunion en atelier régional et approbation par les membres de cet atelier ;
4. Adhésion formelle lors de l'assemblée mondiale du réseau.

III. Liste des ateliers co-organisés dans le cadre du processus FSM :

PENDANT LE FORUM SOCIAL THÉMATIQUE « CRISE DU CAPITALISME, JUSTICE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTALE » DU 24 AU 28 JANVIER 2012 :

- Atelier le 28 janvier « Argent pour l'éducation et non pour la dette » avec Maria Lucia Fattorelli (Audit citoyen du Brésil)
- Atelier le 29 janvier « La dette consomme le budget fédéral » avec Maria Lucia Fattorelli (Audit citoyen du Brésil)
- Atelier sur la privatisation du système de santé et les relations entre le secteur public et privé avec Rodrigo Avila (Audit citoyen du Brésil)

DANS LE CADRE DE L'ACTION EUROPÉENNE À FRANCFORTE (16 -18 MAI 2012)

- Atelier sur l'audit de la dette le 25 février 2012 lors de la réunion européenne de préparation des journées d'action de mai avec comme intervenante Myriam Bourgy (CADTM Belgique)
- Atelier le 18 mai 2012 sur l'audit de la dette avec comme intervenants Pascal Franchet (CADTM France), Myriam Bourgy (CADTM Belgique), Stephan Linder (ATTAC Allemagne) et Sonia Mitralias (CADTM Grèce).

DANS LE CADRE DU PROCESSUS ALTER SUMMIT

- un atelier le 29 mars 2012 intitulé : Dette publique qui doit payer ? Avec Myriam Bourgy et Christine Vanden Daelen (CADTM Belgique)
- un atelier le 06 octobre intitulé : « Austérité, dette et fiscalité » avec Myriam Bourgy

(CADTM Belgique), François Gobbe (Réseau justice fiscale)

- participation le 20 octobre à l'atelier organisé par Coalition of resistances à Londres (qui fait partie du processus alter summit) « Crise de l'Europe, vers l'abysse ? » avec Myriam Bourgy (CADTM Belgique) mais aussi Elisabeth Gauthier (Transform), James Meadway (New Economics Foundation – UK), Stathis Kouvelakis (SYRIZA, Greece), Jeremy Corbyn (parlementaire, UK)

DANS LE CADRE DU SOMMET DES PEUPLES LORS DE RIO +20 – 20 AU 22 JUIN 2012

Atelier « Dette publique, une menace pour l'environnement » organisé par le CADTM AYNA et avec comme intervenantes Maria Lucia Fattorelli et Maria Elena Saludas.

DANS LE CADRE DU CONSEIL INTERNATIONAL DU FSM QUI S'EST TENU À MONASTIR EN TUNISIE EN JUILLET 2012

- Un atelier sur l'audit de la dette et la campagne pour l'annulation de la dette tunisienne et égyptienne avec comme intervenants : Noha El Shoki (Egypte), Mimoun Rahmani (Maroc), Renaud Vivien (Belgique) et Fathi Chamkhi (Tunisie).
- Un atelier sur le développement alternatif avec comme intervenant : Fathi Chamki (Tunisie)
- 16 juillet - Assemblée des mouvements sociaux

A FLORENCE (FIRENZE 10+10), LE CADTM AVEC LE RÉSEAU ICAN (INTERNATIONAL DEBT CITIZEN AUDIT NETWORK) A ORGANISÉ PLUSIEURS ATELIERS

- le 08 novembre 2012 : Qu'est-ce qu'un audit de la dette et vue générale des différentes initiatives en Europe et dans le monde avec Nick Daerden (Jubilee Debt Campaign – UK) et un-e représentant-e de chaque audit de la dette.
- Le 08 novembre 2012 : Quelle est la définition de la dette illégitime, dette odieuse, dette illégale ? Avec Eric Toussaint (CADTM Belgique)
- Le 08 novembre 2012 : Assemblée de convergence des différents ateliers sur la finance.
- Le 09 novembre 2012 : Session stratégique sur l'audit de la dette en Europe et en Méditerranée.
- Le 09 novembre 2012 : Assemblée des femmes face à la crise de la dette et aux mesures d'austérité avec notamment Christine Vanden Daelen (CADTM Belgique)

IV. Liste des articles publiés dans le quotidien *Le Soir* en 2012

a) « L'Etat-providence n'a pas été généreux »

http://archives.lesoir.be/%AB-1-etat-providence-n-a-pas-ete-genereux-%BB_t-20120316-01VD1E.html

DATE DE PARUTION : BERNS, DOMINIQUE Page 14 Vendredi 16 mars 2012

AUTEUR-ES : Eric Toussaint

ARTICLE :

« Eric Toussaint appelle les citoyens à se mobiliser pour exiger une politique qui ne soit plus exclusivement au service des banques et du profit privé.

Entretien Triple A, c'est la note maximale attribuée par les agences de notation, dont les avis « terrorisent » les gouvernements. AAA, c'est aussi A pour austérité (budgétaire), A pour austérité (salariale) et A pour austérité (sociale) – le remède que l'Europe s'efforce de faire avaler aux citoyens pour résoudre une crise qui serait d'abord celle des finances publiques, déstabilisées, nous répète-t-on, par un Etat-providence trop généreux.

A contre-courant, AAA, ce pourrait être A pour audit, A pour annulation (des dettes) et A pour autre politique. Ce devrait être le triple A des peuples. Telle est la conviction qu'Eric Toussaint, président du CADTM Belgique (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-monde), et Damien Millet veulent faire partager par les citoyens, aussi bien dans leur dernier opus, AAA, tout juste sorti au Seuil, qu'au travers des nombreuses conférences qu'ils animent en Belgique et en France – et qui ont toujours plus de succès. Nos finances publiques sont en crise ; les dettes des Etats sont trop élevées ; nous avons vécu au-dessus de nos moyens ; nous devons faire ceinture. C'est le message de la Commission européenne, mais aussi des gouvernements des Etats membres, de droite comme de gauche.

Vous rejetez le diagnostic et le remède. Pourquoi ? La crise est d'abord une crise des dettes privées des banques et d'autres grandes entreprises privées. Elle s'est ensuite transformée en une crise des finances publiques, suite à l'intervention des Etats. Notre analyse va à l'encontre d'une idée sans cesse ressassée selon laquelle la source principale de nos problèmes viendrait des dettes souveraines. Je ne nie pas que les dettes publiques soient aujourd'hui trop lourdes. Mais celles-ci ne sont pas à l'origine de la crise.

Tout de même, s'il est exact que les dettes publiques ont fortement augmenté suite à la crise, nos Etats étaient déjà très endettés. N'est-ce pas la preuve que nous avons vécu au-dessus de nos moyens ? Les dettes publiques étaient en effet déjà trop élevées avant la crise. Mais pas parce que les citoyens auraient bénéficié d'un Etat-providence trop généreux.

Les États, en règle générale, n'ont pas profité des meilleures conditions économiques à la fin des années 1990 et au début des années 2000 pour assainir les finances publiques. C'est notamment le cas de la Belgique. Ils auraient dû le faire en faisant peser l'effort sur les plus riches, en levant mieux et plus équitablement l'impôt. Au contraire, on a multiplié les cadeaux fiscaux – par exemple, la détaxation des plus-values sur actions ou les intérêts notionnels – qui n'ont pas permis d'augmenter les recettes de l'État.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue la crise financière. Et les États ont sauvé les banques. En Belgique, selon la Cour des comptes, le coût direct net – déduction faite de ce que les banques ont payé en intérêt sur les prêts publics ou pour rémunérer les garanties que l'État leur a accordées – atteint les 17,6 milliards sur la période 2008-2010. La crise économique causée par les banques a également contribué à la détérioration des finances publiques, tout recul ou ralentissement de l'activité économique se traduisant par une baisse des recettes fiscales.

Ne fallait-il pas sauver les banques ? Il fallait protéger l'épargne des déposants. Mais il fallait assainir le système bancaire en récupérant le coût sur le patrimoine global des grands actionnaires. L'État aurait dû se doter d'institutions publiques d'épargne et de

crédit. On a préféré cacher à l'opinion publique la responsabilité des grandes institutions financières privées dans le déclenchement de la crise. Il faut, à l'encontre du discours dominant, répéter que les coffres des banques sont remplis d'actifs toxiques d'une dangerosité beaucoup plus élevée que les titres souverains grecs ou portugais. Nos économies vivent une crise profonde du capitalisme dans sa phase financière. Ce sont les politiques néolibérales mises en œuvre dans nos pays depuis un quart de siècle qui en sont fondamentalement la cause. Les politiques menées aujourd'hui aggravent et prolongent la crise.

Vous dénoncez l'austérité généralisée que s'impose aujourd'hui l'Europe... L'austérité est injuste et approfondit la crise. Si vous comprimez les deux éléments qui peuvent relancer l'économie – les dépenses publiques et la consommation privée – vous prolongez la crise, sans pouvoir atteindre votre objectif annoncé d'assainissement des finances publiques. Ce n'est pas un scoop. Il suffit de regarder ce qui se passe en Grèce.

Mais alors pourquoi l'Europe s'impose-t-elle l'austérité ? La raison, si on la cherche, est la suivante : les gouvernements qui continuent d'appliquer des politiques néolibérales veulent terminer le travail entrepris par Margaret Thatcher en 1979, quand elle est devenue Premier ministre britannique. Les gouvernements et les détenteurs du pouvoir économique utilisent la crise comme alibi pour une thérapie de choc destinée àachever le démantèlement de l'État-providence, à remettre en cause toute une série de mécanismes de solidarité collective développés durant les 30 années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale.

Mais vous admettez que les dettes publiques sont trop élevées. Il faut donc bien les réduire... Absolument. De manière radicale. Mais pour cela, il faut, d'une part, annuler la part illégitime des dettes publiques et, d'autre part, augmenter les recettes fiscales en faisant payer les responsables de la crise.

Quelle dette illégitime ? Nos dettes publiques n'ont-elles pas été contractées en notre nom par celles et ceux que nous avons élus ? Une dette peut avoir été émise dans le respect des normes légales, mais être parfaitement illégitime si elle a été constituée sans consulter la population et sans prendre en compte son intérêt. La Belgique a dépensé plus de 20 milliards pour sauver les banques ; et pour cela, elle a dû s'endetter. Cette dette est illégitime. Je ne propose pas de punir les épargnants qui ont acheté, à la fin de l'an passé, des bons d'État. Au contraire. Mais l'essentiel de la dette publique belge n'est pas détenu par M. et Mme Tout-le-monde. Elle est aux mains de ces institutions financières qui doivent leur survie à l'aide des États. Les faire contribuer à une opération d'annulation de la dette illégitime ne serait que justice. La balle est désormais dans le camp des citoyens. A eux de se mobiliser pour exiger des gouvernements une autre politique, qui ne soit plus exclusivement, ou quasi exclusivement, au service des banques et du profit privé. Ce sont les grands créanciers qui vivent au-dessus de leurs moyens, pas les peuples !

Eric Toussaint

Le Liégeois Eric Toussaint (58 ans) est le fondateur et le président du Comité pour l'annulation Eric Toussaint Le Liégeois Eric Toussaint (58 ans) est le fondateur et le président du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-monde. Le siège de l'organisation est implanté à Liège où elle a été créée en 1990. Son but : forcer pays et banques du nord à soulager du poids d'une dette souvent « odieuse » les pays du Tiers-monde. Le CADTM est présent dans une trentaine de pays. Le financement de l'ASBL est assuré aux trois quarts par des subsides publics (fédéral et Communauté française), le

reste venant de dons, publications et cotisations. »

b) Contre la garantie Dexia et pour un audit citoyen de la dette belge

http://archives.lesoir.be/contre-le-garantie-dexia-et-pour-un-audit-citoyen-de-la_t-20120418-01WUY7.html

DATE DE PARUTION : n.c. Mercredi 18 avril 2012

AUTEUR-ES : Pauline Imbach et Renaud Vivien du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde

ARTICLE :

« Le gouvernement a lancé un marché public afin de désigner un conseiller financier pour assister l'État dans l'épineux dossier de la garantie accordée au groupe Dexia. En octobre 2011, l'État rachetait Dexia Banque Belgique (devenue Belfius) pour 4 milliards d'euros et garantissait certains créanciers du groupe Dexia à hauteur de 54,45 milliards d'euros (sans compter les intérêts et les accessoires) soit l'équivalent de 15% du produit intérieur brut (PIB). L'État français garantit ces créanciers conjointement avec la Belgique et le Luxembourg mais pour un montant nettement inférieur à la Belgique : 32,85 milliards d'euros, soit moins de 2% de son PIB. Le gouvernement belge souhaite aujourd'hui renégocier avec la France, estimant que la probabilité de voir activer ces garanties est plus élevée qu'en octobre 2011.

Dès l'octroi de ces garanties, le CADTM a tiré la sonnette d'alarme. Le 23 décembre 2011, il a introduit avec ATTAC Bruxelles 2 et ATTAC Liège un recours devant le Conseil d'État belge afin d'annuler l'arrêté royal du 18 octobre 2011 octroyant les dites garanties. Les députées écologistes Zoé Genot et Meyrem Almaci ont récemment rejoint les associations dans ce combat. Car il ne fait aucun doute que ces garanties sont une véritable bombe à retardement pour l'État, tant d'un point de vue économique que démocratique. Leur octroi entraîne une augmentation du coût du refinancement de la dette car le risque qu'elles représentent justifie une augmentation des taux d'intérêts par les marchés. Si ces garanties sont activées, l'État devra alors contracter des emprunts supplémentaires, augmentant de manière considérable la dette publique. Ce qui conduirait inexorablement à une austérité accrue. En outre, ces garanties ne sont subordonnées à aucune condition réelle car "la garantie est payable à première demande". Ce qui renforce l'aléa moral, puisque les banques, se sachant protégées par la garantie de l'État, sont encouragées à continuer leur comportement à risque.

D'un point de vue démocratique, l'arrêté royal confère au ministre des Finances le pouvoir jusqu'en 2021 de conclure en toute opacité et en-dehors de tout contrôle parlementaire des conventions de garanties avec certains créanciers du groupe Dexia (que le ministre désigne lui-même) qui peuvent produire leurs effets jusqu'en 2031. Selon certains échos, la banque UBS semble, après une "procédure négociée sans publicité", avoir remporté le marché public pour conseiller le gouvernement sur le dossier. Sa mission s'étalera sur 12 mois et son coût est estimé à 5 millions d'euros. Les arguments en faveur de la candidature de la banque UBS ont de quoi inquiéter : elle connaîtrait bien Dexia pour l'avoir déjà analysé en 2008-2009 et elle a assisté l'État dans l'opération de rachat de Dexia Banque Belgique.

Comme le souligne le député Georges Gilkinet (Ecolo) : "La chute finale de Dexia s'est

néanmoins produite en octobre 2011. Rien ne permet d'affirmer qu'UBS a mal travaillé à l'époque, mais on peut s'interroger quand on constate qu'on continue avec les mêmes et que ça coûte très cher ". Dans un récent ouvrage, le journaliste Antoine Peillon montre comment UBS organise depuis la France un système massif d'évasion et de fraude fiscale vers les paradis fiscaux. Depuis 2000, UBS France aurait soustrait en moyenne 85 millions d'euros au fisc français chaque année. Comment faire confiance à cette banque privée dont une des filiales est accusée d'organiser le vol de l'État français ? Dans ces conditions, le CADTM propose gracieusement ses services pour conseiller l'État sur ce dossier. Dans le souci de fournir une analyse complète, le CADTM appelle à la mise en place d'un audit citoyen de la dette publique belge.

Cet audit permettrait d'identifier la partie de la dette qui est illégitime et de justifier son annulation. Bien sûr, pour arriver à une telle annulation, il faudra une puissante mobilisation citoyenne. Au bout du compte, si l'État décidaient de ne pas rembourser la part illégitime de sa dette, il pourrait réaliser d'importantes économies lui permettant d'assurer et de renforcer la qualité des services sociaux (éducation, santé, logement, transport, etc.), des acquis sociaux (chômage, pensions, etc.) et des mécanismes de solidarité (accueil digne, solidaire et humain des migrants et des réfugiés, aide publique au développement, etc.). Ce serait une occasion pour la Belgique de montrer l'exemple en mettant en place les politiques respectueuses des droits humains.

Rappelons qu'ici, les droits fondamentaux sont bafoués. La politique répressive contre les migrants et des demandeurs d'asile n'est pas digne d'un Etat de droit. Les sans-papiers se trouvent dans des situations inhumaines. 90% d'entre eux vivent dans des conditions de précarité et de pauvreté. Même dans des situations d'extrême urgence où la vie ne tient plus qu'à un fil, le gouvernement fait la sourde oreille : à Bruxelles, 23 sans-papiers sont à plus de 80 jours de grève de la faim ! A l'étranger, les obligations de la Belgique ne sont pas non plus respectées. Même en incluant les remises de dettes dans le calcul, le pays ne consacre toujours pas 0,7% de son PIB à l'aide publique au développement comme il s'y est pourtant engagé.

Le gouvernement continue de s'aligner sur les politiques néfastes du FMI et la Banque mondiale alors que la résolution adoptée par le Sénat belge le 29 mars 2007 lui demande d'appliquer une autre politique à l'égard des pays en développement. Quand est-ce que le gouvernement va enfin mettre en œuvre cette résolution qui demande un audit des créances belges afin d'identifier et d'annuler la part odieuse ? La Belgique a les moyens de mettre en place des politiques progressistes. C'est une question de choix : soit il continue de préserver les intérêts d'une petite minorité en imposant l'austérité soit il décide enfin de redistribuer les richesses en assurant à la population vivant en Belgique, comme dans le reste du monde, le respect de ses droits fondamentaux. La mise en place d'un audit citoyen de la dette belge serait une première étape pour avancer sur ces questions essentielles.

Pauline Imbach et Renaud Vivien du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde »

c) Dexia : la décharge des administrateurs. Et après ?

http://archives.lesoir.be/dexia-la-decharge-des-administrateurs.-et-apres%A0-_t-20120530-01YQ46.html

DATE DE PARUTION : n.c. Mercredi 30 mai 2012

ARTICLE :

La décharge accordée par les actionnaires aux administrateurs de Dexia est un très mauvais signal. Pour autant, elle ne consacre pas l'impunité des responsables de la débâcle du groupe.

Renaud Vivien (juriste au CADTM)

Le 9 mai, les actionnaires du groupe Dexia réunis en Assemblée générale ont accordé la décharge aux administrateurs, à l'exception de la région flamande qui a voté contre. L'État fédéral et la région wallonne se sont abstenus. Elio Di Rupo justifie cette abstention en s'appuyant sur le rapport de la Commission parlementaire « Dexia » qui ne permet pas, selon lui, d'identifier des fautes du Conseil d'Administration dont font partie Pierre Mariani et Jean-Luc Dehaene . Ceci n'a rien d'étonnant compte tenu des pouvoirs limités de cette commission qui n'était qu'une commission d'information sans pouvoir d'enquête.

Conséquence logique de ce mandat limité : les parlementaires se sont vus refuser l'accès à certains documents essentiels pour comprendre précisément la débâcle de Dexia et identifier les responsabilités individuelles. Bien que cette décharge accordée par les actionnaires soit un très mauvais signal dans un État de droit, elle ne consacre pas l'impunité des responsables de la débâcle du groupe. En effet, si des fautes sont identifiées, leur responsabilité pénale peut toujours être engagée. Encore faut-il que la justice belge s'en mêle et ne se contente pas du rapport de la Commission « Dexia » ou des fausses explications que Pierre Mariani répète à l'envi dans la presse. Pour ce dernier, c'est la faute à la crise des dettes souveraines, aux agences de notation et à l'ancien management de Dexia. Mariani et les autres membres du Conseil d'administration seraient donc irréprochables...

Pourtant, comme le souligne Eric De Keuleneer, l'actuel Conseil d'Administration a conservé « le modèle non viable » extrêmement risqué mis en place par l'ancien management du groupe³ .

De plus, en pleine crise économique, des bonus ont continué à être distribués aux actionnaires même en 2011 lorsque le groupe accusait une perte de plus de 11 milliards d'euros. Rappelons aussi qu'on moment du deuxième sauvetage de Dexia par les États en octobre 2011, la Grèce remboursait ses dettes, elle ne peut donc être tenue pour responsable. S'agissant des agences de notation, sans minimiser leur rôle dans la faillite du groupe, elles n'ont fait que porter le coup de grâce en dégradant sa note.

Les responsabilités sont ailleurs et pas uniquement au sein du Conseil d'Administration. En effet, les autorités de tutelle, les administrateurs du holding communal et l'ancien Ministre des Finances Didier Reynders sont également impliqués dans ce fiasco dont les contribuables paient le prix fort aujourd'hui. Rappelons que Didier Reynders déclarait en septembre 2011, soit un mois avant le deuxième sauvetage de Dexia, que les banques belges se portaient bien Personne n'est au-dessus des lois. Rappelons que le scandale du Crédit lyonnais en France avait conduit à un procès mais sur Dexia rien !

La justice doit donc faire son travail surtout que cette affaire est loin d'être terminée. La

liquidation du groupe pourrait durer plus de dix ans. Dix années durant desquelles le contribuable risque de renflouer régulièrement le groupe afin d'éviter la cessation de paiement et donc l'activation des garanties consenties par les États belge, français et luxembourgeois. Le deuxième sauvetage de Dexia ne s'est pas limité au rachat de sa branche belge (devenue Belfius) pour 4 milliards d'euros. Le gouvernement en « affaire courantes » de l'époque s'est entendu avec les autorités françaises et luxembourgeoises pour garantir pendant les vingt prochaines années les emprunts du groupe Dexia à hauteur de 90 milliards d'euros. Sur ce montant, 60,5% sont assumés par la Belgique, ce qui représente 54,46 milliards d'euros (sans compter les intérêts et les accessoires) soit 15% de son Produit Intérieur Brut (PIB) !

En clair, si Dexia ne rembourse pas ses créanciers, les pouvoirs publics (donc les contribuables) devront casquer. Cela fragilisera gravement l'État qui se trouvera dans l'incapacité d'accomplir pleinement ses missions de service public et qui procédera à de nouvelles coupes budgétaires pour satisfaire la Commission européenne et les marchés financiers.

Ce risque a de grandes chances de se concrétiser compte tenu de l'absence de condition réelle à l'activation de ces garanties. En effet, la garantie est « payable à première demande », selon les termes de l'arrêté royal du 18 octobre 2011 portant sur ces garanties. La première convention de garantie du 16 décembre 2011 précise que les États renoncent à invoquer tout moyen de défense ou toute exception pour refuser le paiement.

Autrement dit, la Belgique n'a aucun moyen de se défendre face aux créanciers du groupe Dexia quand bien même ces créanciers seraient des spéculateurs n'ayant d'autre but que d'accélérer la faillite de la banque (en exigeant par exemple des taux d'intérêts élevés) pour obtenir le plus vite possible le paiement des dettes de Dexia par l'État belge !

Autre conséquence de cet arrêté royal, Dexia est libre de continuer à faire des placements aventureux puisque ce comportement ne saurait être invoqué par la Belgique pour refuser de payer les dettes de Dexia. CADTM et ATTAC rejoints par les députées écologistes Zoé Genot et Meyrem Almaci ont introduit une requête devant le Conseil d'État pour annuler l'arrêté royal qui a permis que soient accordées ces garanties. Ils font valoir notamment que seul le parlement aurait pu permettre l'octroi de ces garanties et que l'arrêté royal constitue un véritable blanc-seing accordé au Ministre des Finances.

Depuis 2008, les sauvetages bancaires ont déjà déjà laissé une lourde facture pour les citoyens résidant en Belgique et ont augmenté la dette publique de 26 milliards d'euros ! Cette dette provoquée par les sauvetages bancaires, qui pourrait encore augmenter en cas d'activation des garanties, est une dette illégitime que la population est en droit de refuser de payer. Pour forcer l'État à ne plus rembourser ces dettes illégitimes, le CADTM appelle à réaliser un audit citoyen de la publique belge qui permettra d'identifier toutes les dettes n'ayant pas servi à l'intérêt général comme celles ayant servi à compenser la baisse de la fiscalité sur les bénéfices des grandes entreprises.

d) L'Espagne en ligne de mire

http://archives.lesoir.be/l-espagne-en-ligne-de-mire_t-20120612-01ZAFH.html

DATE DE PARUTION : n.c. Mardi 12 juin 2012

ARTICLE :

Le cyclone financier qui frappe l'Espagne n'a rien de naturel : il est un pur produit du fonctionnement cyclique du capitalisme, amplifié par 30 ans de déréglementation néolibérale.

Eric Toussaint Le système bancaire est dans l'œil d'un cyclone qui poursuit sa route, frappant les unes après les autres de grandes institutions bancaires privées et faisant fi des frontières. A la différence du cyclone, phénomène naturel bien connu, le cyclone financier n'a rien de naturel : il est un pur produit du fonctionnement cyclique du capitalisme, amplifié par 30 ans de déréglementation néolibérale. Le cas espagnol est emblématique car il démontre que la crise ne trouve pas son origine dans la dette publique générée par un État social trop dépensier. En 2007, au moment où la crise a éclaté aux États-Unis et avant que l'Espagne n'y soit entraînée, la dette publique espagnole ne représentait que 36 % du Produit intérieur brut.

L'Espagne était l'un des meilleurs élèves de la zone euro avec un taux d'endettement public nettement inférieur au 60 % prescrit par le traité de Maastricht, son solde budgétaire était positif (+1,9 % du PIB alors que Maastricht impose un maximum de 3 % de solde négatif). La dette publique espagnole ne représentait que 18 % de la dette totale du pays. Ce n'est pas du côté de la dette publique qu'il faut chercher, car la crise qui affecte l'Espagne a été directement provoquée par le secteur privé : le secteur immobilier et le secteur du crédit. En Espagne, en mai 2012, Bankia, 3e banque espagnole en terme d'actifs, a demandé une aide publique d'un montant de 19 milliards d'euros (qui s'ajoutent aux 4,5 milliards déjà reçus). La banque d'Espagne estime que le système bancaire ibérique détient des actifs toxiques pour un montant de 176 milliards d'euros. Différents spécialistes estiment qu'il faudra 40 à 200 milliards d'euros pour recapitaliser les banques espagnoles. Le secteur financier privé espagnol n'est pas le seul en cause.

Le groupe bancaire belgo-français-luxembourgeois Dexia sauvé une deuxième fois de la faillite en octobre 2011 a reconnu une perte de 11 milliards d'euros pour l'exercice 2011 et ce n'est pas terminé : il va encore faire appel aux pouvoirs publics pour se recapitaliser (au moins 10 milliards seront requis). JP Morgan, une des grandes banques d'affaires états-unies, a dû reconnaître une perte de 2 milliards de dollars en mai 2012 (cette nouvelle a entraîné en quelques jours une chute de 25 milliards de sa capitalisation boursière) et on parle de dommages bien supérieurs pour le futur. Les banques grecques sont en déroute, elles font face à des retraits massifs (auxquels dirigeants et actionnaires participent activement) et ne survivent pour le moment que grâce aux prêts d'urgence que la banque nationale de Grèce leur accorde au jour le jour pour un montant de 100 milliards d'euros avec l'accord de la Banque centrale européenne[1].

Parmi les 800 banques européennes qui ont emprunté à la BCE ces 1000 milliards d'euros, de nombreuses entités (dont les plus grandes banques) sont de nouveau à cours de liquidités ou le seront bientôt, et elles pressent la BCE de reproduire le même type d'opération de prêts à bas taux (inférieur à l'inflation) et pour une assez longue durée. Alors que toute l'attention de l'opinion est dirigée vers la dette publique accumulée par les États, la source principale de la crise est constituée par l'état des bilans des banques privées (et des grands groupes d'assurances). Elles ont empilé d'énormes montants de dettes à l'égard des pouvoirs publics (la BCE, la Fed, les banques centrales nationales), à l'égard des Money Market Funds, à l'égard d'autres banques privées, à l'égard des marchés financiers auxquelles elles vendent des bons, à l'égard de leurs clients qui y déposent au jour le jour sur un compte courant leurs liquidités (par exemple leur salaire

au début de chaque mois mais cela peut être aussi les liquidités d'une entreprise privée grande petite ou moyenne) et leur épargne.

Ces dettes servent à financer des opérations à haut risque qui produisent souvent des pertes colossales. De telles pertes surviennent à mesure que des contrats sur des produits structurés et autres actifs toxiques arrivent à échéance (ou « se dénouent », pour utiliser le jargon). La leçon à tirer, c'est que plus que jamais il faut exproprier les banques et les transférer au secteur public sous contrôle citoyen. Il faut refuser les sauvetages coûteux qui alourdissent toujours davantage la dette publique sans résoudre de manière durable la crise bancaire. Non seulement l'expropriation doit se faire sans indemnité pour les grands actionnaires (les petits actionnaires seront indemnisés) mais le coût de l'assainissement des comptes des institutions expropriées doit être récupéré sur leur patrimoine global (car ils détiennent en général un patrimoine qui va bien au-delà des banques).

Il est nécessaire de construire un rapport de force pour la répudiation par les pouvoirs publics de la partie illégitime de la dette afin de libérer des ressources pour la mise en place d'une politique de plein emploi et d'investissement public dans des activités qui améliorent les conditions de vie de la population, qui préservent l'environnement, qui rompent avec le capitalisme et le productivisme. Sur le chemin vers le changement radical, l'audit citoyen de la dette est un outil de conscientisation et de mobilisation précieux et indispensable.

Eric Toussaint, maître de conférence à l'université de Liège, est président du CADTM Belgique (Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde, www.cadtm.org) et membre du conseil scientifique d'ATTAC France. Il a écrit avec Damien Millet : AAA Audit Annulation Autre politique, Seuil, Paris, 2012.

(1) *Financial Times*, 22 mai 2012, « Secret €100bn assistance propping up Greek banks », p. 4

e) Non, les Belges n'ont pas vécu au-dessus de leurs moyens

http://archives.lesoir.be/la-carte-blanche-non-les-belges-n-ont-pas-vecu_t-20120924-023RX9.html

DATE DE PARUTION : n.c. Page 10 Lundi 24 septembre 2012, la carte blanche

AUTEUR : Olivier Bonfond Economiste, conseiller au Cepag (Centre d'éducation populaire André Genot), membre du CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde), auteur du livre « Et si on arrêtait de payer ? » (Aden).

ARTICLE :

Contrairement à ce qu'affirmait Bruno Colmant dans une carte blanche sur notre site, les Belges ont vécu au-dessous et pas au-dessus de leurs moyens, lui réplique Olivier Bonfon.

Dans sa carte blanche du 16 septembre 2012 (lesoir.be) titrée « Les dangers d'une taxation du capital », Bruno Colmant commence par nous expliquer que « la crise n'a servi que de révélateur d'une immense dette publique, héritée des années septante, augmentée d'une explosion des dépenses de santé et de pensions. Pendant des décennies, le pays s'est acheté des années d'immobilisme, en demandant crédit aux générations suivantes ».

Les Belges auraient donc vécu au-dessus de leurs moyens. Les pouvoirs publics auraient

dépensé sans compter et les Belges auraient profité de manière inconsidérée de soins de santé, de pensions et d'autres avantages sociaux. Cette affirmation est fausse et il est fondamental de la déconstruire, car elle constitue l'argument principal pour affirmer que la rigueur budgétaire mise en place actuellement est une fatalité et qu'il est normal que les Belges se serrent la ceinture.

Il suffit d'analyser l'évolution des dépenses publiques belges par rapport au PIB pour constater très clairement qu'elles sont restées stables au cours des trente dernières années – autour de 43 % du PIB (1). En réalité, c'est même l'inverse qui s'est passé. Depuis le début des années 80, les gouvernements successifs ont appliqué des politiques d'austérité très dures afin de dégager chaque année ce qu'on appelle un solde primaire positif (ou surplus primaire), c'est-à-dire des recettes supérieures aux dépenses, mais hors paiement des intérêts de la dette. Entre 1993 et 2007, les pouvoirs publics belges ont dégagé un surplus primaire cumulé de 180 milliards d'euros.

Et à quoi ont servi ces 180 milliards d'euros d'économies ? Plutôt que de revenir aux citoyens sous forme de services publics, ils ont intégralement servi à payer les intérêts de la dette. Les Belges n'ont donc pas vécu au-dessus mais bien au-dessous de leurs moyens, et ce uniquement pour satisfaire les appétits voraces des créanciers. Si la dette belge n'est pas due à un excès de dépenses publiques, on peut alors se demander d'où elle vient. En réalité, la crise de la dette publique belge provient essentiellement de 4 facteurs.

1. Les sauvetages bancaires de 2008 et 2011.

Aujourd'hui, on ne parle quasiment que du problème des déficits et des dettes publiques. Cependant, il faut rappeler que l'origine de la crise des dettes publiques provient en premier lieu d'une crise bancaire, c'est-à-dire une crise de la dette privée. L'augmentation récente de la dette publique résulte largement du sauvetage de banques privées. Ces sauvetages ont, en réalité, consisté en une socialisation massive de dettes privées, dettes causées par les comportements aventureux de leurs gestionnaires et de leurs actionnaires. Ces sauvetages ont provoqué une augmentation de la dette publique de 32,5 milliards d'euros. Sans parler des possibles nouvelles recapitalisations et des garanties publiques attribuées aux banques belges et qui constituent une menace très grave pour les finances publiques belges...

2. L'explosion des taux d'intérêts fin des années 70.

En 1979, le gouvernement des États-Unis, afin de lutter contre l'inflation, d'attirer les capitaux et relancer la machine économique américaine (notamment par un grand programme militaro-industriel), décide unilatéralement de relever très fortement les taux d'intérêts. Cette hausse se répercute rapidement au niveau mondial et la Belgique n'échappe pas à la contagion. A cette époque, la Belgique a emprunté à des taux allant jusqu'à 14 % ! Avec de tels taux, les charges d'intérêts explosent : au cours des années 80, la Belgique paie annuellement près de 20 milliards d'euros, uniquement en intérêts de la dette (13 milliards environ aujourd'hui).

3. Une politique fiscale socialement injuste.

L'accroissement de la dette de l'État ces trente dernières années est également dû à un choix politique qui a consisté à mettre en place des politiques fiscales qui ont favorisé les grosses fortunes et les grandes entreprises privées : intérêts notionnels, réduction de la progressivité de l'impôt, précompte mobilier libératoire, amnisties fiscales... Ces mesures ont provoqué du même coup une diminution importante des recettes publiques.

Contrairement à ce que Bruno Colmant affirme, la crise de la dette belge est donc une crise des recettes et non une crise des dépenses. Il a d'ailleurs concrètement contribué à cette crise des recettes, puisqu'il a été aux manettes de la fiscalité belge et est considéré comme le père spirituel des intérêts notionnels, mécanisme entraînant un manque à gagner annuel de plusieurs milliards d'euros pour les caisses de l'Etat. Faut-il rappeler qu'aujourd'hui, il le remet en cause et admet qu'il n'a pas favorisé l'emploi, ce qui était pourtant un de ses objectifs ?

4. Une politique monétaire socialement injuste.

Depuis 1992 et le Traité de Maastricht, les pays de l'Union européenne ont renoncé à la possibilité d'emprunter auprès de leur propre banque centrale à du 0 % et sont obligés de s'adresser aux grandes banques privées, à des taux qui sont fixés par les marchés internationaux de capitaux. Ce choix a coûté très cher à la Belgique. Sur la période 1992-2011, l'État belge a remboursé en intérêts de la dette un montant équivalent à 313 milliards d'euros. Si l'État belge avait pu emprunter les mêmes montants auprès de sa banque centrale, mais à un taux de 1 %, il aurait alors économisé 250 milliards d'euros...

D'autres prises de position de M. Colmant dans cette carte blanche laissent plus que perplexe. Après que les Etats sont intervenus massivement pour sauver du naufrage un secteur financier ayant spéculé de manière inconsidérée, et à l'heure où le mythe des marchés autorégulateurs est remis en cause par de plus en plus d'économistes et contredit chaque jour par la réalité... Comment peut-on affirmer, comme il le fait, que « la solution est intuitive : il faut réduire le poids de l'Etat dans l'économie » ? Quant à sa position prônant le maintien de la non-taxation sur les plus-values de capital, par crainte de « contrarier toute l'architecture de la fiscalité belge », on peut se référer au très documenté dossier de la revue Politique de mars-avril 2012, « Paradis fiscal, le modèle belge », où notamment Frédéric Panier montre que « notre système fiscal semble avoir été construit pour assurer la dissimulation la plus complète des hauts revenus et des grandes fortunes. De ce point de vue, les États-Unis apparaissent comme un État socialiste face au paradis libéral belge ». En effet, alors qu'en Belgique, sauf quelques exceptions, les plus-values en capital sont purement et simplement non taxées, aux USA, elles font l'objet d'une taxation de 15 à 35 %.

On peut légitimement se demander si ses responsabilités politiques antérieures et ses nombreux mandats au sein du monde financier n'influencent pas les analyses et les prises de position de Bruno Colmant, professeur d'économie et Maître en Sciences fiscales. Peut-il être à la fois juge et partie ? Mais là n'est pas le plus important. L'essentiel est de combattre ce positionnement idéologique néolibéral qui consiste à défendre systématiquement les intérêts du monde de la finance, au détriment et au mépris du plus grand nombre.

(1) *Source : BNB, 2012*

f) Dexia : et si on arrêtait de banquer ?

http://archives.lesoir.be/dexia-et-si-on-arretait-de-banquer-_t-20121018-024YH1.html

DATE DE PARUTION : n.c. Page 14 Jeudi 18 octobre 2012

ARTICLE :

Il y a un an, le gouvernement prenait un arrêté royal octroyant des garanties publiques à Dexia . Celles-ci Il y a un an, le gouvernement prenait un arrêté royal octroyant des garanties publiques à Dexia . Celles-ci sont dangereuses pour la démocratie. Après avoir sorti 4 milliards d'euros pour prendre le contrôle de la branche belge aujourd'hui rebaptisée Belfius, le gouvernement de l'époque, en affaires courantes, prenait le 18 octobre 2011 un arrêté royal qui engage la Belgique à garantir conjointement avec la France et le Luxembourg les emprunts du groupe Dexia (duquel Belfius ne fait donc plus partie) pour les vingt prochaines années. Le montant garanti par l'Etat aux termes de cet AR s'élève à 54,46 milliards d'euros (sans compter les intérêts et les accessoires), soit 15% de son produit intérieur brut !

Concrètement, si Dexia ne parvient pas à rembourser ses dettes, les pouvoirs publics devront casquer immédiatement. En effet, l'arrêté précise que ces garanties sont payables à première demande. L'Etat n'a donc aucun moyen de se défendre même si Dexia poursuit ses placements aventureux ; ceux-là même qui ont entraîné ses deux sauvetages grâce à l'argent public. Une nouvelle socialisation des dettes privées constitue donc un véritable risque à moins que cette garantie d'Etat soit annulée. C'est possible puisqu'une requête en annulation de l'arrêté du 18 octobre introduite devant le Conseil d'Etat par trois associations belges (CADTM, Attac Liège et Attac Bruxelles 2) est actuellement en cours d'examen. Ces associations rejoints par les députées écologistes Zoe Genot et Meyrem Almaci demandent ensemble l'annulation de cet arrêté au motif qu'il est entaché de plusieurs vices de forme et qu'il viole plusieurs dispositions fondamentales du droit belge dont la Constitution. En effet, le Parlement fédéral qui, en vertu de la Constitution, est compétent pour intervenir dans les matières budgétaires, n'a ni délibéré ni légiféré sur l'octroi de ces garanties de 54,46 milliards. Or, les conséquences de l'activation de ces garanties seraient catastrophiques pour le budget de l'Etat.

L'augmentation vertigineuse de la dette publique qui en résulterait serait encore utilisée comme arme de chantage pour justifier une dose supplémentaire d'austérité contre la population. De plus, nos élus sont tenus à l'écart jusqu'en 2031 par l'arrêté attaqué qui habilite le seul Ministre des finances à conclure des conventions de garantie avec les créanciers de Dexia. Au-delà des conséquences dramatiques sur le plan social et économique, le maintien de cet arrêté royal entraînerait donc une violation manifeste des règles élémentaires d'un Etat démocratique.

Tout cela pour quoi ? Pour sauver une banque vouée à disparaître. En effet, ces garanties visent à maintenir à flot Dexia (qui n'a plus de dépôts d'épargnants) le temps qu'elle liquide ses actifs plus toxiques les uns que les autres. Or, même avec les garanties, elle continue à perdre de l'argent si bien que son dirigeant Karel De Boeck prévient qu'une nouvelle recapitalisation de Dexia par les États sera nécessaire d'ici la fin 2012 ou début 2013. Autrement dit, la Belgique doit se tenir prête à renflouer une fois encore le tonneau percé de Dexia ! Le coût de l'opération se situerait entre 5 et 10 milliards d'euros, autant d'argent qui augmentera la dette publique. Ces garanties sont donc non seulement dangereuses pour la population, la démocratie mais aussi incapables de régler le « problème Dexia ».

Dans ces conditions, leur annulation apparaît comme la première étape indispensable pour sortir de cette impasse. Il revient dans un second temps aux responsables politiques de mettre en place d'autres mesures pour protéger la population. En attendant, le débat citoyen sur les alternatives doit immédiatement être lancé en s'inspirant notamment des

expériences à l'étranger. A titre d'exemple, aux États-Unis, le législateur a récemment adopté un cadre légal nouveau défini par la loi Dodd Frank et la règle Volcker.

L'objectif est d'éviter le sauvetage d'une grande institution financière en allant clairement soit vers la faillite ou la liquidation ordonnée. La philosophie à la base de la loi Dodd Frank est que les actionnaires et les créanciers privés doivent supporter l'intégralité des pertes et des coûts sans aucune participation des contribuables. Plus près de chez nous, la Suède, la Norvège et la Finlande ont répondu dans les années 1990 à la crise de leur système bancaire en faisant également porter le coût de l'opération sur les actionnaires. La philosophie de base de ces interventions étatiques reposait sur trois principes.

Primo, le but des opérations était de sauver le système financier et pas une banque en particulier. Il était, dès lors, préférable d'acter un état de faillite plutôt que de renflouer continuellement une banque non viable comme Dexia.

Secundo, les actionnaires devaient subir les pertes les plus importantes.

Tertio, le Conseil d'administration et la direction responsable de l'échec de la banque devaient démissionner. Des alternatives existent donc. Seule manque la volonté politique.

Mais les choses peuvent changer. Les actions en justice comme celles intentées en Belgique contre les garanties Dexia mais aussi en Espagne, France, Irlande, etc. contre les banques doivent être connues du grand public afin de construire un large mouvement social pour un véritable contrôle public des banques et pour un audit citoyen de la dette afin d'identifier et d'annuler la part illégitime comme celle résultant des sauvetages bancaires.

(1) *Éric Toussaint (maître de conférence à l'ULg, président du CADTM Belgique). Christine Pagnoulle (Chargé de cours à l'ULg, présidente d'Attac-Liège). Franco Carminati (président d'Attac Bruxelles 2). Mateo Alaluf (sociologue, professeur émérite ULB). Bernard Bayot (Directeur du réseau financement alternatif). Georges-Henri Beauthier (avocat). Pierre Galand (président du Forum Nord-Sud). Corinne Gobin (politologue à l'ULB). Daniel Richard (secrétaire régional interprofessionnel de la FGTB Verviers). Pieter Saey (professeur émérite de Géographie sociale - Universiteit van Gent). Angelo Simonazzi (Secrétaire général de Vivre Ensemble Education). Jacques Gouverneur (professeur émérite - UCL). Anke Hintjens (artiste). Zakia Khattabi (présidente du groupe Ecolo au Sénat). Le CADTM organise le 24/11 une conférence européenne sur les résistances face aux banques et les alternatives. Infos : (<http://cadtm.org>)*

h) Fallait-il à nouveau injecter de l'argent dans Dexia ? « Non, il faut mettre Dexia en faillite »

AUTEUR ET DATE DE PARUTION : BOURTON,WILLIAM Page 13 Vendredi 2 novembre 2012

ARTICLE :

Fallait-il décider de voler une nouvelle fois au secours de Dexia ? Non, il ne faut pas recapitaliser cette institution, il faut la mettre en faillite le plus vite possible et donc annuler les garanties que la Belgique et la France accordent à Dexia par rapport à ses

créanciers, pour un montant de 54 milliards d'euros. Une faillite aurait des conséquences très importantes, y compris pour le contribuable... Dexia, société holding, n'est plus une banque en tant que telle : il n'y a pas de dépôts d'épargnants. Sa faillite ne provoquera donc pas de déboires pour des épargnants. La faillite implique de reconnaître que cette société est ce qu'elle est, à savoir une « bad bank » qui est en train de vendre tous ses actifs valables – elle vient de vendre ses filiales en Turquie, au Luxembourg.

Il faut savoir que le Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde, avec Attac, a déposé une requête en annulation des garanties d'État – le dossier est toujours en cours devant le Conseil d'État. Dans la réponse que nous ont opposée les avocats de Dexia, ceux-ci nous disent que Dexia avait une dette immédiatement exigible le 31 décembre 2011 de 411 milliards et des produits structurés pour une somme un peu supérieure. Les montants qui sont dus par Dexia et les montants qui sont dans son bilan en termes de produits toxiques représentent une somme tellement considérable que Dexia ne pourra pas y faire face. Il est plus que probable – on n'a jamais de certitudes là-dessus – qu'elle n'arrivera pas à ne pas demander l'activation des garanties que lui octroient la Belgique et la France.

Il n'y a donc aucune raison pour les pouvoirs publics de maintenir en vie une telle institution de « défaisance ». Pourquoi les pouvoirs publics la maintiennent-elle en vie, dans votre analyse ? Pour moi, c'est très clair : Dexia était une institution dont des pouvoirs publics étaient actionnaire – le holding communal, l'État belge, les entités fédérées ; le groupe Arco côté français – et en refusant la faillite, on évite que les administrateurs désignés par les actionnaires soient obligés de rendre des comptes. Maintenir une société en vie, dans ce cas-là, permet à une série d'administrateurs importants de quitter la scène tranquillement, sans devoir s'expliquer sur leur gestion.

Il a des noms tout à fait précis, notamment celui de Jean-Luc Dehaene, qui représente une famille politique importante dans la vie politique belge, qui a été Premier ministre, et qui s'en est allé comme administrateur tout récemment. La deuxième raison, c'est qu'il y a des autorités en Belgique qui étaient chargées de contrôler Dexia, comme toutes les institutions bancaires. C'est l'ex-CBFA (la Commission bancaire, financière et des assurances, remplacée depuis le 1er avril 2011 par l'Autorité des services et marchés financiers et la Banque nationale de Belgique), c'est la Banque nationale et c'est le ministre des Finances et le gouvernement en général. Ce gouvernement et ces autorités de tutelle ont failli à leur rôle. En ne provoquant pas la faillite, ils évitent leurs responsabilités dans la dérive qu'a connue cette institution.

« Oui, car on ne peut pas mettre Dexia en faillite » Cette nouvelle injection d'argent public dans Dexia est-elle une mauvaise surprise ou était-ce couru d'avance ? À partir du moment où la crise des dettes souveraines et la crise européenne n'ont pas été résolues dans des délais raisonnables, les raisons pour lesquelles il avait fallu recourir aux garanties d'État en 2011 ne se sont pas évaporées. La valorisation du portefeuille de Dexia est toujours difficile parce que ses actifs ne sont pas liquides et parce que Dexia n'a pas un accès raisonnable à la liquidité sur le marché. Par ailleurs, dans le cadre du plan de démantèlement, pour réduire sa voilure, Dexia a dû vendre certaines entités opérationnelles à perte. Dexia devient donc un gros portefeuille de prêts à très longue durée, très peu liquides – par ailleurs avec un risque de défaut limité mais malheureusement, ce n'est pas comme cela que l'on évalue aujourd'hui la valeur d'une société financière : on regarde la valeur de marché de l'actif de son bilan. Et donc, forcément, si on a des pertes opérationnelles ou des pertes exceptionnelles d'une part et si

on n'a pas une revalorisation de son bilan d'autre part, les fonds propres diminuent.

Pour reprendre votre question, on le savait : Luc Coene (gouverneur de la Banque nationale) et Karel De Boeck (actuel patron du groupe Dexia) l'avaient dit il a plusieurs semaines. Partant du principe que l'on ne peut pas mettre Dexia en faillite aujourd'hui, la seule question était de savoir s'il fallait faire une opération « one shot » ou s'il fallait réinjecter par petites doses...

Pourquoi ne peut-on pas mettre Dexia en faillite ? Tout simplement parce que le fait de mettre Dexia en faillite induirait un défaut de paiement et donc une activation immédiate des garanties de l'État. L'État belge devrait se substituer à Dexia en cas de défaut mais actuellement il n'a pas à le faire, puisque Dexia rembourse régulièrement ses engagements – en prenant de nouveaux engagements, mais enfin il rembourse ses engagements – et parvient à maintenir la tête hors de l'eau. Si on devait stopper cela, si Dexia n'avait plus d'accès au marché des capitaux, à ce moment-là, il faudrait immédiatement que la Belgique et la France remboursent de leur poche les montants que Dexia ne pourrait pas rembourser, sur base d'un portefeuille qui a aujourd'hui une valeur certaine et peu vendable sur les marchés. Cela voudrait dire que le contribuable le verrait passer d'une manière beaucoup plus importante. En plus, Dexia, aujourd'hui, ne peut toujours pas faire faillite au niveau de la stabilité du système financier européen et même mondial puisque dans le cadre de ses activités « historiques », tous les prêts qui avaient été faits par Dexia ont été « swappés » (exportés, sauvegardés) sur les marchés dérivés. Il y a donc énormément de contreparties de Dexia dans le marché : on ne doit pas être loin de mille milliards d'euros...

Ces sauvetages publics auront-ils une fin ? On espère évidemment que c'est la dernière fois. On espère aussi que ce sera une opération rentable – puisqu'il s'agit en fait de renflouer les fonds propres d'une société financière : ce n'est pas de l'argent jeté par les fenêtres... Mais personne ne peut répondre de manière péremptoire.

V. Liste des articles parus dans la presse associative et syndicale – 2012

FINANCITE – Décembre 2012

Dossier « La dette dans ses états »

<http://www.financite.be/s-in-former/dossiers/la-dette-dans-tous-ses-etats,fr,14,5,2,31.html>

SYNDICATS - Décembre 2012

mention de la campagne à qui profite la dette

http://issuu.com/fgtb/docs/2012_syndicats21?mode=embed&layout=http%3A%2F%2Fskin.issuu.com%2Fv%2Flight%2Flayout.xml&showFlipBtn=true

SYNDICATS - Novembre 2012

Activité à Namur sur l'audit

Conférence sur le livre d'Olivier

Page entière sur « Dette publique : est ce vraiment à nous de la payer ? »

http://issuu.com/fgtb/docs/2012_syndicats20?mode=embed&layout=http%3A%2F%2Fskin.issuu.com%2Fv%2Flight%2Flayout.xml&showFlipBtn=true

SYNDICATS - Mi Octobre 2012

Annonce de la projection du film debtocracy avec un représentant du CADTM

<http://issuu.com/fgtb/docs/s16blanco?mode>window&backgroundColor=%23222222>

SYNDICATS - 21 Septembre 2012

Présentation du livre d'Olivier Bonfond

<http://issuu.com/fgtb/docs/s15blanc?mode>window&backgroundColor=%23222222>

SYNDICATS - 06 Juillet 2012

Annonce de l'université d'automne Attac Liège avec intervention de Myriam Bourgy

<http://issuu.com/fgtb/docs/s13blanco?mode>window&backgroundColor=%23222222>

ATTAC Liège - Janv-Mars 2012

Conférence avec Renaud

Débat de Éric Toussaint et Callatayi

<http://local.attac.org/liege/cms/periodiques/66.pdf>

ATTAC Liège – Juillet – Septembre 2012

ICAN

Article de Cécile Lamarque sur le week end droit

Animation Tempo Color

<http://local.attac.org/liege/cms/periodiques/68.pdf>

ATTAC Liège - Septembre Octobre 2012

Garanties Dexia

Notes d'Éric Toussaint de Caracas sur le Venezuela

Université d'automne d'Attac : Myriam Bourgy sur l'audit citoyen

Agenda : Debtocracy, Catastroika, Tempo Color

<http://local.attac.org/liege/cms/images/stories/n69.pdf>

CR intervention de Myriam Bourgy sur l'audit citoyen à l'université d'automne d'Attac
<http://local.attac.org/liege/cms/periodiques/70.pdf>

VI. LISTE DES ARTICLES PARUS ENTRE 2009 ET 2012 EN LIEN AVEC LES FORUMS OU ACTIVITÉS DU RÉSEAU DANS LES DIFFÉRENTS NUMÉROS DE LA REVUE TRIMESTRIELLE DU CADTM BELGIQUE « LES AUTRES VOIX DE LA PLANÈTE »

n°43 (3ème trimestre 2009) : Déclaration de Bali par le Mouvement des peuples d'Asie contre la Banque Asiatique de Développement ; « Conseil international du FSM ; une autre sortie de crise est possible ! »,

n°45 (1er trimestre 2010) : « Copenhague, la grande arrestation » par Pauline Imbach ; Interview à Abdoulaye Sene (CADTM Sénégal) : « Les mouvements sociaux doivent s'approprier le processus du Forum social mondial » ; « Altermondialiste ou barbarie. Quelques questions et réflexions sur le processus du FSM » par Olivier Bonfond ; « Compte-rendu du séminaire international sur le droit et la dette tenu à Cotonou, au Bénin, les 26 et 27 octobre 2009. 'Elle tue, elle pille, elle assassine ! Annulons la dette du Tiers-monde !' » par Pauline Imbach et Hélène Baillot,

n°46 (2ème semestre 2010) : Entretien avec Olivier Bonfond et Eric Toussaint par Larga Tojo Gonzales : « Le capitalisme arrivera-t-il à absorber le FSM ? »,

n°49 (janvier 2011) : « Le mouvement hip hop sénégalais et le CADTM se mobilisent pour le FSM Dakar 2011 » par Malal Talla et Olivier Bonfond ; « Bukavu 2010 : capitale de la solidarité féministe internationale » par Christine Vanden Daelen ; Interview à Yvonne Ngoyi de l'Union des Femmes pour la Dignité en RDC, membre du CADTM et de la MMF, sur l'Action internationale de la Marche Mondiale de Femmes-MMF à Bukavu ; « Le CADTM Asie du Sud réuni à Colombo au Sri Lanka » par Stéphanie Jacquemont,

n°50 (avril 2011) : « FSM Dakar 2011 : Des gouvernements algérien et marocain qui financent le forum, à la marchandisation, en passant par une grande désorganisation... Où va le FSM ? » par Mimoum Rahmani ; « Dakar 2011 : Succès populaire et politique pour l'Assemblée des mouvements sociaux » par Olivier Bonfond ; « Déclaration de l'Assemblée des mouvements sociaux »,

n°52 (octobre 2011) : Appel de la semaine mondiale d'action contre la dette et les institutions financières internationales,

n°53 (janvier 2012) : « La COP 17 succombe dans l'apartheid climatique. L'antidote est l'Accord des Peuples de Cochabamba », Communiqué de Climate Justice Now ; « 8ème rencontre internationale de la MMF aux Philippines. Renforcer l'action collective des femmes pour changer le

monde ! » par Christine Vanden Daelen

n°54 (avril 2012) : « Francfort : 3 jours, 25000 souris, 5000 chats, 0 droits », Communiqué du CADTM Europe, « Que s'est-il passé à Rio+20 ? » par Eric De Ruest,

n°55 (juillet 2012) : « Appel à une mobilisation internationale contre la dette en hommage à Thomas Sankara »

n°56 (octobre 2012) : « Tunis, capitale des révolutions arabes, accueille le Séminaire du réseau CADTM Afrique » par Mimoun Rahmani.